

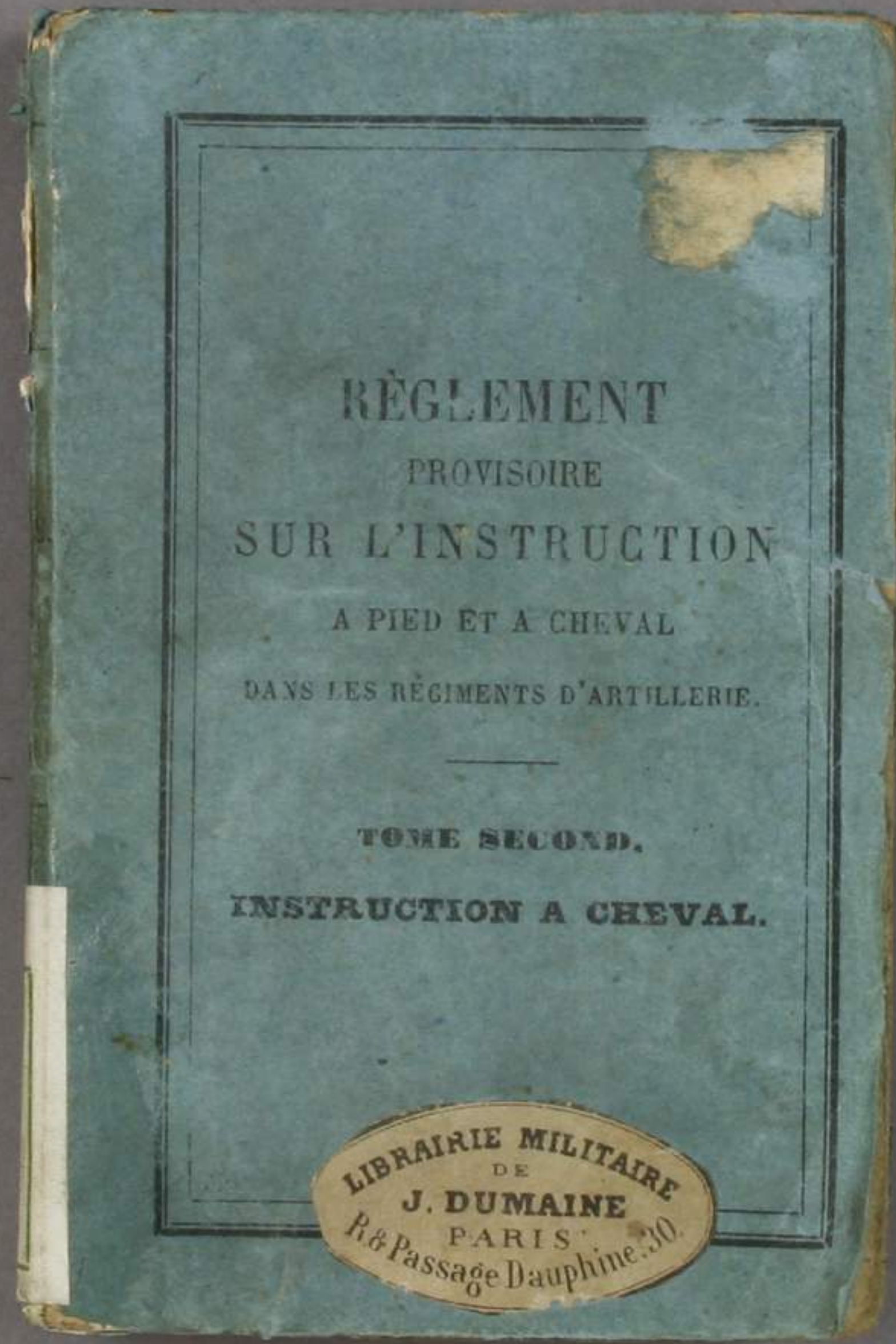
KODAK Color Control Patches

© The Tiffen Company, 2000

LICENSED PRODUCT

Blue 1 2 3 4 5 6 8 9 10 11 12 13 14 15 17 18 19
Cyan 2 3 4 5 6 8 9 10 11 12 13 14 15 17 18 19
Green 3 4 5 6 8 9 10 11 12 13 14 15 17 18 19
Yellow 4 5 6 8 9 10 11 12 13 14 15 17 18 19
Red 5 6 8 9 10 11 12 13 14 15 17 18 19
Magenta 6 8 9 10 11 12 13 14 15 17 18 19
White 7 8 9 10 11 12 13 14 15 17 18 19
3/Color 8 9 10 11 12 13 14 15 17 18 19
Black 9 10 11 12 13 14 15 17 18 19

A 1 2 3 4 5 6 M 8 9 10 11 12 13 14 15 B 17 18 19



寄贈

長
輔
砲
兵
部
官
印

官
潘

RÈGLEMENT
PROVISOIRE
SUR L'INSTRUCTION
A PIED ET A CHEVAL
DANS LES RÉGIMENTS D'ARTILLERIE.

1823

UB
231

文庫8
E 140

昭和40年2月1日
池田英男氏贈

Strasbourg, imprimerie de V. Berger-Levrault.

64- 2597

RÈGLEMENT
PROVISOIRE
SUR L'INSTRUCTION

A PIED ET A CHEVAL

DANS LES RÉGIMENTS D'ARTILLERIE.

*Approuvé le 15 juillet 1835 par Monsieur le
Ministre Secrétaire d'État de la guerre.*

TOME SECOND.
INSTRUCTION A CHEVAL

Nouvelle Édition.

Contenant les Additions et Rectifications,
et l'Instruction sur le tir,
approuvées le 13 février 1848.

Libr. milit. de V. BERGER-LEVRAULT et FILS.

PARIS, | STRASBOURG.
Rue des Saints-Pères: 8. | Rue des Juifs, 26.

1862.

RÈGLEMENT

PROVISOIRE

SUR L'INSTRUCTION A PIED ET A CHEVAL DANS LES RÉGIMENS D'ARTILLERIE.

TITRE IV.

INSTRUCTION A CHEVAL.

BASES PARTICULIÈRES DE L'INSTRUCTION.

INSTRUCTION POUR SAUTER A CHEVAL, POUR PAQUETER, SELLER ET DESSELLER.

Manière de sauter à cheval à poil et de sauter à terre.

Saisir les crins avec la main gauche,
contenir les rênes du bridon avec la
main droite et la placer sur le garrot,
le pouce à gauche, les autres doigts à
droite, s'enlever légèrement sur les deux

poignets, le corps droit; passer la jambe droite tendue par-dessus la croupe du cheval, sans le toucher, et se placer doucement à cheval.

Pour sauter à terre. Passer la rêne gauche du bridon dans la main droite, placer cette main sur le garrot; saisir les crins de la main gauche, s'enlever sur les deux poignets, passer la jambe droite tendue par-dessus la croupe du cheval, sans le toucher; rapporter la cuisse droite près de la gauche, le corps droit, et arriver légèrement à terre sur la pointe des pieds, en ployant un peu les genoux.

Manière de paqueter les effets.

Étendre le pantalon d'ordonnance, retourné et boutonné, le pont en dessous; le doubler en posant une jambe sur l'autre; le plier de la longueur du porte-manteau, en ramenant l'extrémité inférieure des jambes sur la ceinture; le retourner et le doubler de nouveau dans le sens de sa longueur; le mettre ainsi dans le fond du porte-manteau.

Les deux chemises dépliées, étendues en long sur le pantalon d'ordonnance. Le second col étendu en long sur les chemises.

Le livret sur le col.

Le cordon de shako sur le livret.

La trousse garnie, le serre-tête, les mouchoirs, les gants et les chaussettes répartis également dans les bouts.

La deuxième paire de bottes sous la patte du porte-manteau, les éperons, couverts par les cache-éperons, placés de manière que les molettes ne dépassent pas les bouts du porte-manteau.

L'aigrette dans son étui, le long des bottes.

La veste ou l'habit dans la besace, ainsi que le bonnet de police, placé en dessus.

Pour placer l'habit dans la besace, le déployer dans son entier, la doublure en dessous; rabattre le collet, les manches à plat, pliées en deux près du coude; relever les basques, plier les côtés en ramenant en dedans l'extrémité supérieure du plastron, et de manière que l'habit

n'ait ainsi que la longueur de la besace; le plier en ramenant le collet sur les basques, placer les épaulettes aux extrémités et dans l'intérieur; mettre l'habit ainsi plié dans la besace.

Dans le cas où les hommes seraient en habit et où la veste serait dans la besace, celle-ci sera pliée d'une manière analogue.

Le pantalon de toile roulé d'un peu moins de la longueur du manteau, avec le sac à distribution.

Les effets de pansage répartis dans les deux musettes.

Nota. Dans le cas où une des musettes devrait contenir de l'avoine, les effets désignés ci-dessus seraient mis dans l'autre, qui serait placé du côté hors montoir.

Manière de rouler le manteau.

Le manteau étant déployé dans son entier, les manches sont mises sur leur plat et étendues parallèlement aux deux devants du manteau; chacune d'elles est ensuite relevée et pliée en deux près du coude, de manière à donner d'un coude à l'autre la longueur de un mètre seize

centimètres (3 pieds 6 pouces) et que le milieu du manteau reste vide.

Le grand collet est rabattu par-dessus les manches, de manière que les devants couvrent exactement ceux du manteau, et que les deux plis que forme son ampleur se trouvent dans la direction des fausses poches; l'extrémité inférieure du manteau est relevée d'environ vingt-sept centimètres (10 pouces); les pans le sont également l'un vers l'autre, de sorte qu'ils touchent le pli des manches, et que, repliés une deuxième fois sur eux-mêmes, ils donnent au manteau la forme d'un carré long; on renverse ensuite l'extrémité inférieure du manteau d'environ dix-neuf centimètres (7 pouces), et on le roule aussi serré que possible, en commençant par le côté du collet, appuyant le genou au fur et à mesure sur la partie roulée pour la contenir. Cette partie roulée du manteau est alors introduite dans l'espace de porte-feuille formé par la partie renversée.

Manière d'ajuster une selle.

La selle doit être placée sur le dos du cheval sans couverte, afin de bien voir si sa forme se rapporte à celle du dos du cheval. Pour que la selle soit bien placée, il faut que la pointe de l'arçon soit à trois doigts en arrière de la pointe de l'épaule, que la liberté du garrot et celle du rognon soient assez grandes pour que l'on puisse passer très-aisément la main entre ces parties et la selle, le canonnier étant à cheval; que la liberté du garrot soit assez large pour ne pas le serrer sur les côtés; que les panneaux portent bien également de toutes parts, sans toucher la colonne vertébrale et que les pointes de l'arçon ne portent pas.

Le poitrail doit être placé au-dessus de la pointe des épaules, pour n'en pas gêner les mouvements, et la croupière ne doit pas être tendue, pour ne pas blesser le cheval sous la queue ou le faire ruer. Pour monter les étriers à la selle, il faut engager l'étrivière dans l'œil de l'étrier, la faire entrer dans le pas-

sant et tirer dessus jusqu'à ce que le passant touche l'œil de l'étrier; tenant ensuite l'étrivière de manière que la boucle soit tournée vers le cheval, la passer dans la chappe-porte-étrivière de la selle, en l'engageant par-dessus et la tirant en dessous; la fixer à la longueur convenable, par le moyen de la boucle, l'engager dans le passant qui se trouve en dessous de la boucle et l'y faire repasser deux fois. L'étrier ainsi ajusté et pendant naturellement, la boucle de l'étrivière doit se trouver en dedans, du côté du cheval.

Manière de seller.

L'instructeur, après avoir fait attacher un cheval hors de l'écurie, par un nœud à boucle, à un anneau de passage, fait placer en arrière une selle, disposée debout sur les fontes, le siège tourné du côté du cheval, la couverte pliée en quatre et placée sur les pointes de derrière.

S'approcher du côté montoir et placer sur le dos du cheval la couverte pliée en quatre parties égales, les lisérés du

côté montoir, le gros pli sur le garrot; la prendre ensuite de la main gauche sur le garrot et de la main droite sur le rognon; la glisser une ou deux fois d'avant en arrière pour unir le poil, en la soulevant pour la reporter en avant, sans rebrousser le poil. La couverture doit être placée de manière à dépasser les pointes d'arçon de quatre à cinq doigts. Relever les sangles et le poitrail sur le siège de la selle, ainsi que la croupière, que l'on maintient de la main gauche; prendre la selle de cette même main à l'arcade de devant, la main droite se plaçant à la pointe de bande du côté montoir : poser doucement la selle sur le dos du cheval, en l'amenant du côté de la croupe pour ne pas l'effrayer, et la placer un peu en arrière, afin de pouvoir engager la croupière sans tirer la selle à soi. Abattre les sangles et la croupière, se placer derrière le cheval, saisir de la main gauche la queue et en tortiller les crins autour du tronçon avec la main droite, qui saisit ensuite le culeron et l'engage sous la queue,

dont on a soin de bien dégager tous les crins, afin qu'ils ne blessent pas le cheval. Passer du côté hors montoir et détacher l'étrier droit, en reboutonnant la lanière trousse-étriers sur la maille du trait; revenir du côté montoir, soulever la selle, la porter en avant, ayant l'attention que la couverture ne fasse pas de plis et ne comprime pas le garrot, ce qu'on évite en la soulevant dans cette partie; regarder s'il n'y a pas de contresanglons ou autres pièces prises sous la selle, et les ôter s'il y en a; commencer par boucler la sangle, puis le surfaix de sangle, qui doit être moins serré pour ne pas blesser le cheval; se placer en avant de l'épaule du cheval, prendre le poitrail sur le siège avec la main droite, les ongles en dessus, près de l'anneau en triangle; après avoir dégagé la maille du trait de la lanière trousse-étriers, passer le poitrail par-dessus les fontes, le pli du bras sur l'encolure du cheval, le ressaisir de la main gauche par-dessus l'encolure en l'abandonnant de la main droite; boucler le boucle-

teau au contre-sanglon, ainsi que le montant, et relever le trait en passant la lanière trousse-étriers dans la maille et le reboutonnant en laissant tomber l'étrier montoir.

Manière de rouler les traits de poitrail à atteler.

Prendre cinquante-quatre centimètres (1 pied 8 pouces) à partir de l'anneau en triangle, plier le trait en cet endroit; prendre vingt et un centimètres (8 pouces) sur le bout de la maille à partir du pli, le replier de nouveau à cette longueur et rouler le reste sur la partie doublée, dans laquelle on engagera la maille pour arrêter les tours.

Manière de charger les effets.

La schabraque étant sur la selle, la partie de devant relevée sur le siège, le surfaix à demi serré passé en dessous du trait, en arrière du contre-sanglon qui soutient l'anneau en triangle du poitrail, et engagé dans les passants du surfaix; passer les courroies de charge

dans les œillets, après avoir engagé dans celle de gauche la corde à fourrages, roulée et tortillée en cercle; placer les musettes sur les fontes, celle contenant les effets de pansage du côté hors montoir, l'autre du côté montoir, leurs courroies passées dans le crampon de dragonne; fixer le manteau, ainsi que le sac à distribution roulé avec le pantalon de toile, en serrant fortement la courroie du milieu, de manière que le manteau soit sur la partie antérieure du pommeau; avec les premiers boucleteaux des courroies doubles, fixer les musettes et les bouts du sac à distribution, de manière que les extrémités ne dépassent pas la schabraque.

Mettre le pistolet dans sa fonte en avant du manteau, et engager la lanière dans l'anneau de calotte; mettre la hache dans son étui, rabattre le devant de la schabraque, et la fixer, ainsi que le manteau, au moyen des deuxièmes boucleteaux des courroies doubles.

Étendre sur la croupe les courroies de charge de droite et de gauche, pla-

cer la besace à plat sur les pointes de derrière, abattre par-dessus la courroie de charge du milieu; placer le portemanteau, les boucles du côté de la selle, le serrer fortement avec cette courroie, serrer ensemble la besace et le portemanteau avec les courroies de côté; avoir soin que le portemanteau ne fasse pas de plis et qu'il soit bien d'aplomb.

Achever de serrer le surfaix.

Pour que les effets soient bien chargés, il faut que les trois courroies soient fortement serrées et montent droit, ayant entre elles le même intervalle que les crampons; les trois boucles à la même hauteur et à moitié de la hauteur du portemanteau, le portemanteau et la besace placés d'aplomb, de manière que par derrière on voie l'un et l'autre. Le portemanteau et la besace ne doivent pencher d'aucun côté.

La charge de devant doit être disposée de manière à faire élever le moins possible la main de la bride.

Rien ne doit dépasser la schabraque.

Si l'on doit emporter une trousse de

fourrages, elle se place sur le portemanteau, tant soit peu en arrière, serrée dans les courroies de charge.

Manière de brider.

Se placer du côté montoir, les rênes du filet et de la bride dans le pli du bras gauche, le dessus de tête sur l'avant-bras; prendre la bride et le filet par le dessus de tête avec la main droite, les ongles en dessus; passer le bras par-dessus l'encolure du cheval, de manière que la main soit en avant de la tête; saisir avec la main gauche le mors du filet près de l'anneau, et celui de la bride près des fonceaux, ayant l'attention que le mors du filet soit en dessus de celui de la bride; les présenter à la bouche du cheval et les y placer ensemble, en appuyant le pouce gauche sur la barre, pour lui faire ouvrir la bouche; passer les oreilles du cheval entre le frontal et le dessus de tête, en commençant par l'oreille droite; engager la muserolle dans l'anneau carré droit du licol, pour qu'elle en couvre bien le dessus du nez, et la boucler en laissant

en dehors les montans du filet; accrocher la gourmette, boucler la sous-gorge en la passant entre celle du licol et la ganache; mettre la boutonnière du licol au bouton de dessus de tête, dégager le toupet, passer les rênes du filet et de la bride par-dessus le cou du cheval; attacher la longe du licol, le bout tortillé, à la courroie de paquetage.

Pour que le cheval soit bien bridé, il faut que la boucle du montant et celle de la sous-gorge, du côté hors montoir, soient à la même hauteur, et que celles du montant de la sous-gorge et du côté montoir forment une espèce de patte d'oie; que la sous-gorge ne soit pas serrée, afin de ne pas gêner la respiration du cheval; que la musserolle le soit assez pour que le cheval ne bâille pas; que les montans de la bride soient en arrière des os des tempes, et que le mors du filet ne soit pas engagé sous celui de la bride.

Manière de rouler la longe.

Doubler la longe à environ un mètre (3 pieds) de la tête du cheval, engager ce double dans la courroie de paquetage, en le passant en dessous; avec le bout de la longe, envelopper une fois la longe et sa partie doublée; abandonner alors la longe, et achever d'envelopper la partie doublée seulement; faire une ganse avec le bout restant et l'engager dans la boucle formée par la partie doublée.

Trousser la queue.

Prendre le tronçon de la queue avec la main gauche, les ongles en dessus; séparer du côté droit, avec la main droite, une mèche de crins, la plus longue possible; saisir de la main droite la queue au-dessous du tronçon, retourner la main gauche pour saisir de nouveau la queue, les ongles en dessous.

Tordre les crins de gauche à droite, avec les deux mains, sans engager la mèche; avec la main droite, les tourner deux fois autour du tronçon, de dessous

en dessus, la main gauche maintenant l'extrémité du tronçon; saisir ensuite de la main gauche le bout restant des crins.

Prendre de la main droite la mèche réservée; en envelopper deux fois les crins tournés autour du tronçon, d'abord en dessus, en contenir l'extrémité avec le petit doigt de la main gauche.

Tordre de nouveau le bout des crins tenus dans la main gauche, en faire une ganse, l'envelopper avec la mèche, d'arrière en avant, en la passant d'abord en dessous; passer le tout entre la mèche et le tronçon, de dessus en dessous, et serrer fortement en tirant à soi.

Manière de débrider.

Décrocher la gourmette, déboucler la muserolle, puis la sous-gorge; déboutonner le licol, détacher la longe et attacher le cheval au râtelier, jusqu'à ce qu'il soit dessellé; avancer les rênes de la bride et du filet sur le dessus de la tête, les passer par-dessus les oreilles, les laisser tomber dans le pli du bras gauche, ôter la bride de la tête du che-

val, commençant par dégager l'oreille droite; faire deux tours au-dessous du frontal avec les rênes de la bride, les passer entre le frontal et le dessus de tête, afin de pouvoir suspendre la bride.

Manière de défaire la charge.

Déboucler les courroies de charge, en finissant par celles du milieu; enlever le porte-manteau et la besace, déboucler les courroies de paquetage, relever sur le siège le devant de la schabraque, déboucler les courroies de manteau, en finissant par celle du milieu; enlever le manteau, le sac et les musettes; détacher le pistolet de sa lanière et l'ôter de la fonte, ainsi que la hache; dégager la corde à fourrage, déboucler le surfaix et l'enlever, ainsi que la schabraque, ayant soin de dégager les courroies de charge et de paquetage sans déchirer les ceilllets; plier la schabraque en deux, la doublure en dehors; mettre dessus tous les effets, les rouler dedans et les contenir avec le surfaix.

Le canonnier tortille ensuite toutes les courroies.

Manière de desseller.

Déboutonner la lanière trousse-étriers du côté montoir, pour la dégager de la maille du trait; déboucler le montant du poitrail, ainsi que le boucleteau de l'anneau en triangle, prendre le poitrail de la main gauche, près de l'anneau en triangle, et le passer à droite par-dessous le cou du cheval; saisir le poitrail de la main droite, les ongles en dessous, près de l'anneau en triangle; le ramener de cette main sur le siège, en le passant par-dessus les fontes; engager la lanière trousse-étriers dans la maille du trait, en relevant l'étrier gauche; déboucler le surfaix et la sangle, porter la selle un peu en arrière, et dégager la queue de la croupière; passer du côté hors montoir, relever l'étrier droit, sans dégager la maille du trait; relever les sangles sur la selle, si elles sont propres; dans le cas contraire, ne les relever qu'après les avoir nettoyées. Revenir du côté mon-

toir, enlever la selle; retirer la couverture, la plier en deux, le côté mouillé en dedans, et la placer sur les pointes de derrière de la selle, qu'on mettra debout sur les fontes.

DE L'EMBOUCHURE.

(Pl. 47, fig. A.) Le mors est composé de six pièces principales en fer, savoir : l'embouchure (1), les branches (2), les anneaux (3), la gourmette (4); les autres pièces sont l'esse (5) et le crochet (6).

L'embouchure est fixée aux branches par les fonceaux (7); elle se divise en canons (8) et liberté de langue (9).

Les canons agissent sur les barres, et assujettissent le cheval à l'obéissance, par le secours de la gourmette.

La liberté de langue sert à loger la langue du cheval.

Les branches servent à faire agir l'embouchure et la gourmette. Chacune se divise en œil de porte-mors (10), œil de crochet ou d'esse (11), et œil de porte-anneau (12).

L'*œil de porte-mors* sert à passer les porte-mors.

Les *yeux de crochet* ou d'*esse* servent à porter le crochet ou l'*esse* de la gourmette.

L'*œil de porte-anneau* sert à contenir les anneaux porte-rênes.

(Fig. B.) La gourmette se compose de *mailles* (1) et *maillons* (2).

Les *mailles* agissent sur la barbe du cheval, et les *maillons* servent à fixer la gourmette à l'*esse* et au crochet; ils sont au nombre de trois, dont deux du côté du crochet, et un du côté de l'*esse*.

L'*esse* sert à fixer la gourmette au mors, et le crochet à accrocher la gourmette.

(Fig. C.) Le mors du *filet* est composé de quatre pièces en fer.

Le *côté droit* (1), le *côté gauche* (2), les *anneaux* (3) pour recevoir les montants et les rênes.

(Fig. D.) Le mors du *bridon d'abreuvoir* se compose de quatre pièces en fer, savoir :

Le *côté droit* (1), le *côté gauche* (2), les *deux anneaux à ailes* (3) pour recevoir les rênes et les montants.

Pour bien emboucher un cheval, il faut connaître :

- 1.° Les effets du mors;
- 2.° La bouche du cheval;
- 3.° L'ensemble de la conformation du cheval.

Les effets du mors sont en raison de sa structure.

(Fig. A.) Le mors est *ordinaire* lorsque les branches (2) sont *droites*, c'est-à-dire que l'*œil du porte-anneau* se trouve sur le prolongement de la ligne passant par le centre des fonceaux et le milieu de l'*œil du porte-mors*, et que l'embouchure est *moyenne*, c'est-à-dire que le canon (8) est gros et montant, et la liberté de langue peu élevée.

(Fig. E.) Le mors est *doux* lorsque les branches (1) sont *courtes et flasques*, c'est-à-dire que l'*œil du porte-anneau* se trouve en arrière de la ligne, et que l'embouchure est *droite*, c'est-à-dire que le canon (2) est gros près des fonceaux, montant et presque sans liberté de langue.

(Fig. F.) Le mors est *dur* lorsque les

branches (1) sont longues et *hardies*, c'est-à-dire que l'œil du porte-anneau se trouve en avant de la ligne, et que l'embouchure est *forte*, c'est-à-dire que le canon (2) est droit et mince, et la liberté de langue élevée.

La position de l'œil de la branche rend l'action du mors plus ou moins forte. Si l'œil est élevé, le mors résiste au mouvement des branches, fait une impression plus forte sur la bouche et sur la barbe. Si, au contraire, l'œil est trop bas, le mors cède au mouvement des branches, tourne dans la bouche du cheval, fait la bascule et produit moins d'effet.

Il faut considérer dans la bouche du cheval les parties intérieures et les parties extérieures.

Les parties intérieures sont la *langue*, le *canal*, dans lequel la langue doit se loger; les *crochets*, les *barres* et le *dans des lèvres*.

Les parties extérieures sont les *os de la ganache*, le *canal* entre ces mêmes os, la *fente* ou la *commisure des lèvres*, le *dehors des lèvres* et la *barbe*.

Les parties les plus sensibles de la bouche du cheval sont les *barres* et la *barbe*; la *langue* et les *lèvres* le sont moins.

Les barres élevées, tranchantes et décharnées, dénotent une grande sensibilité : elle diminue en proportion que les barres sont plus basses, rondes et chargées de chair, et que la barbe est épaisse et charnue.

Lorsqu'un cheval est bien conformé, libre dans ses mouvements et franc dans ses allures, on doit présumer que sa bouche est bonne.

Lorsqu'un cheval a les membres grêles, le corsage long, et qu'il est décousu dans son ensemble, il exige en général beaucoup de soins pour l'embouchure, parce qu'il se soumet difficilement à l'action du mors, ne pouvant en supporter les effets sans souffrir et sans chercher à les éviter.

Lorsqu'un cheval a la tête pesante, les membres lourds, et qu'il est paresseux et maladroit dans ses allures, on doit présumer que sa bouche est forte.

Quand un cheval a les barres élevées,

maigres, tranchantes, la langue mince et le canal assez creux pour qu'elle puisse s'y loger, il faut lui donner un mors (fig. E, n.° 2) à embouchure *droite*, afin que le canon, ayant plus de grosseur aux fonceaux, charge la langue et les lèvres, et qu'il soulage d'autant les autres parties de la bouche.

La langue et les lèvres ayant, par leur peu de sensibilité, la force de soutenir le mors, empêchent qu'il ne fasse trop d'effet sur les barres et qu'il n'y appuie au point d'y causer de la douleur.

Quand un cheval a les barres sensibles, la langue épaisse et le canal pas assez creux pour qu'elle puisse s'y loger commodément, il faut lui donner un mors à embouchure *moyenne* (fig. A, n.° 2), afin que, la langue ayant un peu de liberté, le mors appuie à la fois sur les barres et sur la langue, sans qu'il en résulte de gêne. Une embouchure *droite*, à une bouche conformée de la sorte, ôterait à la langue sa liberté et porterait uniquement sur cette partie, qui est la moins sensible; la bouche serait gênée,

le cheval pèserait à la main et résisterait.

Quand un cheval a les barres peu élevées, arrondies et charnues, il faut lui donner un mors à embouchure *forte* (fig. F, n.° 2), parce que ces sortes de barres, ayant peu de sensibilité, ne peuvent en acquérir que par l'appui du mors qui les comprime.

Quand un cheval a la bouche trop fendue, il faut lui donner un mors à branches longues pour éviter qu'il ne boive sa bride.

Quand le cheval a la bouche petite et peu fendue, il faut lui donner un mors léger; mais comme le peu de fer pourrait lui être désagréable, parce que ces chevaux ont ordinairement les barres fines, délicates et sensibles, il faut employer l'embouchure *droite*, avec les branches *courtes* et *flasques*.

Lorsque le cheval porte au vent et tend le nez, il faut lui donner, pour le ramener, des branches longues et *hardies*; s'il a en même temps la bouche sensible, ce qui est assez ordinaire, il faut lui donner l'embouchure *droite* (fig. E, n.° 2).

Lorsque le cheval porte bas, s'encapuchonne, il faut lui donner des branches courtes; s'il a en même temps la bouche peu sensible, ce qui est assez ordinaire, il faut lui donner l'embouchure forte (fig. F, n.° 2).

Les chevaux plus bas du devant que du derrière sont rarement assis sur les hanches; ils sentent la surcharge que la croupe rejette sur les épaules, se défient de leurs jambes de devant et cherchent le soutien du mors: ils ont ordinairement la bouche mauvaise et pèsent à la main. Il faut leur donner une embouchure forte, avec des branches hardies (fig. F, n.° 1 et 2). Dans le cas où la bouche aurait beaucoup de sensibilité, ce qui est rare dans ces sortes de chevaux, on ajuste une embouchure droite (fig. E, n.° 2), avec des branches hardies (fig. F, n.° 1). Cette embouchure adoucit l'effet des branches.

Les chevaux plus bas du derrière que du devant ont ordinairement une belle encolure, mais les proportions de leur corps dénotent le peu de force de l'ar-

rière-main. Ces chevaux sont légers du devant et prompts à se cabrer; il faut leur donner des branches courtes et flasques (fig. E, n.° 1).

L'embouchure doit porter sur les barres, à un doigt au-dessus des crochets d'en bas: si elle portait plus haut, elle ferait froncer les lèvres et offenserait l'os de la barre, qui est plus tranchant dans cet endroit; plus bas, elle toucherait le crochet d'en haut. Dans aucun cas, le haut de l'embouchure ne doit porter contre le palais.

Il faut que le mors ne soit ni large ni étroit: dans le premier cas, il se déplace et perd de sa justesse; dans le second, il comprime et blesse la bouche, et peut faire contracter au cheval l'habitude de prendre les branches avec les lèvres ou d'attirer l'une des branches dans ses dents.

La gourmette doit être ajustée de manière à faire son effet sur la barbe et à ne pas la comprimer lorsque la main de la bride n'agit pas. Elle ne doit être ni longue ni courte: dans le premier cas, elle laisserait faire la bascule au mors,

qui n'aurait plus d'effet; dans le deuxième cas, elle assujettirait trop le cheval et pourrait le porter à se défendre.

Les jeunes chevaux ayant souvent la barbe très-sensible, on peut placer un morceau de feutre ou de cuir entre la gourmette et la barbe, lorsqu'ils sont bridés pour la première fois. Quand ils s'habituent aux effets du mors, on cesse d'employer ce moyen.

Le mors bien ajusté doit agir sur toutes les parties de la bouche, suivant leur sensibilité. Le cheval le supporte alors avec facilité, ce qui se voit lorsqu'il le mâche et qu'il a la bouche fraîche.

Les chevaux se défendent du mors lorsqu'il leur cause de la douleur : les plus sensibles sont ordinairement les plus fougueux; dès que le mors les tourmente, ils poussent en avant, afin d'éviter cette douleur qu'ils prennent pour un châtement; plus ils sont retenus par une main maladroitte, plus la compression des barres est forte; elle augmente le mal au lieu d'y remédier, et donne au cheval une mauvaise bouche.

Tout cheval qui secoue la tête annonce l'incommodité que le mors lui fait éprouver : il y a des chevaux qui persistent dans l'habitude de secouer la tête, quoiqu'on ait rectifié l'embouchure; alors la main seule peut corriger ce vice et non la martingale, qu'on suppose faussement pouvoir y remédier.

On doit, en général, emboucher les chevaux avec des mors *doux*, et comme il est possible que dans un régiment chaque cheval ait une embouchure particulière, on a des mors de trois modèles : il y a un sixième de *mors doux*, quatre sixièmes de *mors ordinaires* et un sixième de *mors durs*.

MÉTHODE POUR DRESSER LES JEUNES CHEVAUX.

Les chevaux de remonte ne sont pas montés immédiatement après leur arrivée au coros, ils sont seulement promenés en main par des carouniers montés sur des chevaux faits; si l'on est en hiver, on choisit pour cette promenade le moment le moins froid de la journée. On a

l'attention de les tenir en main, tantôt à droite, tantôt à gauche.

Lorsque les chevaux sont bien remis des fatigues de la route, on les monte pour les promener.

Ces promenades se font *au pas*, les canonniers n'exigeant de leurs chevaux que de suivre ceux qui les précèdent dans la colonne.

Les chevaux ainsi habitués à supporter le poids du canonnier, on les accoutume, dans les écuries, à se laisser seller, garnir, lever le pied, etc., observant, si un cheval fait des difficultés, d'user toujours de douceur pour le guérir de son inquiétude.

On ne doit pas perdre de vue qu'il ne faut rien exiger des jeunes chevaux au-delà de leurs forces, et n'employer le châtement qu'à la dernière extrémité, et seulement quand on est assuré que les fautes proviennent de malice et non d'ignorance.

Les chevaux doivent être dociles au montoir, marcher sur la ligne droite et sur la ligne circulaire à toutes les allu-

res, reculer, faire quelques pas de côté, à droite et à gauche, endurer la pression du rang, ne pas s'effrayer du bruit des armes, du canon, des tambours, du flottement des étendards, etc., et ceux dont la conformation le permet, sauter le fossé et la barrière.

Afin d'éviter les répétitions, cet article ne présente que les détails qui concernent le cheval, et l'on se conforme, pour les commandements et l'exécution de tous les mouvements, à ce qui est prescrit aux *Écoles du canonnier* et du *peloton*, ayant l'attention de suivre de point en point la progression de ces écoles, mais en rapportant tout à l'instruction du cheval.

Première leçon.

Les chevaux, sellés et en bridon, sont placés à trois pas l'un de l'autre, sur un rang.

La leçon du montoir se donne cheval par cheval, l'instructeur le tenant par les deux rênes du bridon. Le canonnier caresse le cheval en l'abordant, met

le pied à l'étrier avec précaution, s'enlève sans à-coup, arrive très-légalement en selle et le caresse encore. A mesure que le cheval montre plus de calme, le canonnier reste plus long-temps sur l'étrier, et successivement monte à cheval et met pied à terre du côté gauche et du côté droit, afin d'augmenter de plus en plus la soumission du cheval.

Pour faire connaître au cheval l'effet des rênes, le canonnier doit ouvrir les rênes sans à-coup, mais franchement, de manière à ne lui laisser aucune incertitude sur ce qu'il exige de lui.

Pour lui faire connaître l'effet des jambes, le canonnier a deux gaules, une dans chaque main : elles sont d'un bois souple et liant, et assez longues pour atteindre le cheval derrière les sangles, précisément à l'endroit où les jambes se ferment. Il faut commencer par fermer les jambes par degrés, et aussitôt, si le cheval n'obéit pas, user des gaules, en augmentant progressivement la force du coup, jusqu'à ce que le cheval s'habitue à partir à la seule pression des jambes; alors on

ne fait plus usage des gaules que lorsque le cheval montre de l'incertitude.

Pour faire tourner le cheval, il faut ouvrir franchement la rêne du côté vers lequel il doit tourner, et fermer la jambe du même côté; si le cheval n'obéit pas à la pression de la jambe, employer la gaulle de ce côté; le mouvement presque fini, diminuer l'effet de la rêne et de la jambe, en soutenant de la rêne et de la jambe opposées.

Il faut, les premières fois, faire décrire au cheval des arcs de cercle plus grands, et peu à peu l'amener à tourner sur les arcs de cercle prescrits dans la première leçon.

Ces instructions étant bien comprises, on commence le travail.

On ne fait pas exécuter le travail de pied ferme indiqué dans la première leçon de l'École du canonnier, mais on exécute la marche en colonne sur la piste, comme dans la deuxième partie de cette leçon : l'instructeur a soin de placer en tête un cheval dressé, et les canonniers conservent trois pas de distance de tête à croupe,

afin de pouvoir mieux conduire leurs chevaux.

Les canonniers doivent, en commençant, mettre beaucoup de souplesse dans leur position et de liant dans leurs mouvements, afin de ne pas rebuter des chevaux déjà contraints par un poids auquel ils ne sont pas habitués.

On ne doit pas encore exiger que les chevaux marchent bien droit; on se contente de leur faire connaître les rênes et les jambes, en les redressant sur la ligne droite quand ils s'en écartent trop, et en se servant des moyens prescrits pour le passage des coins.

Ce premier travail s'exécute *au pas* seulement, pour le rendre plus facile au cheval.

C'est surtout dans l'exécution des *à droite*, des *à gauche*, des *demi-tours à droite* et *à gauche*, que les canonniers doivent se servir avec précision des rênes et des jambes, pour les bien faire connaître au cheval.

Pour faire reculer le cheval, après avoir mis pied à terre, l'instructeur se

place en face du cheval, saisit une rêne de chaque main, et, portant les poignets en avant, fait agir le mors du bridon.

Si le cheval fait des difficultés pour reculer, l'instructeur, saisissant les deux rênes de la même main, de l'autre le touche doucement avec une gaine sur les jambes de devant, le caresse aussitôt qu'il a obéi, et l'arrête après deux ou trois pas. On ne doit pas chercher à le faire reculer droit.

Pendant les premiers jours, le travail doit être court et coupé par des repos fréquents.

Dans les moments de repos, on répète la leçon du montoir; et lorsque le cheval ne bouge plus, le canonnier le monte ou en descend sans que l'instructeur le tienne. Si un cheval fait des difficultés, il faut recommencer à le tenir jusqu'à ce qu'il soit calme, cherchant à lui donner de la confiance, et se gardant bien de le maltraiter, ce qui ne ferait que l'inquiéter davantage.

Après quelques jours de travail, on s'attache à maintenir le cheval droit,

l'on exige plus de précision dans le passage des coins, ainsi que dans tous les mouvements et changements de direction, mais *au pas* seulement.

Le canonnier commence à restreindre un peu le mouvement des rênes et à diminuer l'usage des gaudes, afin que le cheval s'habitue de plus en plus à n'obéir qu'aux *aides*.

Quand le cheval marche d'aplomb sans s'abandonner, et qu'il obéit passablement aux mains et aux jambes, l'instructeur le fait passer à un *trot* modéré; mais à cette allure les reprises doivent être courtes, pour ne pas mettre les chevaux hors de leur aplomb ni les essouffler.

On ne doit pas d'abord exiger, dans la position du cheval et dans ses mouvements *au trot*, la même précision qu'*au pas*: elle ne s'obtient que par degrés.

On exerce les chevaux à reculer étant montés; les canonniers doivent agir avec beaucoup de douceur, se bornant, pour les premières fois, à leur faire faire deux ou trois pas en arrière, très-lentement, sans exiger qu'ils reculent droit.

Toutes les fois qu'un cheval a obéi, il faut avoir la main légère et le caresser.

Deuxième leçon.

Les chevaux, sellés et en bridon, sont placés sur un rang, à trois pas l'un de l'autre.

Les chevaux obéissant suffisamment aux aides, on ne fait plus usage des gaudes; mais il reste à leur faire connaître l'éperon: on ne doit l'employer que lorsque le cheval n'a pas obéi aux jambes.

Dans ce cas, le canonnier s'étant conformé à ce qui est prescrit n.° 529, pince des deux vigoureusement à l'instant même où le cheval commet la faute; en même temps il rend la main, sauf à replacer le cheval sur la piste s'il s'en écarte.

Il ne faut jamais lui faire sentir l'éperon mal à propos, mollement, ni l'un après l'autre, pour ne pas donner au cheval l'habitude de ruer à la botte.

On commence à exiger que les chevaux marchent bien droit sur la ligne droite et qu'ils soient légèrement ployés

en tournant à droite ou à gauche. On les fait ensuite trotter alternativement aux deux mains, en s'occupant de leur donner une allure franche et réglée.

Les chevaux ayant acquis de la souplesse et de l'assurance, les reprises *au trot* doivent être plus fréquentes et plus longues, et l'on doit répéter à cette allure tous les mouvements et changements de main exécutés *au pas*.

L'oblique de pied ferme n'est point exécuté.

Lorsque les chevaux travaillent bien sur la ligne droite, on commence à les mettre sur le cercle, et on leur fait exécuter progressivement quelques tours à chaque main, d'abord *au pas*, puis *au trot*. Les chevaux travaillant en cercle doivent avoir la position détaillée n.° 541.

On fait exécuter les *à droite*, les *à gauche*, les *demi-tours à droite* et les *demi-tours à gauche*, et l'on confirme ainsi les chevaux dans la connaissance des rênes et des jambes.

A la fin des reprises, les chevaux étant alors plus calmes et plus obéissants, on

les fait passer successivement de la tête à la queue de la colonne, ayant soin de donner cette leçon avec de grands ménagements, et de ramener sur la piste avec douceur les chevaux qui, malgré toutes les précautions, chercheraient à la quitter.

Cette leçon est répétée en prenant indistinctement les chevaux dans le centre de la colonne.

On ne fait pas encore partir de pied ferme *au trot*, ni arrêter, en marchant à cette allure.

Les chevaux soutenant bien l'allure du *trot*, on leur fait allonger le *trot*; mais pendant un ou deux tours au plus, afin de ne pas les *mettre sur les épaules*, ni hors de leur aplomb.

On leur fait faire ensuite un ou deux tours au plus *au galop*, seulement pour leur donner la première connaissance de cette allure, essayer leur force et augmenter leur souplesse, sans s'inquiéter *s'ils sont justes au départ*.

Les jeunes chevaux, en partant au galop, ont de la propension à fuir : les ca-

nonniers doivent chercher à les calmer, évitant surtout de les trop rechercher.

Enfin, on leur apprend à faire quelques pas de côté, comme il est prescrit n.° 556.

Cet exercice, étant difficile pour le cheval, exige beaucoup de douceur et de patience de la part de l'instructeur : de quelque mouvement de l'avant-main à droite et à gauche, un pas ou deux sur le côté, suffisent pour une première fois.

Si un cheval fait des difficultés, l'instructeur commence par lui montrer la chambrière, et si cela ne suffit pas, il la lui fait légèrement sentir derrière les sangles; le cheval ayant obéi, il le carresse.

On répète le travail du *reculer*, mais on est plus exigeant; et si le cheval se traverse, on le redresse avec ménagement.

Dans les moments de repos, les canonniers étant en colonne, ou sur un rang, à trois pas l'un de l'autre, l'instructeur fait mettre *pied à terre* et *monter à cheval* alternativement du côté droit et du côté gauche.

Troisième leçon.

Les chevaux, pour cette leçon, sont bridés.

Le travail de pied ferme, prescrit n.° 563 et suivants, n'est point exécuté.

Les chevaux marchant sur la piste, on s'occupe d'abord de les habituer à la pesanteur du mors; à cet effet, le canonnier conduit son cheval avec le filet seulement, qu'il tient de la main droite par le milieu, ayant soin de *rendre les rênes* de la bride de manière à ne pas faire agir le mors.

Quand le cheval ne témoigne plus aucune inquiétude, on commence à lui faire connaître les effets du mors.

Toutes les fois qu'il y a un coin à passer, on rassemble son cheval en se servant du filet; le cheval ayant obéi et étant déterminé à droite ou à gauche, on *rend* du filet, et l'on achève le mouvement avec la main de la bride; si le cheval montre encore de l'hésitation, on *rend* aussitôt de la main de la bride, et on reprend avec le filet.

Le filet, employé de la sorte au passage des coins et dans tous les changements de direction, fait connaître peu à peu au cheval l'effet du mors, et insensiblement on restreint l'usage du filet, pour parvenir à le conduire de la main gauche seulement.

L'effet du mors étant beaucoup plus fort que celui du filet, les mouvements de la main gauche doivent aussi être plus progressifs et moins prononcés.

Dans tous les mouvements difficiles, comme *sortir de la colonne, appuyer, etc.*, si l'instructeur s'aperçoit que les chevaux sont indécis, il fait prendre le filet au canonnier.

Quatrième leçon.

Les chevaux étant parfaitement dociles au montoir et sachant bien reculer, on fait monter à cheval et mettre pied à terre sur deux rangs, comme aux n.^{os} 482 et 506.

Le travail est le même que dans les leçons précédentes, mais les canonniers sont armés; ils ont le sabre dans le four-

reau : à mesure que les chevaux s'y habituent, on fait mettre le sabre à la main.

On fait exécuter ensuite le maniement des armes, d'abord de pied ferme, puis en marchant, comme à la deuxième partie de la troisième leçon de l'*École du Canonnier*, employant toujours la plus grande douceur pour y habituer les chevaux par degrés.

Moyens pour habituer les chevaux à sauter le fossé et la barrière.

A la fin de la leçon, et avant de conduire les chevaux à l'écurie, on les exerce à sauter le fossé et la barrière.

Ce travail demande beaucoup de précautions et de ménagements.

On fait exécuter le saut du fossé avant celui de la barrière, qui est le plus difficile.

Pour les premières fois, le fossé doit être étroit et peu profond, et la barrière peu élevée.

On commence toujours par faire sauter les chevaux en main, ayant l'atten-

tion de mettre en tête un cheval déjà habitué à cet exercice.

Pour éviter aussi que le cheval ne s'arrête court, comme il arrive souvent, on le fait passer d'abord à côté du fossé et par-dessus la barrière abattue, afin qu'il connaisse d'avance l'obstacle qu'il doit franchir.

Ces précautions prises, le canonnier tient l'extrémité des rênes de la bride avec la main droite, et court au fossé ou à la barrière, qu'il franchit le premier; l'instructeur suit le cheval, lui montre la chambrière, et la fait claquer dans le même moment, pour le déterminer; le canonnier le caresse après qu'il a sauté.

Si un cheval fait des difficultés, l'instructeur le détermine avec la chambrière, en y mettant beaucoup de patience, mais ne permet jamais qu'il rentre à l'écurie sans avoir sauté.

Les chevaux ne doivent sauter qu'une fois ou deux au plus par jour; ce travail trop réitéré finirait par les rebuter.

On ne doit faire sauter le cheval monté que lorsqu'il a sauté en main et sans in-

décision. A cet effet, chaque canonnier, en arrivant au fossé ou à la barrière, détermine son cheval comme il est prescrit n.° 623 et suivants.

Lorsqu'un cheval refuse d'obéir, il faut reprendre du terrain pour essayer de nouveau à le faire sauter, le mettant, au besoin, à quelques pas en file derrière un autre cheval qui saute franchement: l'instructeur le suit pour le déterminer avec la chambrière, et si, malgré toutes les précautions, le cheval refuse encore de sauter, il fait mettre pied à terre au canonnier, fait de nouveau sauter le cheval en main, et ne le fait remonter que quand il saute sans indécision.

Les chevaux de selle et de trait recevront l'instruction précédente; néanmoins, parmi ces derniers on n'astreint pas au galop, au saut du fossé et de la barrière, ceux dont la conformation s'oppose à ce genre d'instruction: en général on use modérément du galop.

Réunion des jeunes chevaux en peloton.

Pour habituer les jeunes chevaux à la pression du rang et aux mouvements qu'ils doivent exécuter en troupe, on suit la progression des trois articles de l'École du peloton, en se conformant à ce qui suit :

On ne prend pas d'abord d'alignements successifs de pied ferme avec les jeunes chevaux, parce que généralement ils ne sont pas assez calmes.

Dans les formations, les canonniers doivent maintenir les chevaux droits, et s'aligner à mesure qu'ils arrivent; mais une fois dans le rang et arrêtés, ils ne doivent plus les rechercher pour les remettre droits, ni pour se rapprocher, parce que les jeunes chevaux sont inquiets d'être rassemblés trop long-temps, et se défendent presque toujours.

En commençant à marcher par deux, par quatre, et par peloton, les canonniers doivent conserver beaucoup d'aisance, éviter de se serrer et même de se rapprocher botte à botte, se relâcher

beaucoup des cuisses et des jambes, exiger peu de leurs chevaux et calmer ceux qui s'animent en arrêtant et rendant.

Lorsque les chevaux sont calmes et qu'ils marchent sans ardeur, les canonniers se rapprochent botte à botte, sans pourtant se serrer, et alors seulement on observe avec plus d'exactitude les distances, les directions et l'alignement.

On a l'attention de placer sur les ailes les chevaux pour qui la pression du rang est plus pénible, et peu à peu on les rapproche du centre, où la pression se fait sentir davantage.

Dans la marche en colonne et en bataille, on s'occupe à rendre les allures égales et régulières, évitant de trop multiplier les ruptures et les formations, jusqu'à ce que les chevaux soient parfaitement dressés.

On fait converser par pelotons, mais ces mouvements sont fréquemment entrecoupés de marches directes, afin de calmer les chevaux pour lesquels la pression devient quelquefois trop forte;

l'allure des chevaux placés du côté du pivot étant ralentie, ils s'ennuient d'être ainsi retenus par la main du canonnier, et presque toujours ils se défendent quand on les fait converser longtemps et souvent.

On exécute *au pas* seulement les *à droite*, les *à gauche*, les *demi-tours à droite*, les *demi-tours à gauche*, *par quatre*, ayant l'attention de ne pas trop les multiplier.

Les derniers jours de leur instruction ils sont montés avec armes et bagages; si quelque cheval, inquieté par le porte-manteau, rue et se défend, on l'éloigne de la troupe, et on l'habitue peu à peu au porte-manteau, en le laissant chargé à l'écurie pendant une heure ou deux par jour.

Lorsque les jeunes chevaux sont suffisamment dressés, avant de les livrer aux batteries, on leur fait exécuter pendant quelques semaines les diverses formations de *l'École du peloton au trot*.

Moyens pour habituer les chevaux au feu et aux bruits de guerre.

On fait monter avec les jeunes chevaux quelques chevaux dressés et sages au feu; vers la fin du travail, les canonniers qui montent ces derniers s'éloignent de quelques pas et tirent des coups de pistolet pendant que les autres continuent de marcher sur la piste, les canonniers ayant soin de calmer et de caresser ceux qui s'animent ou s'effraient.

On emploie ce moyen pendant quelques jours, les canonniers se rapprochant de plus en plus et finissant par tirer dans l'intérieur du carré; on fait ensuite tirer en retournant au quartier, d'abord derrière la colonne, puis vers le centre, et enfin à la tête de la colonne, en lui faisant faire face à quelques pas.

On met, dans le commencement, un peu d'intervalle d'un coup de pistolet à l'autre, et l'on tire plus fréquemment à mesure que les chevaux deviennent

plus tranquilles, en évitant qu'ils ne soient piqués par les grains de poudre.

Lorsque les jeunes chevaux commencent à s'habituer au bruit des armes, les canonniers qui les montent, ayant chargé leurs pistolets dans l'intervalle des reprises, font feu l'un après l'autre, à l'avertissement de l'instructeur.

Cette leçon doit être donnée avec précaution, en observant de suspendre le feu quand les chevaux s'animent; lorsqu'ils deviennent plus tranquilles, on répète les coups de pistolet plus fréquemment.

S'il se trouve des chevaux assez inquiets pour mettre habituellement le désordre parmi les autres, il faut les faire rentrer à l'écurie; on s'occupe alors matin et soir de les habituer, séparément et peu à peu, au bruit des armes. A cet effet, on les mène en main dans la carrière, où l'on fait tirer quelques coups de pistolet, en les caressant pour les calmer et en leur donnant ensuite de l'avoine. D'abord on fait tirer de loin, et peu à peu de plus près. Quand les

chevaux s'y habituent, on les remet avec les autres, pour recevoir, étant montés, les mêmes leçons.

Lorsque les chevaux ne sont plus effrayés des coups de pistolet tirés l'un après l'autre, on les réunit à l'extrémité de la carrière; on les fait marcher en avant et approcher doucement d'hommes à pied placés à l'autre extrémité, qui font feu ensemble plusieurs fois de suite; quand ils sont à cinquante pas, on cesse de tirer, et les chevaux continuent de marcher jusqu'à ce qu'ils arrivent sur les hommes à pied; alors on les arrête et on les caresse.

L'instructeur d'équitation assiste toujours à cette leçon, afin de s'assurer qu'elle est donnée avec soin et qu'elle n'occasionne aucun désordre.

Après avoir habitué les jeunes chevaux au bruit du pistolet et du mousqueton, on les accoutume à celui du canon, en les conduisant, réunis avec des chevaux faits au feu, aux exercices du tir. On les approche graduellement des pièces qui font feu.

On habitue aussi les jeunes chevaux au maniement des armes, au flottement des étendards, des drapeaux, au bruit du tambour, et enfin à tous les bruits de guerre, toujours à la fin du travail, en suivant la même progression et en employant les mêmes moyens de douceur.

Chevaux difficiles à dresser.

Les jeunes chevaux opposent souvent des résistances dont il est bon de connaître la cause pour y remédier.

Les uns sautent de gaieté ou par trop d'ardeur; il faut, sans les maltraiter, les ramener doucement sur la piste, les calmer en arrêtant et rendant moelleusement, et se servant très-peu des jambes.

Les autres sautent par malice et pour désarçonner leur cavalier; il faut leur faire sentir tous les degrés d'aide pour les remettre, employant le châtiment comme dernière ressource, parce que, trop prompt ou trop fréquent, il rendrait les chevaux plus difficiles.

Quant aux chevaux qui s'arrêtent et qui refusent d'avancer, cela peut pro-

venir de faiblesse, de peur ou d'entêtement.

Si c'est de faiblesse, ce qu'indiquent suffisamment la conformation du cheval et la manière dont il travaille, il faut proportionner le travail à ses moyens.

Si c'est de peur, il faut le conduire doucement sur l'objet qui l'effraie, l'arrêtant de temps en temps avant d'y arriver, rendant la main, appelant de la langue et lui donnant de la confiance par tous les moyens possibles. Arrivé enfin sur l'objet, on le lui laisse flairer, pour qu'il voie bien qu'il n'a rien à craindre, et on le caresse. Il faut, dans tous les cas, se garder de punir le cheval peureux, ce qui ne ferait qu'augmenter le mal.

Enfin, si c'est par entêtement, il faut, après avoir employé tous les moyens de douceur, se servir de la chambrière, l'éperon portant souvent le cheval à se défendre davantage: c'est à l'instructeur, qui connaît le cheval, à en prescrire ou en défendre l'usage.

Il y a des chevaux qui ont l'habitude

de se cabrer. Le canonnier doit, sans déranger son assiette, porter le haut du corps en avant et ne pas s'attacher aux rênes, ce qui peut faire renverser le cheval, mais au contraire rendre la main et faire sentir l'effet des jambes.

Il en est d'autres qui ont le défaut de ruer. Le canonnier doit porter le corps un peu en arrière, sans se roidir; élever la main pour empêcher le cheval de mettre la tête entre les jambes, et le déterminer à se porter en avant, en fermant les jambes.

Il est rare qu'un cheval rue droit; il jette presque toujours la croupe à droite ou à gauche. Le canonnier, tout en se conformant à ce qui est prescrit ci-dessus, doit sentir plus fortement la rêne du côté vers lequel le cheval rue, afin d'opposer les épaules aux hanches.

Lorsqu'un cheval veut ruer en marchant, on s'en aperçoit au ralentissement de ses jambes de devant. On peut de même, par le ralentissement de ses jambes de derrière, prévoir que le cheval veut se cabrer.

Quand les chevaux ont résisté à tous les moyens de douceur et aux châtiements, on a recours à la leçon de la longe.

Leçon de la longe.

Cette leçon, très-difficile, exige beaucoup de ménagement, afin de ne pas user le cheval en voulant le réduire; elle doit durer une demi-heure ou trois quarts d'heure au plus, et les repos doivent être fréquents.

Le caveçon sert, dans le travail en cercle, à modérer l'allure du cheval, à le rapprocher du centre. Il sert aussi à l'en éloigner, en faisant serpenter la longe; il peut être également employé à réprimer ses fautes.

Avec la chambrière, on accélère le train du cheval, on l'éloigne du centre, et on le corrige.

L'instructeur s'aide alternativement de la chambrière et du caveçon pour vaincre la résistance du cheval; mais il doit bien se garder de se servir des deux à la fois, ni d'en abuser, l'abus

du caveçon portant le cheval à se défendre et le mettant sur les jarrets, celui de la chambrière pouvant le rebuter et le rendre rétif.

La longe doit être tenue assez longue pour ne pas fatiguer le cheval, en le forçant à travailler sur un cercle trop resserré.

Il faut mettre au cheval un bridon d'abreuvoir, et placer le caveçon de manière qu'il ne gêne pas la respiration.

Un instructeur et un sous-instructeur sont nécessaires pour donner cette leçon; le sous-instructeur tient la longe et se place au centre.

L'instructeur, pour acheminer le cheval sur le cercle, le conduit par la rêne du dedans, tenant la chambrière de la main opposée et derrière lui; il marche avec le cheval aussi long-temps qu'il est nécessaire: à mesure que le cheval marche avec plus de confiance, il s'en éloigne tenant la longe de la main droite (en marchant à main droite) et la chambrière de la main gauche, jusqu'à ce qu'il soit à une égale distance

du cheval et de celui qui tient la longe. Il accompagne toujours le cheval dans son mouvement, et se sert au besoin de la longe et de la chambrière, pour le maintenir sur le cercle et l'entretenir dans son allure.

Si le cheval s'arrête court lorsque l'instructeur s'est éloigné, s'il recule ou tire sur la longe et refuse de se porter en avant au bruit de la chambrière, il l'achemine de nouveau sur le cercle, pour lui faire mieux comprendre ce qu'il en exige.

En s'éloignant de nouveau, l'instructeur montre la chambrière au cheval et la lui fait même sentir entre l'épaule et le ventre, s'il est nécessaire; et à mesure que le cheval marche avec plus de confiance, il lui donne plus de liberté.

Si au lieu de trotter le cheval galope, l'instructeur secoue légèrement la longe par un mouvement très-doux de la main. Ces légères secousses doivent se donner horizontalement et non verticalement.

Après quelques tours, l'instructeur diminue le cercle, et tâche d'arrêter le

cheval à la voix, en le faisant venir à lui; dès qu'il a obéi, il le caresse, lui fait faire quelques pas en arrière et l'achemine sur le cercle, à l'autre main, avec les mêmes précautions.

A la fin de la leçon, et lorsque le cheval est plus docile, on le monte, non pour le faire travailler à la longe, mais pour en obtenir ce qu'il avait refusé de faire : il faut être peu exigeant si le cheval se soumet, le caresser et lui ôter le caveçon.

Si, malgré toutes ces précautions et la patience de l'instructeur, le cheval refuse encore d'obéir, on le remet à la longe avant de le renvoyer, et l'on continue ces leçons jusqu'à ce qu'il ne fasse plus de résistance.

Le travail à la longe peut aussi être employé (mais toujours avec beaucoup de ménagements) pour donner de la souplesse aux chevaux qui en manquent.

NOMENCLATURE DU HARNACHEMENT
DES CHEVAUX DE SELLE.

Selle complète.

Arçon.

Nervé, en bois de hêtre, recouvert en toile.

Parties en bois.	}	Arcade de devant.	{ Pommeau. Pointes.
		Bandes. Troussequin. Arcade de devant. Pointes de derrière. (Prolongement des bandes.)	

Parties en fer.	}	en dessous.	{ Bande de garrot. Idem de collet. Idem de rognon. Contrebandes de pointes de derrière. Contrebande de garrot.
		en dessus.	{ Bandes antérieures et postérieures de trousséquin.

Crampons.
Dragonne et son anneau.
Chapes avec enchapures.
Boucles de poitrail (à rouleau).
Porte-étrivières (à rouleau).

Faux siège et matelassure.

Faux siège.
Trois traverses et une rallonge.
Rembourrage avec trente-sept décagrammes (12 onces) de bourre.
Toile de faux siège.
Toile de matelassure.

Siège.

Siège avec ses joues.

Garniture de troussequin.

Garniture de troussequin et pointes.
Rembourrage en bourre.
Contour de troussequin en cuivre.

Quartiers.

Deux quartiers.
Deux porte-fers.
Deux courroies avec bouton.
Deux tirants.

Panneaux.

Deux panneaux, d'un côté en basane, de l'autre en toile.
Bordure.
Rembourrage de cinquante décagrammes (16 onces) de crin, le reste en bourre.
Quatre chaussures.

Huit contre-sanglons (dont deux de fourreaux).

Deux trousse-étriers, avec bouton.
Une fonte, un chapelet, un étui de hache.
Une courroie de fonte, avec boucle à rouleau.
Une courroie d'étui de hache.

Sangles.

Une paire de sangles.
Un surfaix de sangles.
Six boucles enchapées, à rouleaux.
Un passant.

Croupière.

Corps de croupière en fourche.
Culeron rembourré de quatre décagrammes de bourre.
Une longe.
Une chape, avec son enchapure à fourche.
Une courroie trousse-traits.

Étrivières.

Une paire d'étrivières, deux boucles, deux passants fixes.

Étriers.

Une paire d'étriers (l'œil, les branches et le plat).

Courroies.

Trois courroies de manteau, deux doubles et une simple.
Trois courroies de charge (simples).
Une lanière de pistolet.

Poitrail.

Poitrail à atteler, avec ses montants.
Boucles enchapées.
Anneaux en triangle.
Paire de traits en corde.
Maillons en fer.

Surfaix de schabraque.

Surfaix avec boucle et contre-sanglon.

Schabraque.

Peau de mouton blanc, à demi-poil.
Bordure en drap écarlate.
Doublure en treillis.

Couverture.

Couverture en laine blanche de un mètre quatre décimètres de côté.

Bride.

Une muserolle.
Deux montants.

Deux porte-mors.
Une sous-gorge.
Un dessus de tête.
Un frontal.
Huit boucles.
Une sous-barbe.
Une paire de rênes, avec fouet.
Deux porte-rênes.
Une gourmette de rechange, avec esse et crochet.
Un mors (pour la nomenclature, voyez l'art. EMBOUCHURE).

Filet.

Un mors (pour la nomenclature, voyez l'art. EMBOUCHURE).
Un grand montant, formant têtère.
Un petit montant avec boucle.
Un frontal.
Rênes.
Une boucle et son passant.

Licol de parade.

Une muserolle (composée d'un dessus de nez et d'une sous-barbe).
Un passant mobile.
Deux anneaux carrés.
Deux anneaux ronds.
Un entre-deux d'anneaux.

Deux montants.
 Un passant à boutonnière.
 Une longe bouclée.
 Deux boucles.
 Deux passants fixes.
 Deux garnitures d'anneaux carrés.

Bridon d'abreuvoir.

Une têtère.
 Une paire de rênes.
 Un mors.
 Deux olives en bois.
 Deux boucles.

ÉCOLE DU CANONNIER A CHEVAL.

477. Cette école a pour objet de former des canonniers adroits à manier les chevaux dans toutes les directions et à toutes les allures.

Pour obtenir ce résultat, les instructeurs doivent s'attacher, dès le premier jour, à bien placer à cheval les hommes de recrue, et à leur donner les moyens de conduire leurs chevaux par une application graduelle et constante des principes.

La méthode prescrite aux instructeurs à l'école du canonnier à pied, n.° 1, pour donner la leçon, est applicable à l'école du canonnier à cheval.

On fait toujours commencer le travail *au pas*, afin de donner aux canonniers la facilité de bien s'asseoir et de calmer leurs chevaux, qui sont ordinairement plus ardents au sortir de l'écurie. Le travail se termine également *au pas*.

Il faut, dans le commencement, faire beaucoup marcher sur les pistes *au pas* et *au trot*; lorsque les canonniers ont acquis un peu de solidité, on multiplie les mouvements et les changements de direction.

Les chevaux les plus sages sont choisis de préférence pour la première leçon.

478. Lorsque l'instructeur veut faire repos, il commande :

REPOS.

A ce commandement, le canonnier n'est plus astreint à garder l'immobilité. Il faut faire de fréquents repos, surtout dans les commencements, et en profiter quelquefois

66 ÉCOLE DU CANONNIER A CHEVAL.

pour questionner le canonnier sur les instructions qu'il a reçues.

Lorsque l'instructeur veut faire commencer le travail, il commande :

GARDE A VOUS.

A ce commandement, le canonnier prend sa position, l'immobilité, et fixe son attention.

PREMIÈRE LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE. DEUXIÈME PARTIE.

Amener son cheval sur le terrain.

Position du canonnier avant de monter à cheval.

Monter à cheval.

Position du canonnier à cheval.

Tête à droite, tête à gauche.

Allonger les rênes du bridon.

Raccourcir les rênes du bridon.

Marcher à main droite, marcher à main gauche.

Tourner à droite, tourner à gauche en marchant.

Arrêter et repartir.

Passer du pas au trot, du trot au pas.

Changements de main.

Croiser les rênes alternativement dans les deux mains, et les séparer en marchant.

PREMIÈRE LEÇON. 67

Croiser les rênes dans la main gauche.

Prendre les rênes dans les deux mains.

Croiser les rênes dans la main droite.

De l'usage des rênes.

De l'usage des jambes.

De l'effet des rênes et des jambes.

Marcher.

Arrêter.

A droite, à gauche.

Demi-tour à droite, demi-tour à gauche.

Quart d'a droite, quart d'a gauche.

Reculer ou cesser de reculer.

Mettre pied à terre.

Défiler.

A droite ou à gauche par canonnier en marchant.

Demi-tour à droite ou demi-tour à gauche par canonnier, en marchant à la même hauteur.

Demi-tour à droite ou demi-tour à gauche par canonnier, en marchant en colonne.

PREMIÈRE PARTIE.

479. Cette première partie de la leçon se donne, autant que possible, homme par homme, afin d'y apporter plus de

soin. En aucun cas, le même instructeur ne doit la donner à plus de quatre canonniers à la fois; ils sont alors placés sur la même ligne à trois pas (3 mètres) l'un de l'autre.

Le canonnier est en veste, bonnet de police et bottes sans éperons.

Le cheval est sellé et en bridon. (*Le bridon est allongé au moyen d'une courroie de charge, pour tenir lieu du fouet de la bride.*)

Nota. Afin d'éviter les répétitions, cette leçon contient le détail complet pour monter à cheval, mettre pied à terre et défiler, comme pour les canonniers armés et formés sur deux rangs. L'instructeur en retranche ce qui est inutile à la leçon qu'il donne. Les détails applicables aux leçons suivantes sont en caractères italiques.

Amener son cheval sur le terrain.

480. Le canonnier amène son cheval sur le terrain, les rênes passées sur l'encolure, et leur extrémité engagée dans la courroie de charge de gauche. Il tient les rênes avec la main droite, à seize centimètres (6 pouces) de la bouche du cheval, les ongles en dessous, la main haute et ferme, pour empêcher le cheval de sauter.

Lorsque le canonnier est en armes, il a le sabre au crochet. Arrivé sur le terrain, décrocher son sabre.

Position du canonnier avant de monter à cheval.

481. Le canonnier se place du côté montoir, le flanc droit à hauteur de la ganache; il tient les rênes avec la main droite, à seize centimètres (6 pouces) de la bouche du cheval, les ongles en dessous.

Le canonnier a les talons sur la même ligne, et rapprochés autant que sa conformation le permet; les pieds un peu moins ouverts que l'équerre, également tournés en dehors; les jarrets tendus sans les roidir, le corps d'aplomb sur les hanches et un peu penché en avant, les épaules effacées, également tombantes; la main gauche pendante sur le côté, la paume de la main un peu tournée en dehors, le petit doigt le long de la couture du pantalon; la tête droite sans être gênée, le menton rapproché du col sans le couvrir, les yeux fixés droit devant soi.

Lorsque le canonnier est en armes, il a la main gauche par-dessus le sabre.

Monter à cheval.

482. L'instructeur commande :

PRÉPAREZ-VOUS POUR MONTER = (à) CHEVAL.

2 temps, le deuxième divisé en 2 mouvements.

(Pl. 49, fig. A.)

1. A la première partie du commandement, qui est PRÉPAREZ-VOUS POUR MONTER, les n.^{os} 1 et 3 de chaque rang se portent en avant à 6 pas (6 mètres), en partant du pied gauche, et se maintiennent vis-à-vis de leurs intervalles, se réglant à droite.¹

2. Premier mouvement. A la dernière partie du commandement, qui est (à) CHEVAL, porter le pied droit à huit centimètres (3 pouces) en arrière du gauche, faire un à droite et demi sur les deux talons, le pied droit restant en avant; abandonner la rêne droite, glisser la main droite le long de la rêne gauche; faire deux pas en partant du pied droit et un à gauche sur la pointe du pied gauche, le côté droit vers le flanc du cheval, rapporter le talon droit à huit centimètres (3 pouces) en arrière du gauche, la main droite sai-

¹ Dans cette leçon le premier temps se trouvant supprimé, on détaillera ainsi sur le terrain : A la première partie du commandement, qui est PRÉPAREZ-VOUS POUR MONTER, rester immobile.

sissant le bout des rênes et se plaçant sur le trousséquin.

Deuxième mouvement. Mettre le tiers du pied gauche dans l'étrier, en l'appuyant à l'avant-bras du cheval, se tenir sur la pointe du pied droit et saisir avec la main gauche une poignée de crins par-dessus les rênes, le plus avant possible, l'extrémité des crins sortant du côté du petit doigt.

A = CHEVAL.

2 temps.

1. A la première partie du commandement, qui est A, s'élaner du pied droit en tirant fortement les crins à soi; appuyer en même temps la main sur le trousséquin de manière à empêcher la selle de tourner; le corps droit.

2. A la dernière partie du commandement, qui est CHEVAL, passer la jambe droite tendue par-dessus la croupe du cheval, sans le toucher; se mettre légèrement en selle, en portant la main droite, sans quitter les rênes, sur la fonte droite, la paume de la main appuyée dessus, les doigts en dehors, et prendre une rêne du bridon dans chaque main.

En bride : passer les rênes dans la main gauche et les ajuster; chausser l'étrier droit.

Reprenez = VOS RANGS.

A la dernière partie du commandement, qui est VOS RANGS, les n.ºs 1 et 3 élèvent les poignets ou la main de la bride, et tiennent les jambes près, pour empêcher la ruade; les n.ºs 2 et 4 rentrent dans les intervalles, sans à-coup et sans précipitation.

Le deuxième rang, étant formé, serre à deux tiers de mètre (2 pieds) de distance du premier.

483. Avant de faire exécuter le commandement A CHEVAL, l'instructeur en détaille de suite les deux temps, et ne met que peu d'intervalle entre la première et la deuxième partie de ce commandement, parce que, les canonniers restant long-temps sur l'étrier, les chevaux se tourmenteraient et ne seraient pas droits.

L'instructeur fait remarquer aux canonniers qu'en portant la main droite sur la fonte, avant de se mettre en selle, ils se donnent le moyen d'y arriver légèrement et ne courent pas de risque de se blesser en enfourchant leurs chevaux.

L'instructeur fait relever et croiser les

étriers sur l'encolure, l'étrier gauche par-dessus le droit.

Position du canonnier à cheval.

(Pl. 48.)

Les fesses portant également sur la selle et le plus en avant possible.

Les cuisses tournées sans effort sur leur plat, embrassant également le cheval, ne s'allongeant que par leur propre poids et par celui des jambes.

Le pli des genoux liant.

Les jambes libres et tombant naturellement.

La pointe des pieds tombant de même.

Les reins soutenus sans roideur.

Le haut du corps aisé, libre et droit.

Les épaules également effacées.

Les bras libres, les coudes tombant naturellement.

La tête droite, aisée et dégagée des épaules.

Une rêne du bridon dans chaque main, les doigts fermés, le pouce allongé sur chaque rêne, les poignets à hauteur du coude, soutenus et séparés à seize centimètres (6 pouces) l'un de l'autre, les doigts se faisant face, l'extrémité supérieure des rênes sortant du côté du pouce.

484. Les fesses portant également sur

la selle : servant de base à la position du canonnier, elles doivent être également chargées de tout le poids du corps, pour assurer son aplomb.

Et le plus en avant possible : afin que le canonnier ait plus de facilité pour embrasser son cheval et rester constamment lié à tous ses mouvements.

Les cuisses tournées sans effort sur leur plat, embrassant également le cheval : plus les cuisses ont d'adhérence avec le cheval, et plus le canonnier a de solidité. Si elles n'embrassaient pas également le cheval, l'assiette du canonnier serait dérangée.

Ne s'allongeant que par leur propre poids et par celui des jambes : si elles ne tombaient pas naturellement, elles ne pourraient s'allonger qu'avec effort, ce qui leur ferait contracter de la roideur.

Le pli des genoux liant : pour donner aux jambes la facilité de se porter plus ou moins en arrière, sans déranger la position des cuisses.

Les jambes libres et tombant naturellement; la pointe des pieds tombant

même : la roideur des jambes nuirait à la facilité et à la justesse de leur action.

Les reins soutenus sans roideur : les reins doivent être soutenus pour donner au canonnier de la grâce et de la solidité. Leur roideur l'empêcherait de se lier à tous les mouvements du cheval.

Le haut du corps aisé, libre et droit : le corps ne peut conserver son aplomb que par la souplesse et l'aisance.

Les épaules également effacées : les épaules en avant feraient arrondir le dos et rentrer la poitrine; trop en arrière, elles feraient creuser les reins et gêneraient l'action des bras.

Les bras libres : pour ne pas employer plus de force qu'il n'en faut, tout mouvement gêné ne pouvant produire qu'un effet sans justesse.

Les coudes tombant naturellement : pour qu'ils contribuent à charger la base, et qu'ils ne communiquent de roideur ni au corps ni aux avant-bras.

La tête droite : si la tête n'était pas droite, elle entraînerait le corps du côté où elle pencherait.

Aisée et dégagée des épaules : afin de pouvoir la tourner avec aisance, et que ses mouvements soient indépendants de ceux du corps.

Tête à droite, tête à gauche.

485. Comme il est prescrit n.º 7, 8 et 9.

Allonger les rênes du bridon.

486. L'instructeur commande :

Allongez la rêne = GAUCHE (OU DROITE).
1 temps, 2 mouvements.

1. A la dernière partie du commandement, qui est GAUCHE, rapprocher les poignets l'un de l'autre sans les renverser, saisir la rêne gauche avec le pouce et le premier doigt de la main droite à trois centimètres (1 pouce) du pouce gauche.

2. Entr'ouvrir la main gauche et faire couler la rêne jusqu'à ce que les deux pouces se touchent, refermer la main et replacer les poignets.

Raccourcir les rênes du bridon.

487. L'instructeur commande :

Raccourcissez la rêne = GAUCHE (OU DROITE).
1 temps, 2 mouvements.

1. A la dernière partie du commandement, qui est GAUCHE, rapprocher les poignets l'un de l'autre sans les renverser, saisir la rêne gauche avec le pouce et le premier doigt de la main droite, de manière que les pouces se touchent.

2. Entr'ouvrir la main gauche, élever la main droite, et laisser couler la rêne jusqu'à ce que les pouces se trouvent à trois centimètres (1 pouce) l'un de l'autre; refermer la main et replacer les poignets.

On allonge et l'on raccourcit la rêne droite suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

Croiser les rênes dans la main gauche.

488. L'instructeur commande :

Croisez les rênes = DANS LA MAIN GAUCHE.
1 temps.

A la dernière partie du commandement, qui est DANS LA MAIN GAUCHE, renverser le poignet gauche, les ongles en dessous, en l'amenant vis-à-vis du milieu du corps; entr'ouvrir la main, y passer la partie de la rêne qui était dans la main droite, refermer la main gauche, et replacer la main droite sur le côté.

Prendre les rênes dans les deux mains.

489. L'instructeur commande :

Séparez = VOS RÊNES.

1 temps.

A la dernière partie du commandement, qui est *VOS RÊNES*, entr'ouvrir la main gauche, saisir avec la main droite, les ongles en dessous, la partie de la rêne droite qui est dans la main gauche, et replacer les poignets à seize centimètres (6 pouces) l'un de l'autre.

Croiser les rênes dans la main droite.

490. L'instructeur commande :

Croisez vos rênes = DANS LA MAIN DROITE.

1 temps.

Comme il est prescrit n.º 488, et par les moyens inverses.

On sépare les rênes comme il est prescrit n.º 489, et par les moyens inverses.

Pour employer à ces mouvements le moins de temps possible et les rendre plus faciles à comprendre, l'instructeur les démontre en les exécutant lui-même.

De l'usage des rênes.

491. Les rênes servent à préparer le cheval

aux mouvements qu'il doit exécuter, à le diriger et à l'arrêter. Leur action doit être progressive et d'accord avec celle des jambes.

Toutes les fois que le canonnier se sert des rênes, les bras doivent agir avec souplesse et leurs mouvements doivent s'étendre du poignet à l'épaule.

De l'usage des jambes.

492. Les jambes servent à déterminer le cheval en avant, à le soutenir et à l'aider à tourner à droite ou à gauche. Toutes les fois que le canonnier veut porter son cheval en avant, il doit fermer les jambes par degrés derrière les sangles, et proportionner leur effet à la sensibilité du cheval, ayant l'attention de ne point ouvrir ni remonter les genoux, dont le pli doit être liant. Le canonnier relâche les jambes par degrés comme il a dû les fermer.

De l'effet des rênes et des jambes.

493. En élevant un peu les poignets et tenant les jambes près, on *rassemble son cheval*; en élevant davantage les poignets, on ralentit son allure; en augmentant encore leur effet, on l'arrête et on le fait reculer. Le canonnier doit élever les poignets en les rapprochant du corps, sans les arrondir.

En ouvrant la rêne droite et fermant la jambe droite, on détermine son cheval à tourner à droite. Pour ouvrir la rêne droite, on porte le poignet droit, sans le renverser, plus ou moins à droite, suivant la sensibilité du cheval.

En ouvrant la rêne gauche et fermant la jambe gauche, on détermine son cheval à tourner à gauche. Pour ouvrir la rêne gauche, on porte le poignet gauche, sans le renverser, plus ou moins à gauche, suivant la sensibilité du cheval.

En baissant un peu les poignets, on donne à son cheval la liberté de se porter en avant, et en fermant les jambes, on l'y détermine.

Marcher.

494. L'instructeur commande:

1. *Canonnier en avant.*
2. MARCHÉ.

(Pl. 49, fig. B.)

Au commandement *canonnier en avant*, élever un peu les poignets et tenir les jambes près, pour rassembler son cheval.

Au commandement MARCHÉ, baisser un peu les poignets, ce qui s'appelle *rendre la main*, et fermer les jambes plus ou moins, suivant la sensibilité du cheval. Le cheval ayant obéi.

replacer les poignets et les jambes par degrés.

495. Si le canonnier ne rassemblait pas son cheval au commandement préparatoire, l'exécution du deuxième commandement serait trop brusque ou trop lente.

Si le canonnier, au commandement d'exécution, ne commençait pas par baisser les poignets, le cheval n'aurait pas la liberté nécessaire pour se porter en avant.

Si le canonnier ne fermait pas également les jambes, le cheval ne partirait pas droit; et s'il ne les fermait pas progressivement, le cheval n'obéirait que par à-coup.

Arrêter.

496. Après quelques pas, l'instructeur commande:

1. *Canonnier.*
2. HALTE.

Au commandement *canonnier*, rassembler son cheval sans ralentir son allure.

Au commandement HALTE, s'asseoir en se grandissant du haut du corps; élever en même

temps les poignets par degrés, et tenir les jambes près, pour empêcher le cheval de reculer. Le cheval ayant obéi, replacer les poignets et les jambes par degrés.

Lorsque le cheval n'obéit pas, lui faire sentir successivement l'effet de chaque rêne, suivant sa sensibilité, ce qui s'appelle *scier du bridon*.

497. Si le canonnier serrait les cuisses ou les jambes, le cheval ferait des difficultés pour arrêter.

Si le canonnier ne se servait pas des deux rênes également, et ne tenait pas les jambes également près, le cheval arrêterait de travers.

Si le canonnier se servait des rênes avec trop de force ou sans gradation, le cheval arrêterait par à-coup, reculerait et se mettrait sur les jarrets.

A droite, à gauche.

498. L'instructeur commande :

1. *Canonnier à droite (ou à gauche).*
2. MARCHÉ.
3. HALTE.

(Pl. 49, fig. C.)

Au commandement *canonnier à droite*, rassembler son cheval.

Au commandement MARCHÉ, ouvrir la rêne droite et fermer progressivement la jambe droite. Afin de ne pas tourner son cheval trop court, le déterminer en avant sur un quart de cercle de trois pas (3 mètres). Le mouvement presque fini, diminuer l'effet de la rêne et de la jambe droite, en soutenant de la rêne et de la jambe gauche pour terminer le mouvement.

Au commandement HALTE, élever un peu les poignets et tenir les jambes près, pour maintenir le cheval droit dans la nouvelle direction; replacer les poignets et les jambes par degrés.

499. Si le canonnier ne déterminait pas son cheval en avant pour lui faire décrire l'arc de cercle prescrit, le mouvement serait trop raccourci.

Si le canonnier, vers la fin du mouvement, ne diminuait pas l'effet de la rêne et de la jambe droite, en soutenant de la rêne et de la jambe gauche, le cheval ferait plus d'un à droite.

Demi-tour à droite, demi-tour à gauche.

500. L'instructeur commande :

1. *Canonnier, demi-tour à droite (ou à gauche).*
2. MARCHÉ.
3. HALTE.

(Pl. 49, fig. D.)

Ce mouvement s'exécute suivant les principes prescrits pour faire un à droite ou un à gauche, avec cette différence que le cheval doit parcourir un demi-cercle de six pas (6 mètres), et faire face en arrière.

501. Afin de mieux faire comprendre au canonnier les mouvements détaillés n.º 498 et 500, l'instructeur se place à l'épaule du cheval, et figure chaque mouvement à pied, en décrivant l'arc de cercle prescrit.

Quart d'à droite, quart d'à gauche.

502. L'instructeur commande :

1. *Canonnier oblique à droite (ou à gauche).*
2. MARCHÉ.
3. HALTE.

(Pl. 49, fig. E.)

Au commandement *canonnier oblique à droite*, rassembler son cheval.

Au commandement MARCHÉ, ouvrir un peu la rêne droite et fermer un peu la jambe droite, pour faire exécuter au cheval un quart d'à droite; soutenir presque en même temps de la rêne et de la jambe gauche, pour terminer le mouvement sans forcer le degré d'obliquité.

Au commandement HALTE, élever un peu les poignets et tenir les jambes près, pour maintenir le cheval dans la direction du quart d'à droite; replacer les poignets et les jambes par degrés.

L'instructeur commande HALTE presqu'immédiatement après le commandement MARCHÉ : il n'exige pas une grande exactitude dans ce mouvement, qui n'a pour but que de donner aux canonniers une première notion de la direction oblique.

503. Les mouvements détaillés n.º 498, 500 et 502, après avoir été exécutés à droite, sont exécutés à gauche, suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

Reculer et cesser de reculer.

504. L'instructeur commande :

1. *Canonnier, en arrière.*
2. MARCHÉ.
3. *Canonnier.*
4. HALTE.

Au commandement *canonnier, en arrière*, rassembler son cheval.

Au commandement MARCHÉ, assurer le corps, élever les poignets et tenir les jambes près. Dès que le cheval obéit, baisser et élever successivement les poignets, ce qui s'appelle *arrêter et rendre*; si le cheval jette les hanches à droite, fermer la jambe gauche. Si ce moyen ne suffit pas pour remettre le cheval droit, ouvrir la rêne du côté où le cheval jette les hanches, en soutenant de la rêne opposée, ce qui s'appelle *opposer les épaules aux hanches*.

Au commandement *canonnier*, se préparer à arrêter.

Au commandement HALTE, baisser les poignets et tenir les jambes près. Le cheval ayant obéi, replacer les poignets et les jambes par degrés.

505. Si le canonnier n'assurait pas le corps, il pencherait en avant par l'effet du mouvement du cheval.

Si, au lieu d'arrêter et rendre, le canonnier prolongeait l'effet des mains, le cheval reculerait par à-coup, se traverserait ou se mettrait sur les jarrets.

Mettre pied à terre.

506. L'instructeur fait abattre et chausser les étriers, et il commande :

PRÉPAREZ-VOUS POUR METTRE = PIED A TERRE.

2 temps.

(Pl. 49, fig. F.)

1. A la première partie du commandement, qui est PRÉPAREZ-VOUS POUR METTRE, les n.^{os} 1 et 3 du premier rang se portent en avant, de la longueur de six pas (6 mètres); les n.^{os} 2 et 4 du deuxième rang reculent de quatre pas (4 mètres) et se maintiennent vis-à-vis de leurs intervalles. Les canonniers de chaque rang se règlent à droite.

Passer la rêne droite du bridon dans la main gauche, l'extrémité des rênes sortant du côté du pouce.

2. A la dernière partie du commandement, qui est PIED A TERRE, saisir les rênes du bridon (ou de la bride), au-dessus et près du pouce gauche, avec la main droite, les ongles en dessous, et placer cette main sur

la fonte droite. Déchausser l'étrier droit, et saisir avec la main gauche une poignée de crins par-dessus les rênes.

PIED = (à) TERRE.

2 temps, le deuxième divisé en 2 mouvements.

1. A la première partie du commandement, qui est **PIED**, s'enlever sur l'étrier gauche; passer la jambe droite tendue par-dessus la croupe du cheval, sans le toucher, et rapporter la cuisse droite près de la gauche, le corps bien soutenu; placer en même temps la main droite sur le trousséquin, en la glissant le long des rênes sans les abandonner.

2. *Premier mouvement.* — A la dernière partie du commandement, qui est **TERRE**, descendre légèrement à terre, le corps droit, les talons sur la même ligne. Abandonner les crins de la main gauche; engager l'extrémité des rênes dans la courroie de charge de gauche, avec la main droite, qui saisit de suite la rêne gauche.

Deuxième mouvement. — Faire un à gauche et deux pas, en partant du pied gauche; glisser la main droite le long de la rêne gauche, saisir de cette même main les rênes, à seize centimètres (6 pouces) de la bouche du cheval et les ongles en dessous, et prendre la position du *canonnier avant de monter à cheval.*

Pour le détail et l'exécution du commandement **PIED = (à) TERRE**, l'instructeur se conforme à ce qui est prescrit au 1.^{er} paragraphe du n.^o 483.

Reprenez = VOS RANGS.

A la dernière partie du commandement, qui est VOS RANGS, les n.^{os} 1 et 3 de chaque rang élèvent un peu la main droite, pour empêcher la ruade; les n.^{os} 2 et 4 rentrent dans les intervalles sans à-coup.

Défiler.

507. L'instructeur commande :

1. *Par la droite (ou par la gauche) = DÉFILEZ.*
2. **MARCHE.**

A la dernière partie du premier commandement, qui est DÉFILEZ, mettre le sabre au crochet, se servir des deux mains pour décrocher la gourmette et déboucler la muse-rolle, ressaisir les rênes avec la main droite et replacer la main gauche sur le côté.

Au commandement **MARCHE**, le canonnier de droite, dans chaque rang, part du pied gauche, en déterminant son cheval en avant; il fait quatre pas droit devant lui, tourne à droite, et marche dans cette nouvelle di-

rection en tenant la main haute et ferme, pour empêcher le cheval de sauter. Chaque canonnier, dans chaque rang, exécute successivement le même mouvement quand celui qui précède a fait quatre pas en avant.

On se conforme aux mêmes principes, pour défiler par la gauche.

DEUXIÈME PARTIE.

508. On peut réunir, pour cette deuxième partie, huit canonniers, mais pas au-delà; ils sont placés sur la même ligne, à trois pas (3 mètres) l'un de l'autre. L'instructeur fait relever et croiser les étriers, après avoir fait monter à cheval.

Deux brigadiers ou canonniers instruits sont désignés pour être conducteurs; ils se placent à la droite et à la gauche des canonniers; ils conservent leurs étriers.

Le travail se divise en plusieurs reprises, commençant alternativement à main droite et à main gauche.

Marcher à main droite, marcher à main gauche.

509. L'instructeur commande :

1. Canonniers, à droite (ou à gauche).
2. MARCHÉ.
3. En = AVANT.

(Pl. 50, fig. A.)

Aux premier et deuxième commandements, les canonniers se conforment à ce qui est prescrit pour faire un *à droite de pied ferme*, n.º 498.

A la dernière partie du troisième commandement, qui est AVANT, les canonniers, en baissant les poignets et tenant les jambes près, marchent droit devant eux et suivent le conducteur.

A l'extrémité du manège, le conducteur tourne à droite, et les canonniers se trouvent alors marcher à main droite, ayant entre eux la distance de un mètre et demi (4 pieds), de tête à croupe.

510. Le canonnier *marche à main droite* lorsqu'il a le côté droit en dedans du manège. *Il marche à main gauche*, quand c'est le côté gauche.

511. L'instructeur suit les canonniers, en se tenant sur le côté de la piste.

Il veille à ce que leur assiette ne soit pas dérangée et leur recommande de se lier avec souplesse à tous les mouvements du cheval.

Passant d'un canonnier à l'autre, il s'occupe successivement de tous les détails de la position de chacun, de manière à les instruire sans les troubler.

Tourner à droite, tourner à gauche en marchant.

512. Les canonniers suivent le conducteur et font, en arrivant aux angles du manège, un à droite (ou un à gauche) en marchant. L'instructeur leur recommande d'avancer la hanche et l'épaule du dehors, sans se pencher en dedans, afin de se lier au mouvement du cheval.

Arrêter et repartir.

513. Les canonniers marchant en colonne sur l'un des grands côtés, l'instructeur commande :

1. Canonniers.
2. HALTE.

Les canonniers arrêtent comme il est prescrit n.º 496.

Pour les remettre en mouvement, l'instructeur commande :

1. Canonniers en avant.
2. MARCHÉ.

Les canonniers se portent en avant comme il est prescrit n.º 494.

514. L'instructeur fait fréquemment arrêter et repartir pour mieux habituer les canonniers à conduire leurs chevaux ; il veille à ce que le corps ne penche pas en avant dans le moment de l'arrêt, et à ce qu'il ne reste pas en arrière en se mettant en marche : lorsque les canonniers sont arrêtés, il rectifie leur position.

Passer du pas au trot, et du trot au pas.

515. Les canonniers commençant à s'habituer au mouvement du cheval, l'instructeur fait passer au trot. Lorsqu'ils sont en colonne sur l'un des grands côtés, il commande :

1. Au trot.
2. MARCHÉ.

Au commandement *au trot*, rassembler son cheval sans augmenter son allure.

Au commandement MARCHÉ, baisser un peu les poignets et fermer les jambes plus ou moins, suivant la sensibilité du cheval. Dès que le cheval obéit, replacer les poignets et les jambes par degrés.

516. L'instructeur n'emploie d'abord cette allure qu'avec réserve et à un trot modéré, pour éviter que les hommes ne perdent leur position.

Ils s'appliquent à leur faire comprendre que c'est en restant bien assis et en relâchant, sans s'abandonner, toutes les parties du corps, notamment les cuisses et les jambes, que l'on parvient à acquérir l'aisance et la solidité nécessaires. Il veille aussi à ce que cette allure ne les porte pas à s'attacher aux rênes.

Lorsqu'il s'aperçoit que leur position est dérangée, il fait reprendre le *pas* et même arrêter.

517. Pour faire passer du *trot* au *pas*, l'instructeur commande :

1. *Au pas.*
2. MARCHÉ.

Au commandement *au pas*, rassembler son cheval sans rien changer son allure.

Au commandement MARCHÉ, élever les poignets par degrés et tenir les jambes près, pour empêcher le cheval de s'arrêter. Dès que le cheval a obéi, replacer les poignets et les jambes par degrés.

Changements de main.

518. Quand les canonniers ont marché quelque temps, à *main droite* (ou à *main gauche*), pour les faire changer de main dans la largeur du manège, sans arrêter, l'instructeur commande :

1. *Tournez* (à) DROITE (ou [à] GAUCHE).
2. *En* = AVANT.

(Pl. 50, fig. B.)

A la dernière partie du premier commandement, qui est DROITE, le conducteur tourne à droite.

A la dernière partie du deuxième commandement, qui est AVANT, il se porte droit devant lui et traverse le manège dans sa longueur, suivi des autres canonniers.

Le conducteur étant à deux pas de la piste opposée, l'instructeur commande :

1. *Tournez* (à) GAUCHE (ou [à] DROITE).
2. *En* = AVANT.

A la deuxième partie du premier commandement, qui est GAUCHE, le conducteur tourne à gauche; et à la dernière partie du deuxième commandement, qui est AVANT, il suit la piste.

Tous les autres canonniers tournent successivement sur le même terrain où le conducteur a tourné.

L'instructeur fait exécuter ces changements de main *au pas* ou *au trot*.

Croiser les rênes alternativement dans les deux mains, et les séparer en marchant.

519. L'instructeur fait croiser et séparer les rênes en marchant, comme il est prescrit n.ºs 488, 489 et 490.

Le canonnier, soit pour croiser les rênes, soit pour les séparer, doit éviter d'agir brusquement; il doit tenir les jambes près, pour empêcher le ralentissement de l'allure.

Les rênes étant croisées, le canonnier, pour tourner à droite, porte la main en avant et à droite; pour tourner à gauche, il porte la main en avant et à gauche, les ongles toujours en dessous.

A droite ou à gauche par canonnier en marchant.

520. Les canonniers marchant en colonne, et étant arrivés vers le milieu de l'un des grands côtés, l'instructeur commande:

1. *Canoniers, à droite* (ou à gauche).
2. MARCHÉ.
3. *En* = AVANT.

(Pl. 51, fig. A).

Au commandement *canoniers, à droite*, rassembler son cheval.

Au commandement MARCHÉ, chaque canonnier exécute un *à droite* en marchant.

A la dernière partie du troisième commandement, qui est AVANT, chaque canonnier se porte droit devant lui.

Les canonniers étant à deux pas de la piste opposée, l'instructeur commande:

1. *Canoniers, à droite* (ou à gauche).
2. MARCHÉ.
3. *En* = AVANT.

Au commandement MARCHÉ, chaque canonnier exécute un *à droite* suivant les

mêmes principes; et à la dernière partie du commandement, qui est AVANT, tous rentrent sur la piste.

L'instructeur fait répéter les mêmes mouvements, pour remettre les canonnières dans l'ordre où ils étaient précédemment.

Demi-tour à droite ou demi-tour à gauche par canonnier, en marchant à la même hauteur.

521. Les canonnières ayant fait un *demi-tour à droite*, comme il vient d'être expliqué, et étant près d'arriver à la piste opposée, l'instructeur commande :

1. Canonnières, *demi-tour à droite* (ou à gauche).
2. MARCHÉ.
3. En = AVANT.

(Pl. 51, fig. B.)

Au commandement *canonnières, demi-tour à droite*, rassembler son cheval.

Au commandement MARCHÉ, chaque canonnier exécute un *demi-tour à droite*, en marchant, suivant les principes prescrits n.° 500.

A la dernière partie du troisième comman-

dement, qui est AVANT, chaque canonnier se porte droit devant lui.

L'instructeur fait le commandement MARCHÉ au moment où les canonnières sont près d'arriver à deux pas (2 mètres), de la piste; il remet ensuite les canonnières en colonne sur la piste opposée par le mouvement de *canonnières à droite* (ou à gauche).

Demi-tour à droite ou demi-tour à gauche par canonnier, en marchant en colonne.

522. Les canonnières marchant en colonne, et le conducteur étant près d'arriver à l'extrémité de l'un des grands côtés du manège, l'instructeur commande :

1. Canonnières, *demi-tour à droite* (ou à gauche).
2. MARCHÉ.
3. En = AVANT.

(Pl. 51, fig. C.)

Au commandement *canonnières, demi-tour à droite*, rassembler son cheval.

Au commandement MARCHÉ, chaque canon-

nier exécute un *demi-tour à droite* en marchant.

A la dernière partie du troisième commandement, qui est *AVANT*, chaque canonnier se porte droit devant lui.

En arrivant au petit côté opposé, le conducteur tourne à gauche sans commandement, l'instructeur remet les canonniers dans l'ordre où ils étaient précédemment, en faisant exécuter le mouvement inverse.

523. Les *à droite*, les *à gauche*, les *demi-tours à droite*, les *demi-tours à gauche*, en marchant, ont pour but, dans cette leçon, d'habituer les canonniers à faire tourner leurs chevaux dans tous les sens. L'instructeur fait exécuter ces mouvements *au pas* seulement; il ne s'attache pas à l'ensemble, mais il surveille et rectifie avec le plus grand soin les moyens employés par chaque canonnier pour faire tourner son cheval.

Dans le travail à *main droite*, l'instructeur fait exécuter des *à droite* et *demi-tours à droite*; et dans le travail à *main gauche*, des *à gauche* et *demi-tours à gauche*.

Lorsque les canonniers ont acquis l'habitude de ces mouvements, l'instructeur fait exécuter indistinctement des *demi-tours à droite* et des *demi-tours à gauche*, et rentrer sur les pistes par des *à droite*, ou des *à gauche*, sans avoir égard au changement de main.

524. Pour faire *repos*, l'instructeur fait exécuter aux canonniers un *à droite* ou un *à gauche*, lorsqu'ils se trouvent sur le milieu de l'un des grands côtés du manège, et il les fait arrêter hors de la piste.

Pour recommencer le travail, il les remet en mouvement par un *à droite* ou un *à gauche*.

Pour terminer le travail, l'instructeur fait abattre et chausser les étriers, mettre pied à terre et défiler.

DEUXIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.	DEUXIÈME PARTIE.
De l'éperon.	Longueur des étriers.
Marcher à main droite ou à main gauche.	Position du pied dans l'étrier.



Passer du pas au trot et du trot au pas.	A droite ou à gauche par canonnier en marchant.
Changement de direction dans la largeur du manège.	Demi-tour à droite, ou demi-tour à gauche, les canonniers marchant à la même hauteur.
Changement de direction dans la longueur du manège.	Demi-tour à droite, ou demi-tour à gauche, les canonniers marchant en colonne.
Changement de direction diagonal.	Passer successivement de la tête à la queue de la colonne.
Changement de direction oblique par canonnier.	Étant de pied ferme, partir au trot.
Marche circulaire.	Marchant au trot, arrêter.
Changement de main sur le cercle.	Passer du trot au grand trot, et du grand trot au trot.
	Passer du trot au galop.
	Appuyer à droite ou à gauche, la tête au mur.
	Appuyer à droite ou à gauche étant en colonne.

525. Les canonniers devant travailler sur deux colonnes séparées, on place à la tête et à la queue de chacune, des brigadiers ou canonniers instruits, pour servir de conducteurs.

Lorsque les canonniers commencent à exécuter cette leçon correctement, l'instructeur les fait changer de cheval entre eux, chaque jour de travail, pour les habituer à conduire différents chevaux.

526. Pendant le repos, l'instructeur exerce les canonniers à *sauter à terre* et à *sauter à cheval*, sans commandements.

Pour sauter à terre, le canonnier tenant les rênes du bridon comme il est prescrit n.º 506, saisit avec la main gauche une poignée de crins, les doigts bien fermés; place la main droite sur le pommeau, s'élève sur les poignets, rapporte la cuisse droite à côté de la gauche, reste un instant dans cette position, et arrive légèrement à terre.

Pour sauter à cheval, le canonnier saisit les crins avec la main gauche, place la main droite, qui tient les rênes, sur le pommeau, s'élance vivement en s'élevant sur les deux

poignets, reste un instant dans cette position. et se met légèrement en selle.

527. L'instructeur fait faire quelquefois *repos en marchant*, pour calmer les chevaux, après une allure un peu vive, et pour assouplir les canonniers qui sont sujets à se roidir. Dans le *repos en marchant*, les canonniers s'abandonnent un peu, mais sans danger d'allure et sans perdre leur distance. Les conducteurs règlent toujours la marche.

Tous les mouvements de cette leçon sont détaillés *par la droite*; ils s'exécutent *par la gauche*, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

Le travail se divise en plusieurs reprises; l'instructeur a soin de faire travailler autant à main gauche qu'à main droite.

PREMIÈRE PARTIE.

528. On réunit de douze à seize canonniers; ils sont en veste, bonnet de police et bottes à éperons.

Les chevaux sont sellés et en bridon.

Les canonniers sont placés sur deux

rangs ouverts, à six pas (6 mètres) de distance, et les chevaux à un tiers de mètre (1 pied) l'un de l'autre. Deux brigadiers s'établissent d'avance à cette même distance et servent de base à la formation de chaque rang.

L'instructeur fait compter par quatre, comme il est prescrit n.° 106; il fait ensuite monter à cheval sur deux rangs, comme il est prescrit n.° 482, et fait relever les étriers.

De l'éperon.

529. L'instructeur explique aux canonniers l'usage et l'effet de l'éperon.

Si le cheval n'obéit pas aux jambes, il faut employer l'éperon.

L'éperon n'est pas un aide, c'est un moyen de châtiment.

Il ne faut s'en servir que rarement, mais toujours vigoureusement, et à l'instant même où le cheval commet la faute.

Pour faire usage des éperons il faut assurer le corps, la ceinture et les poignets, se lier au cheval des cuisses, des jarrets et des gras de jambe; tourner la pointe des pieds un peu en dehors: baisser un peu les

poignets, appuyer ferme les éperons derrière les sangles, sans faire aucun mouvement de corps, et les y laisser jusqu'à ce que le cheval ait obéi; replacer alors les poignets et les jambes par degrés.

Lorsque les canonniers doivent faire usage des éperons, ce qui s'appelle *pincer des deux*, l'instructeur veille à ce qu'ils ne s'attachent pas aux rênes, ce qui contrarierait l'effet des éperons.

Il veille également à ce que les canonniers ne s'en servent jamais mal à propos.

530. Pour conduire les canonniers au manège, l'instructeur commande :

1. *Par file à droite (ou à gauche).*
2. MARCHÉ.

(Pl. 52, fig. A.)

Au commandement *par file à droite*, rassembler son cheval.

Au commandement MARCHÉ, le canonnier de la droite de chaque rang exécute un *à droite* et se porte en avant, le canonnier du deuxième rang se rapprochant, dans son mouvement, à un pas (1 mètre) de celui du premier rang.

Ce mouvement est exécuté par tous les autres canonniers successivement.

Marcher à main droite ou à main gauche.

531. En entrant dans le manège, l'instructeur dirige sa troupe parallèlement aux grands côtés, et lorsque la tête de la colonne arrive vers le milieu, il commande :

1. *Tournez = A GAUCHE ET A DROITE.*
2. *En = AVANT.*

(Pl. 52, fig. B.)

Le conducteur du premier rang tourne à gauche et celui du deuxième rang tourne à droite; au moment où les conducteurs sont à deux pas de la piste, l'instructeur commande : 1. *Tournez (à droite)*; 2. *En = AVANT.* Les deux colonnes se trouvent alors marcher à *main droite* et à la même hauteur.

L'instructeur fait prendre un mètre un tiers (4 pieds) de distance, de tête à croupe.

Les conducteurs règlent l'allure de leurs chevaux de manière à arriver en même temps aux angles opposés du ma

nége, le conducteur du deuxième rang se réglant sur celui du premier.

L'instructeur veille à ce que la position des canonniers devienne de plus en plus régulière; à ce qu'ils marchent à une allure franche et bien égale; à ce qu'ils tiennent leurs chevaux droits et regardent constamment devant eux, pour se maintenir dans la direction des conducteurs; à ce qu'ils observent leurs distances et reprennent avec modération celles qu'ils auraient perdues.

532. Un cheval est droit, quand ses épaules et ses hanches sont sur la même ligne.

Si, en marchant à droite, le cheval porte ses épaules à droite, il faut ouvrir un peu la rêne gauche et tenir la jambe droite près.

Si le cheval porte ses hanches à droite, il faut fermer un peu la jambe droite et sentir un peu la rêne gauche.

Si le cheval se jette en dedans du manège, il faut, pour le ramener sur la piste, ouvrir la rêne du dehors et fermer la jambe du dedans.

533. L'instructeur rappelle aux canonniers les principes prescrits n.° 512, pour tourner à droite ou à gauche. et

leur recommande de rassembler leurs chevaux un peu avant d'arriver à chaque coin.

Il ne faut pas exiger que les chevaux entrent parfaitement dans les coins; mais il ne faut pas non plus qu'ils les *arrondissent trop*. Passer un coin à droite, c'est exécuter un *à droite* en marchant; passer un coin à gauche, c'est exécuter un *à gauche* en marchant: les canonniers doivent donc agir comme s'il n'y avait pas de murs; et le mouvement de chacun d'eux devant être indépendant de celui du canonnier qui est devant lui, leurs mains et leurs jambes doivent seules décider leurs chevaux à tourner à droite ou à gauche.

Passer du pas au trot et du trot au pas.

534. Les canonniers marchant en colonne sur les grands côtés, l'instructeur les fait passer au trot.

Toutes les fois qu'on passe d'une allure lente à une allure plus vive, comme du *pas* au *trot*, il faut commencer lentement cette

dernière allure, et la porter peu à peu au degré prescrit.

Les canonniers marchant *au trot* et en colonne sur les grands côtés, l'instructeur les fait passer *au pas*.

Toutes les fois qu'on passe d'une allure vive à une allure plus lente, comme du *trot* au *pas*, il faut commencer cette dernière allure la plus allongée possible, et la réduire peu à peu au degré indiqué.

L'instructeur fait passer fréquemment du *pas* au *trot* et du *trot* au *pas*, afin d'accoutumer les canonniers aux changements d'allure.

Changement de direction dans la largeur du manège.

535. L'instructeur fait changer de direction dans la largeur du manège comme il est prescrit pour les changements de mains, n.° 518, ayant l'attention de faire son commandement assez à temps pour que les colonnes ne se rencontrent pas à la fin du changement de direction.

(Pl. 53, fig. A.)

Le changement de direction devant être

exécuté de manière à ne point arrêter ni ralentir la queue de la colonne, les canonniers, et particulièrement les conducteurs, doivent tourner sans ralentir l'allure, se servant non-seulement des mains, mais aussi des jambes.

Changement de direction dans la longueur du manège.

(Pl. 53, fig. B.)

536. Ce changement de direction s'exécute suivant les mêmes principes que celui dans la largeur, en observant que l'instructeur, pour le commencer, commande *tournez* à l'instant où les conducteurs arrivent au premier angle du manège, et qu'il commande (à) DROITE ou (à) GAUCHE lorsqu'ayant passé le coin, ils sont à trois pas (3 mètres) du milieu du petit côté.

Les canonniers traversent alors le manège dans sa longueur, en ligne droite, sans se toucher, se laissant mutuellement à gauche, et rentrent sur la piste aux commandements : 1. *tournez* = (à) GAUCHE (ou [à] DROITE); 2. *en* = AVANT.

Changement de direction diagonal.

537. Lorsque les conducteurs ont dépassé le deuxième coin et qu'ils sont arrivés sur les grands côtés, l'instructeur fait exécuter un changement de direction diagonal aux commandements :

1. *Tournez* = (à) DROITE (ou [à] GAUCHE).
2. *En* = AVANT.

(Pl. 54, fig. A.)

A la dernière partie du premier commandement, qui est DROITE, les conducteurs font un *demi à droite*.

A la dernière partie du deuxième commandement, qui est AVANT, ils se portent droit devant eux, traversent le manège diagonalement, se laissant mutuellement à gauche, et rentrent sur la piste aux commandements :

1. *Tournez* = à GAUCHE (ou [à] DROITE).
2. *En* = AVANT.

Tous les autres canonniers exécutent successivement le même mouvement, en venant tourner sur le même terrain où les conducteurs ont tourné.

L'instructeur fait le commandement

en = AVANT assez à temps pour que les conducteurs n'exécutent que la moitié d'un *à droite* ou d'un *à gauche*.

Changement de direction oblique par canonnier.

538. L'instructeur fait commencer un changement de direction dans la longueur du manège, et aussitôt que les canonniers, après avoir tourné vers le milieu du petit côté, se trouvent tous dans la même direction, il commande :

1. *Colonne*.
2. HALTE.

(Pl. 54, fig. B.)

Les canonniers arrêtent tous à la fois, bien droit, et à leurs distances.

L'instructeur fait exécuter aux canonniers un *quart d'à droite* (ou d'*à gauche*) de pied ferme, comme il est prescrit n.° 502.

Ce mouvement exécuté, l'instructeur s'assure de l'exactitude des directions et des intervalles, et il commande :

1. *Canonniers, en avant*.
2. MARCHÉ.

Les canonniers marchent à une allure bien égale, chacun dans la direction qu'il a prise.

Lorsqu'ils sont près d'arriver à un pas (1 mètre) de la piste, l'instructeur commande :

En = AVANT.

A la dernière partie du commandement, qui est *AVANT*, redresser son cheval par un *quart d'à gauche* en avançant; avoir la main légère et les jambes près, pour suivre la piste.

L'instructeur fait répéter ces mouvements sans arrêter; à cet effet, après avoir *à droncé* le changement de direction dans la longueur, aussitôt que les deux rangs se trouvent en colonne au milieu du manège, il commande :

1. *Canoniers, oblique à droite* (ou à gauche).

2. *MARCHE.*

3. *En = AVANT.*

Au commandement *canoniers, oblique à droite*, rassembler son cheval.

Au commandement *MARCHE*, exécuter un *quart d'à droite*; cette direction étant prise, avoir les jambes également près et marcher droit devant soi à la même allure.

A la dernière partie du troisième commandement, qui est *AVANT*, redresser son cheval.

539. Dans tous ces changements de direction, l'instructeur se règle pour faire ses commandements sur celui des deux conducteurs qui se trouve le plus avancé, sauf à rectifier ensuite la faute commise par celui qui a augmenté ou ralenti l'allure.

Marche circulaire.

540. Lorsque les conducteurs sont arrivés vers le tiers des grands côtés, l'instructeur commande :

1. *En cercle à droite* (ou à gauche).

2. *MARCHE.*

(Pl. 55, fig. A.)

Au commandement *en cercle à droite*, les conducteurs et successivement les canoniers, rassemblent leurs chevaux.

Au commandement *MARCHE*, les conducteurs décrivent un cercle entre les deux pistes; ils sont suivis des autres canoniers, qui marchent exactement dans la même direction.

541. Tout cheval qui travaille en cercle doit être ployé dans la direction de la ligne

qu'il parcourt. A cet effet, le canonnier le détermine et le contient sur cette ligne avec la rêne du dedans, en le soutenant avec la jambe du même côté. Il doit en même temps modifier l'effet de la rêne du dedans par celle du dehors, et contenir les hanches avec la jambe du dehors.

542. Si le canonnier ne sentait pas un peu plus la rêne du dedans, le cheval quitterait la ligne circulaire; et s'il ne le soutenait pas de la rêne du dehors, le cheval rétrécirait son cercle.

Si le canonnier ne sentait pas un peu plus la jambe du dedans, les hanches du cheval ne passeraient pas par les mêmes points que les épaules, et s'il ne le contenait pas de la jambe de dehors, les hanches se jetteraient en dehors du cercle.

Changements de main sur le cercle.

543. L'instructeur commande :

1. *Tournez* = (à) DROITE (ou [à] GAUCHE).
2. *En* = AVANT.

(Pl. 55, fig. B.)

A la dernière partie du premier commandement, qui est DROITE, les conducteurs tournent à droite.

A la dernière partie du deuxième commandement, qui est AVANT, ils se portent droit devant eux et se dirigent en passant par le centre vers le point opposé de la circonférence.

Lorsque les conducteurs sont près d'arriver à deux pas de la piste, l'instructeur commande :

1. *Tournez* = (à) GAUCHE (ou [à] DROITE).
2. *En* = AVANT.

A la dernière partie du premier commandement, qui est GAUCHE, les conducteurs tournent à gauche.

A la dernière partie du deuxième commandement, qui est AVANT, ils rentrent sur le cercle à la nouvelle main.

Tous les autres canonniers suivent exactement la direction des conducteurs.

L'instructeur fait travailler en cercle ou changer de main *au trot*, suivant les mêmes principes.

Dans la marche circulaire, surtout à une allure vive et sur un cercle étroit, il veille à ce que les canonniers conservent exactement le même degré d'inclinaison que leurs chevaux et se maintiennent dans la direction suivie, sans laisser

en arrière l'épaule ni la hanche du dehors.

Lorsque l'instructeur veut faire reprendre le travail sur la ligne droite, il a soin de faire remettre ses conducteurs à la même hauteur; et lorsqu'ils arrivent sur la piste des grands côtés, il commande :

En = AVANT.

A la dernière partie du commandement, qui est *AVANT*, les conducteurs redressent leurs chevaux, reprennent la piste, et sont suivis des autres canonniers.

544. Pour réunir les canonniers et les reconduire au quartier, l'instructeur fait serrer à deux tiers de mètre (2 pieds) de distance; il fait ensuite commencer un changement de direction dans la largeur du manège, au moment où les conducteurs se trouvent à la même hauteur.

Lorsque les conducteurs, marchant ainsi à la rencontre l'un de l'autre, arrivent vers le milieu du manège, l'instructeur commande : 1. *tournez = ▲ GAUCHE ET A DROITE*; 2. *en = AVANT*. Le conducteur du premier rang tourne

à gauche, et celui, du deuxième rang tourne à droite; les deux colonnes se réunissent; les canonniers du deuxième rang se rapprochent à un mètre de ceux du premier rang.

(Pl. 56, fig. A.)

La colonne étant arrivée dans la cour du quartier, l'instructeur commande :

1. *FRONT.*

2. *HALTE.*

(Pl. 56, fig. B.)

Au commandement *FRONT*, le premier canonnier de chaque rang tourne à gauche et se porte droit devant lui.

Au commandement *HALTE*, le canonnier du premier rang s'arrête, ainsi que celui du deuxième rang, quand il se trouve à deux tiers de mètre (2 pieds) de distance.

Tous les autres canonniers exécutent successivement un *à gauche*, lorsqu'ils sont près d'arriver vis-à-vis de la place qu'ils doivent occuper dans le rang, et ils s'arrêtent à la hauteur de ce rang.

Pour terminer le travail, l'instructeur fait mettre pied à terre sur deux rangs et défilé, comme il est prescrit n.° 506 et 507.

DEUXIÈME PARTIE.

Longueur des étriers.

545. Avant de faire commencer le travail, l'instructeur s'assure que les étriers sont ajustés.

Ils sont au point convenable si, le canonnier s'élevant sur les étriers, il y a un espace de onze à quatorze centimètres (4 à 5 pouces) entre l'enfourchure et la selle.

Position du pied dans l'étrier.

546. L'étrier ne doit porter que le poids de la jambe; le pied doit être chaussé jusqu'au tiers, le talon plus bas que la pointe du pied.

L'étrier ne doit porter que le poids de la jambe: si le canonnier prenait un trop grand appui sur les étriers, cela dérangerait son assiette ainsi que la position des jambes, et nuirait à la justesse de leur action.

Le pied doit être chaussé jusqu'au tiers: si le canonnier ne chaussait pas les étriers

assez avant, il risquerait de les perdre surtout aux allures vives; s'il le chaussait trop, les jambes ne tomberaient plus naturellement.

Le talon plus bas que la pointe du pied: afin que le pied puisse conserver l'étrier sans effort et sans roideur, que le jeu de son articulation avec la jambe reste libre, et que l'éperon étant plus éloigné du cheval, on ne risque pas de l'employer mal à propos.

A droite ou à gauche par canonnier en marchant.

547. L'instructeur fait exécuter ce mouvement comme il est prescrit n.° 520, aux commandements : 1. *canonniers à droite*; 2. MARCHÉ; 3. *en = AVANT*, en observant que, les canonniers marchant sur deux colonnes, il doit faire le commandement préparatoire de manière à commander MARCHÉ au moment où les conducteurs arrivent à hauteur de l'avant-dernier canonnier de la colonne opposée.

(Pl. 57, fig. A.)

Aussitôt après le commandement *en =*

AVANT, les canonniers doivent se porter droit devant eux, en conservant leur allure et leur direction, de manière que chacun trouve devant lui l'intervalle où il doit passer et la place qu'il doit reprendre dans la colonne sur la piste opposée.

En passant dans les intervalles, ils doivent aussi tenir les jambes près, pour empêcher le ralentissement de l'allure.

L'instructeur s'attache beaucoup moins à l'ensemble de ces mouvements qu'à la manière dont chaque canonnier conduit son cheval.

Demi-tour à droite ou demi-tour à gauche, les canonniers marchant à la même hauteur.

(Pl. 57, fig. B.)

548. L'instructeur fait exécuter ces mouvements comme il est prescrit n.° 521, en exigeant toujours plus de régularité.

Demi-tour à droite ou demi-tour à gauche, les canonniers marchant en colonne.

549. L'instructeur fait exécuter ces mouvements comme il est prescrit n.° 522,

Dans chaque colonne, le dernier canonnier qui en devient tête de colonne, doit avoir l'attention de faire son mouvement sans ralentir l'allure, afin de ne point retarder les autres.

Ce principe est également applicable aux canonniers qui prennent la tête des colonnes en rentrant sur les pistes.

Passer successivement de la tête à la queue de la colonne.

550. Pour habituer les canonniers à être maîtres de leurs chevaux, les obliger à se servir des rênes et des jambes, et pour accoutumer aussi les chevaux à se séparer les uns des autres, l'instructeur fait passer fréquemment les canonniers de la tête à la queue de la colonne; chacun d'eux, devenant à son tour conducteur, se règle en conséquence.

Ce mouvement s'exécute successivement dans les deux colonnes, au simple avertissement de l'instructeur, par deux *demi-tours à droite* (ou deux *demi-tours à gauche*).

Le canonnier désigné pour passer à la

queue de la colonne rassemble son cheval, et exécute son mouvement en avançant de manière à ne pas retarder ceux qui sont derrière lui. Il tient la jambe du dehors près, pour ne pas décrire un demi-cercle de plus de six pas; il marche ensuite parallèlement à la colonne; et lorsqu'il est rentré sur la piste par un deuxième demi-tour, il serre à un mètre un tiers (4 pieds) de distance du dernier canonnier.

Le canonnier qui suit, et qui devient conducteur, doit rassembler son cheval et le contenir de la rêne du dehors et de la jambe du dedans, pour l'empêcher de suivre celui qui sort de la colonne.

L'instructeur fait aussi sortir les canonniers de la colonne, sans commencer par celui de la tête. Dans ce cas, il prescrit aux canonniers qui suivent celui désigné de serrer à distance, ou, s'il le juge nécessaire pour habituer les canonniers à maintenir leurs chevaux, il fait conserver vide la place du canonnier sorti.

Lorsque les canonniers ont été ainsi déplacés, l'instructeur fait arrêter et rentrer chacun à sa place, avant de passer à un autre mouvement.

Étant de pied ferme, partir au trot.

551. Les canonniers étant en colonne sur les grands côtés, l'instructeur commande :

1. Colonne en avant.
2. Au trot.
3. MARCHÉ.

Au commandement *au trot*, rassembler son cheval.

Au commandement MARCHÉ, baisser les poignets et fermer les jambes progressivement; dès que le cheval obéit, replacer les poignets et les jambes par degrés.

Marchant au trot, arrêter.

552. Les canonniers marchant *au trot* et en colonne sur les grands côtés, l'instructeur commande :

1. Colonne.
2. HALTE.

Au commandement *colonne*, rassembler son cheval.

Au commandement HALTE, élever les poignets par degrés jusqu'à ce que le cheval arrête, et tenir toujours les jambes près, pour éviter qu'il ne se traverse ou ne re-

cule. Le cheval ayant obéi, replacer les poignets et les jambes par degrés.

L'instructeur exige que tous les canonniers partent franchement *au trot*, au commandement MARCHÉ, et qu'ils arrêtent, tous à la fois et sans à-coup, au commandement HALTE.

Passer du trot au grand trot, et du grand trot au trot.

553. Les canonniers marchant au trot et en colonne sur les grands côtés, l'instructeur commande :

ALLONGEZ.

Au commandement ALLONGEZ, baisser un peu les poignets et fermer les jambes progressivement; dès que le cheval obéit, replacer les poignets et les jambes par degrés.

L'allure étant allongée à un degré convenable, l'instructeur veille à ce que les canonniers y maintiennent leurs chevaux.

Il donne une attention particulière à la position des canonniers; il leur rappelle que c'est en tenant le corps droit,

en ayant la main légère, les reins souples, et en laissant tomber sans force les cuisses et les jambes, qu'ils peuvent diminuer l'effet des réactions du cheval et parvenir à se lier à tous ses mouvements.

Pour empêcher les chevaux de *forger* et de s'abandonner sur les épaules, il faut élever les poignets et tenir les jambes plus ou moins près.

L'instructeur ne fait faire à cette allure allongée qu'un ou deux tours au plus à chaque main; en la prolongeant davantage, on pourrait mettre les chevaux hors de leur aplomb et détruire l'égalité des allures.

554. Pour faire passer du grand trot au trot, l'instructeur commande :

RALENTISSEZ.

Au commandement RALENTISSEZ, élever les poignets par degrés et tenir les jambes près, pour empêcher le cheval de prendre le *pas*; dès que le cheval obéit, replacer les poignets et les jambes par degrés.

Passer du trot au galop.

555. Lorsque les canonniers ont ac-

quis de la souplesse et de l'assurance, et qu'ils conservent *au trot* une position régulière, l'instructeur leur fait faire quelques tours *au galop*. Il ne leur explique pas encore le mécanisme de cette allure, ni les moyens d'en assurer la justesse; il exige seulement que chaque canonnier reste exactement lié avec son cheval, sans perdre sa position.

Avant de commencer ce travail, l'instructeur fait former la colonne composée du deuxième rang, lorsqu'elle arrive sur l'un de petits côtés du manège, en leur faisant faire *FRONT* et *HALTE*, comme il est prescrit n.° 544, ayant l'attention de porter les canonniers à six pas (6 mètres) en avant de la piste.

Les canonniers du premier rang continuent de marcher, prennent entre eux quatre pas (4 mètres) de distance, passent au trot et prennent successivement le galop au simple avertissement de l'instructeur ainsi qu'il suit :

En approchant du coin, allonger le trot et rassembler son cheval, sentant un peu la rêne gauche, pour contenir l'épaule gauche,

et laisser l'épaule droite entièrement libre.

Au moment de passer le coin, fermer les jambes également et sans à-coup. Le cheval ayant pris le *galop*, avoir la main légère et les jambes près, pour le maintenir dans son allure.

Après un ou deux tours au plus, les canonniers passent du *galop* au *trot* et du *trot* au *pas*. L'instructeur les fait changer de main dans la largeur et recommence le même travail à *main gauche*. Il fait ensuite former les canonniers comme ceux du deuxième rang, sur le petit côté opposé.

Les canonniers du deuxième rang exécutent à leur tour le même travail.

Appuyer à droite ou à gauche la tête au mur.

556. Les deux colonnes marchant *au pas* sur les grands côtés, l'instructeur fait exécuter le mouvement *canonniers à droite* ou *à gauche* comme il est prescrit n.° 547, mais il fait arrêter lorsque les chevaux arrivent la tête au mur sur la piste opposée et il commande :

1. *Appuyez à droite* (ou à gauche).
2. MARCHÉ.
3. *Canonnières*.
4. HALTE.

(Pl. 58, fig. A.)

Au commandement *appuyez à droite*, déterminer les épaules de son cheval à droite, en ouvrant un peu la rêne droite et fermant un peu la jambe droite.

Ce mouvement n'est que préparatoire; il indique au canonnier que les épaules de son cheval doivent toujours ouvrir la marche et précéder le mouvement des hanches.

Au commandement MARCHÉ, ouvrir la rêne droite, pour déterminer son cheval à droite, en fermant la jambe gauche pour faire suivre les hanches, sans pencher le corps à gauche; se servir en même temps de la rêne gauche et de la jambe droite, pour soutenir le cheval et modérer son mouvement.

Après quelques pas sur le côté, l'instructeur fait arrêter.

Au commandement HALTE, cesser insensiblement l'effet de la rêne droite et de la jambe gauche, en soutenant de la jambe et de la rêne opposées, redresser son cheval et replacer les poignets et les jambes par degrés.

Pour appuyer à gauche et cesser d'appuyer, mêmes principes et moyens inverses.

557. L'instructeur fait d'abord exécuter ce mouvement homme par homme et ensuite par tous à la fois.

Il explique à chacun les moyens à employer pour faire appuyer son cheval.

Le canonnier doit toujours tenir son cheval obliquement à la piste, afin de rendre son mouvement plus facile. Il doit commencer ce mouvement modérément et regarder le côté vers lequel il appuie, sans incliner le corps du côté opposé, ce qui dérangerait son aplomb et gênerait le mouvement du cheval.

Le cheval obéissant aux aides, le canonnier doit en continuer l'effet sans à-coup.

Si le cheval force sa direction oblique, le canonnier doit le redresser en augmentant l'effet de la rêne et de la jambe gauches.

Si au contraire le cheval conserve une direction perpendiculaire au mur, ou bien encore si les hanches devancent les épaules, le canonnier le replace obliquement à droite, en augmentant l'effet de la rêne et de la jambe droites.

Si le cheval précipite son mouvement sur

de côté, il faut diminuer l'effet de la rêne droite et de la jambe gauche, en augmentant celui de la rêne gauche et de la jambe droite.

Si le cheval se porte en avant contre le mur, il faut diminuer l'effet des jambes, augmenter celui des mains, en arrêtant et rendant alternativement.

Si au contraire il recule, il faut augmenter l'effet des jambes et diminuer celui des mains, en déterminant toujours les épaules du cheval du côté vers lequel on appuie; car c'est ordinairement la gêne qu'il éprouve lorsque le mouvement des épaules ne précède pas celui des hanches, qui le fait reculer.

Appuyer à droite ou à gauche étant en colonne.

(Pl. 58, fig. B.)

558. Après avoir appuyé la tête au mur, les canonnières étant rentrés sur la piste et marchant à *main droite* ou à *main gauche*, l'instructeur fait commencer un changement de direction dans la longueur du manège, et lorsque les deux colonnes se trouvent à côté l'une de l'autre il fait arrêter et fait exécuter le mouvement *appuyez à droite ou à gauche*.

Lorsque les canonnières sont près d'arriver sur la piste, l'instructeur fait arrêter de nouveau

Les chevaux étant calmés, il fait appuyer à gauche et chaque canonnier revient à la place où il s'était d'abord arrêté au milieu du manège.

L'instructeur peut aussi, lorsque les canonnières ont appuyé jusqu'à la piste, les faire marcher en colonne sur cette même piste, afin de ne pas tenir les chevaux trop long-temps de suite au mouvement d'appuyer.

559. Lorsque les canonnières ont appuyé *la tête au mur*, l'instructeur fait quelquefois exécuter le mouvement de *reculer et cesser de reculer*, comme il est prescrit n.º 504.

560. Pendant les derniers jours de cette leçon, l'instructeur fait de temps à autre croiser les rênes dans la main gauche, afin que les canonnières, conduisant leurs chevaux avec cette main seulement, se trouvent préparés au travail en bride; il veille à ce que chaque canonnier se maintienne bien carrément sur son cheval.

561. Pour terminer la leçon et rentrer au quartier, l'instructeur se conforme à ce qui est prescrit n.° 544.

TROISIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.

Position de la main de la bride.

Ajuster les rênes.

Prendre le filet de la main droite.

Lâcher le filet.

Des mouvements principaux de la main de la bride.

Rassembler son cheval

Marcher.

Arrêter.

A droite,

A gauche,

Demi-tour à droite,

Demi-tour à gauche,

DEUXIÈME PARTIE.

Travail de la première partie avec les armes.

Maniement du

sabre,

Charger le

pistolet,

Feux du pis-

tolet,

Inspection des

armes,

Maniement des armes

en marchant.

Saut du fossé et de la

barrière.

Tir à la cible.

de pied ferme.

Quart d'à droite, } de pied ferme.
Quart d'à gauche,

Reculer et cesser de reculer.

Travail de la deuxième leçon, avec la bride.

Prendre le filet de la main gauche.

Lâcher le filet.

Appuyer à droite ou à gauche.

Principes du galop.

Travail au galop sur des lignes droites.

Travail au galop en cercle.

PREMIÈRE PARTIE.

562. On réunit le même nombre de canonnières que pour la deuxième leçon; leur tenue est la même.

Les chevaux sont sellés et bridés. On se conforme du reste à ce qui est prescrit n.° 525.

Les canonniers sont conduits au manège comme il est prescrit n.° 530. La première fois qu'ils s'y rendent pour travailler à cette leçon, ils conduisent leurs chevaux avec le filet, qu'ils tiennent avec la main droite, les rênes de la bride dans la main gauche.

L'instructeur en entrant dans le manège se conforme à ce qui est prescrit n.° 531; et lorsque les deux colonnes se trouvent sur les grands côtés et à la même hauteur, il commande :

1. Canonniers à droite (ou à gauche);
2. MARCHÉ; 3. HALTE.

Il détaille alors la position de la main de la bride.

Position de la main de la bride.

563. Les rênes avec leur bouton coulant dans la main gauche, le petit doigt entre les deux rênes, les doigts bien fermés, et le pouce sur la seconde jointure du premier doigt pour les contenir égales; le coude un peu détaché du corps, la main à onze centimètres (4 pouces) au-dessus du pommeau de la selle ou à trois centimètres (1 pouce) de la schabraque, les doigts à seize cen-

timètres (6 pouces) et en face du corps; le petit doigt un peu plus près du corps que le haut du poignet, la main droite tombant sur le côté.

Ajuster les rênes.

564. L'instructeur commande :

AJUSTEZ = (VOS) RÊNES.

2 temps.

1. A la première partie du commandement, qui est AJUSTEZ, saisir les rênes avec le pouce et le premier doigt de la main droite, au-dessus et près du pouce gauche; les élever perpendiculairement, en glissant la main droite jusqu'au bouton, les derniers doigts ouverts, les ongles en avant, le coude à seize centimètres (6 pouces) plus bas que la main; entr'ouvrir les doigts de la main gauche, le pouce élevé pour égaliser les rênes; sentir légèrement l'appui du mors, et tenir les jambes près pour contenir le cheval.

2. A la dernière partie du commandement, qui est VOS RÊNES, fermer la main gauche, laisser tomber les rênes et la main droite sur le côté, et relâcher les jambes.

Prendre le filet de la main droite.

565. L'instructeur commande :

Prenez le filet = DE LA MAIN DROITE.

1 temps.

A la dernière partie du commandement, qui est DE LA MAIN DROITE, prendre le filet par le milieu, avec les quatre doigts de la main droite, les ongles en dessous sans baisser le corps; tenir le filet par-dessus les rênes de la bride, et baisser la main gauche, pour ne plus sentir l'effet du mors.

566. En se servant alternativement de la bride et du filet, on rafraîchit les barres de son cheval; mais il ne faut jamais se servir des deux à la fois.

L'instructeur fait prendre le filet de la main droite pendant le commencement du travail en bride, pour rendre le changement de position moins brusque et ramener le côté droit, sujet à rester en arrière.

Lâcher le filet.

567. L'instructeur commande :

Lâchez = LE FILET.

1 temps.

A la dernière partie du commandement, qui est LE FILET, replacer la main gauche et laisser tomber les rênes du filet de manière qu'elles se placent sous celles de la bride, la main droite sur le côté.

Des mouvements principaux de la main de la bride.

568. En élevant un peu la main et la rapprochant du corps, on rassemble son cheval; en l'élevant davantage, on ralentit son allure; en augmentant l'effet de la main, on arrête le cheval; et en l'augmentant encore, on le fait reculer. En baissant un peu la main, on donne à son cheval la liberté de se porter en avant. En portant la main en avant et à droite, on détermine son cheval à tourner à droite. En portant la main en avant et à gauche, on détermine son cheval à tourner à gauche. Dès que le cheval obéit, le canonnier reprend la position de la main de la bride.

Dans tous les mouvements de la main, le bras doit agir librement, sans que l'épaule se roidisse et sans communiquer de force au corps; l'effet du mors étant plus fort que celui du bridon, c'est une raison de plus d'agir avec progression, surtout pour arrêter et reculer.

L'instructeur fait exécuter, par les commandements prescrits dans la première leçon, les mouvements ci-après détaillés.

Rassembler son cheval.

569. Élever un peu la main, en la rapprochant du corps, et tenir les jambes près.

Marcher.

570. Baisser un peu la main, le poignet vis-à-vis du milieu du corps, et fermer les jambes progressivement.

Dès que le cheval obéit, replacer la main et les jambes par degrés.

Arrêter.

571. S'asseoir en se grandissant du haut du corps, élever en même temps la main par degrés, en la rapprochant du corps, et tenir les jambes près, pour empêcher le cheval de reculer ou de se traverser. Dès que le cheval obéit, replacer la main et les jambes par degrés.

A droite.

572. Porter la main en avant et à droite, suivant la sensibilité du cheval, et fermer la

jambe droite, la jambe gauche près pour le contenir. Le mouvement étant presque fini, replacer la main et les jambes par degrés.

A gauche.

573. Porter la main en avant et à gauche, suivant la sensibilité du cheval, et fermer la jambe gauche, la jambe droite près pour le contenir. Le mouvement étant presque fini, replacer la main et les jambes par degrés.

Demi-tour à droite, demi-tour à gauche.

574. Mêmes principes que pour exécuter un *à droite* ou un *à gauche*, en observant de parcourir le demi-cercle prescrit.

Quart d'à droite, quart d'à gauche.

575. Mêmes principes que pour exécuter un *à droite* ou un *à gauche*, en observant que le mouvement de la main doit être assez modéré pour que le cheval ne fasse pas plus d'un *quart d'à droite* ou *d'à gauche*.

Reculer et cesser de reculer.

576. Mêmes principes que pour arrêter, en observant, dès que le cheval obéit, de baisser et d'élever successivement la main *arrêter et rendre*.

Pour cesser de reculer, avoir la main légère et les jambes près; dès que le cheval obéit, replacer la main et les jambes par degrés.

577. L'instructeur n'exige pas d'ensemble dans l'exécution de ces divers mouvements, mais il s'attache à la manière dont chaque canonnier se sert de la main de la bride. Il en rectifie toujours la position avant de passer d'un mouvement à un autre.

Travail de la deuxième leçon, avec la bride.

578. Lorsque les canonniers commencent à comprendre les mouvements de la main de la bride, l'instructeur les fait marcher sur la piste, d'abord *au pas* et ensuite *au trot*; il fait fréquemment arrêter, repartir, changer de direction et exécuter successivement les divers mouvements de la deuxième leçon, veillant à ce que les canonniers fassent une application exacte des principes qui leur ont été donnés de pied ferme.

Le défaut habituel des canonniers

étant de porter la main gauche en avant et de refuser l'épaule droite, l'instructeur a l'attention de leur faire conserver la main au-dessus du pommeau de la selle, sans déranger la position du corps.

Prendre le filet de la main gauche.

579. L'instructeur commande :

Prenez le filet = DE LA MAIN GAUCHE.

1 temps.

A la dernière partie du commandement, qui est *DE LA MAIN GAUCHE*, passer les deux premiers doigts de la main gauche, les ongles en dessous, dans le filet, et le ramener à soi de manière que les rênes de la bride ne fassent plus d'effet sur le mors.

Lâcher le filet.

580. L'instructeur commande :

Lâchez = LE FILET.

1 temps.

A la dernière partie du commandement, qui est *LE FILET*, lâcher le filet sans baisser le corps, et reprendre la position de la main de la bride, en ajustant les rênes.

L'instructeur ne fait prendre le filet de la main gauche que lorsque les canonniers ont acquis l'habitude de conduire leurs chevaux avec la bride.

Appuyer à droite ou à gauche.

581. L'instructeur fait appuyer à droite ou à gauche, la tête au mur et en colonne, se conformant aux principes prescrits n.º 556, 557 et 558.

Pour appuyer à droite, déterminer les épaules de son cheval à droite, en portant la main en avant et à droite; fermer la jambe gauche, pour faire suivre les hanches; la jambe droite près, pour soutenir le cheval.

Pour cesser d'appuyer, redresser son cheval, la jambe droite près, et replacer la main et les jambes par degrés.

Pour appuyer à gauche et cesser d'appuyer, mêmes principes et moyens inverses.

Principes du galop.

582. Un cheval galope sur le pied droit lorsque la jambe droite de devant dépasse la jambe gauche de devant, et que la jambe droite de derrière dépasse aussi la jambe gauche de derrière. Le

mecanisme de cette allure s'opère généralement en trois temps ou foulées. Le premier temps est marqué par la jambe gauche de derrière, qui pose la première à terre; le deuxième par le bipède diagonal gauche; et le troisième par la jambe droite de devant.

Un cheval galope sur le pied gauche lorsque la jambe gauche de devant dépasse la jambe droite de devant, et que la jambe gauche de derrière dépasse aussi la jambe droite de derrière. Dans ce cas, la jambe droite de derrière pose la première à terre, ensuite le bipède diagonal droit, et enfin la jambe gauche de devant.

Un cheval galope juste, lorsqu'il galope sur le pied droit en travaillant ou tournant à main droite, et sur le pied gauche, en travaillant ou tournant à main gauche.

Un cheval galope faux, lorsqu'il galope sur le pied gauche en travaillant ou tournant à main droite, et sur le pied droit, en travaillant ou tournant à main gauche.

Un cheval est désuni, lorsqu'il galope à droite des pieds de devant, et à gauche des pieds de derrière, ou lorsqu'il galope à gauche des pieds de devant, et à droite des pieds de derrière.

Quand un cheval galope sur le pied droit, le canonnier éprouve dans sa position un mouvement sensible de droite à gauche.

Quand un cheval galope sur le pied gauche, le canonnier éprouve dans sa position un mouvement sensible de gauche à droite.

Quand un cheval est désuni, le canonnier éprouve dans sa position des mouvements irréguliers; le cheval est hors de son aplomb et perd de sa force.

Travail au galop sur des lignes droites.

583. Les canonniers s'étant déjà habitués, dans la deuxième leçon, à conserver leur position *au galop*, l'instructeur leur apprend à faire partir leurs chevaux sur la ligne droite, à l'une et à l'autre main.

Après avoir formé les canonniers du

deuxième rang, comme il est prescrit n.º 555, il fait prendre quatre pas (4 mètres) de distance à ceux du premier, et, ces canonniers marchant *au trot* et *à main droite* sur l'un des grands côtés, l'instructeur commande :

1. *Au galop.*
2. MARCHÉ.

Au commandement *au galop*, rassembler son cheval et le contenir parfaitement droit.

Au commandement MARCHÉ, porter la main un peu en avant et à gauche, pour donner à l'épaule droite la facilité de dépasser l'épaule gauche, et fermer les jambes derrière les sangles, pour chasser le cheval en avant, lui faisant sentir un peu plus l'effet de la jambe gauche. Le cheval ayant obéi, avoir la main légère et les jambes près, pour l'entretenir dans son allure.

584. L'instructeur recommande aux canonniers d'avoir du calme, de conduire leurs chevaux avec douceur, et surtout d'avoir la main légère, pour que le *galop* soit franc, jamais raccourci, et pour éviter de mettre les chevaux sur les jarrets.

Dans les premiers jours du travail au *galop*, il fait prendre aux canonniers le filet avec la main droite, pour calmer leurs chevaux et s'aider de cette main, jusqu'à ce qu'ils aient pris l'habitude de les conduire à cette allure avec la bride seulement.

Pour maintenir le cheval juste, il faut se lier à tous ses mouvements, surtout au passage des coins, où le moindre dérangement dans l'assiette du cavalier peut contrarier l'action du cheval.

Lorsqu'un cheval galope faux ou qu'il est désuni, l'instructeur fait passer le canonnier au *trot*, à la queue de la colonne, mais de manière à ne pas déranger ceux qui suivent. Lorsqu'il y est arrivé, il lui fait reprendre le *galop*, en lui expliquant de nouveau les moyens qu'il doit employer pour maintenir son cheval juste.

585. L'instructeur ne laisse les canonniers au *galop* qu'un tour ou deux au plus à chaque main, et il fait toujours passer au *trot* pour changer de main.

Lorsque les chevaux sont un peu calmes, et que les canonniers commencent à les bien conduire, l'instructeur fait diminuer successivement les distances jusqu'à un mètre un tiers (4 pieds).

L'instructeur fait exécuter le même travail aux canonniers du deuxième rang; il le fait ensuite répéter par les deux rangs à la fois.

Travail au galop en cercle.

586. Lorsque les canonniers ont été suffisamment exercés au galop sur des lignes droites, l'instructeur fait faire quelques tours en cercle, suivant les principes prescrits n.º 540 et 541.

Ce travail est commencé sur de très-grands cercles, dont on diminue le diamètre à mesure que les canonniers en prennent l'habitude.

587. L'instructeur, pour terminer la leçon et rentrer au quartier, se conforme à ce qui est prescrit n.º 544.

DEUXIÈME PARTIE.

588. On réunit autant de canonniers que pour la première partie; leur tenue est la même, ils ont leurs armes.

L'instructeur est à cheval; il est secondé par deux sous-instructeurs. Ces deux sous-instructeurs, également à cheval, sont armés comme les canonniers, afin d'exécuter le maniement des armes à mesure que l'instructeur le détaille.

Travail de la première partie avec les armes.

589. Les premiers jours de cette deuxième partie sont employés à répéter tous les mouvements de la première.

L'instructeur fait monter à cheval, en exécutant le détail complet comme il est prescrit n.° 482.

Avant de commencer le maniement des armes, il fait exécuter quelques mouvements au *pas* et au *trot*, pour calmer les chevaux. Pendant le reste de la leçon, le travail de pied ferme est

entrecoupé de mouvements aux diverses allures. On exige dans leur exécution la plus grande régularité, de manière que les canonniers, en apprenant à manier leurs armes, se perfectionnent de plus en plus dans l'habitude de conduire leurs chevaux.

Maniement du sabre de pied ferme.

590. L'instructeur fait former les canonniers du premier rang par les commandements *FRONT* et *HALTE*, comme il est prescrit n.° 544.

Il fait ensuite former le deuxième rang à la gauche du premier par un mouvement semblable. Chaque sous-instructeur se place à six pas (6 mètres) en avant du centre de son rang, lui faisant face.

591. Pour faire mettre le sabre à la main, l'instructeur commande :

SABRE = (à la) MAIN.

2 temps.

1. A la première partie du commandement, qui est *SABRE*, incliner légèrement la tête à gauche, porter la main droite par-dessus les

rènes, engager le poignet dans le cordon du sabre, saisir le sabre à la poignée, dégager la lame du fourreau de seize centimètres (6 pouces), et replacer la tête directe.

2. A la deuxième partie du commandement, qui est MAIN, tirer vivement le sabre, en élevant le bras de toute sa longueur; marquer un temps d'arrêt; porter le sabre à l'épaule droite, le dos au défaut de l'épaule, le poignet sur le haut de la cuisse, le petit doigt en dehors de la poignée.

Présentez = (le) SABRE.

1 temps.

592. A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, porter le sabre en avant, le bras demi-tendu, le pouce vis-à-vis et à seize centimètres (6 pouces) du col, la lame verticale, le pouce allongé sur le côté droit de la poignée; le petit doigt se réunissant aux trois autres.

Portez = (le) SABRE.

1 temps.

593. A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, reporter le sabre le dos de la lame appuyé au défaut de l'épaule, le poignet sur le haut de la cuisse, le petit doigt en dehors de la poignée.

REMETTEZ = (le) SABRE.

2 temps.

594. 1. A la première partie du commandement, qui est REMETTEZ, exécuter le mouvement de *présentez les armes*.

2. A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, porter le poignet vis-à-vis et à seize centimètres (6 pouces) de l'épaule gauche; baisser la lame et la passer en croix le long du bras gauche, la pointe en arrière; incliner légèrement la tête à gauche, en fixant l'œil sur l'ouverture du fourreau; y remettre la lame; dégager le poignet du cordon du sabre, replacer la tête directe et ajuster les rênes.

Charger le pistolet.

595. L'instructeur commande :

POUR PRENDRE LE PISTOLET.

A ce commandement, faire le simulacre de déboucler la courroie de paquetage, et relever la schabraque.

596. L'instructeur commande :

Haut = (le) PISTOLET.

1 temps.

A la dernière partie du commandement, qui est PISTOLET, passer la main droite par-

dessous les rênes; tirer le pistolet de la fonte; l'élever, le pontet en avant, le poignet à hauteur et à seize centimètres de l'épaule, le premier doigt allongé sur le pontet.¹

597. L'instructeur commande :

1. Charge en dix temps.²
2. Chargez = (le) PISTOLET.

1 temps.

A la dernière partie du deuxième commandement, qui est PISTOLET, placer le pistolet dans la main gauche, le petit doigt touchant le devant du corps de platine, le pouce sur le canon, le bout un peu élevé et dirigé à gauche, le pouce de la main droite contre la crête du chien au-dessus de la tête, les autres doigts embrassant la poignée de l'arme derrière le pontet, le coude légèrement levé.

2. Découvrez = (la) CHEMINÉE.

1 temps.

¹ Le tampon est sur la cheminée, le chien à l'abattu.

² La cartouche est la même pour le pistolet et le mousqueton : pour le pistolet, on réduit la charge de poudre à 1 gr. ou 1 gr. 50 environ en saignant la cartouche.

598. A la dernière partie du commandement, qui est CHEMINÉE, faire effort avec le pouce sur la crête du chien, en rabattant le coude, les autres doigts servant d'appui; mettre le chien au cran du bandé, sans brusquerie, en faisant sonner distinctement les crans de la noix¹; porter la main droite à la poche aux capsules; prendre une capsule entre le pouce et les deux premiers doigts, les autres fermés; la porter près de la cheminée, les ongles en dessus, le coude droit près du corps.

3. AMORCEZ.

1 temps, 3 mouvements.

599. 1. Au commandement AMORCEZ, baisser la tête; fixer les yeux sur la cheminée; y placer la capsule, en renversant la main, et l'assurer avec le pouce; porter le pouce contre la crête du chien, au-dessus de la tête, le premier doigt sur la détente, les autres embrassant la poignée de l'arme derrière le pontet.

¹ Dans les exercices en blanc, soit des hommes de recrue, soit des premières classes, le tampon étant sur la cheminée, devra être enlevé aussitôt que le chien aura été mis au cran du bandé, avant de porter la main droite à la poche aux capsules.

2. Dégager avec le pouce le chien du cran du bandé; presser légèrement la détente avec le premier doigt; conduire le chien à l'abattu, en le soutenant avec le pouce; placer le pouce derrière la crête du chien; appuyer fortement dessus pour assurer de nouveau la capsule, et mettre le chien au cran de sûreté, en faisant sonner distinctement le cran de la noix.

3. Replacer la main droite sur le côté.

4. *Pistolet* = (à) GAUCHE.

1 temps.

600. A la dernière partie du commandement, qui est GAUCHE, renverser le poignet gauche; passer la crosse à gauche entre les rênes et le corps, la platine en avant, le canon incliné à droite; porter la main droite à la giberne et l'ouvrir.

5. *Prenez* = (la) CARTOUCHE

1 temps.

601. A la dernière partie du commandement, qui est CARTOUCHE, prendre une cartouche; la tenir entre le pouce et les deux premiers doigts, et la porter entre les dents.

6. *Déchirez* = (la) CARTOUCHE.

1 temps.

602. A la dernière partie du commandement, qui est CARTOUCHE, déchirer la cartouche; jeter les deux tiers environ de la poudre; descendre la cartouche, et la placer verticalement près de la bouche du canon.

7. *Cartouche* = (dans le) CANON.

1 temps.

603. A la dernière partie du commandement, qui est CANON, fixer les yeux sur le bout du canon; renverser la main droite vers le corps, en élevant le coude à hauteur du poignet, et verser la poudre dans le canon; secouer la cartouche; la retourner, en ramenant la paume de la main vers le corps; placer la balle dans le canon; l'enfoncer avec le pouce, et saisir la baguette par la tête avec le pouce et le premier doigt, le poignet renversé.

8. *Tirez* = (la) BAGUETTE.

1 temps.

604. A la dernière partie du commandement, qui est BAGUETTE, dégager la ba-

guette du canal, la saisir à pleine main près de l'embouchoir, le poignet renversé; achever de la dégager du canal, retourner le poignet, engager la baguette dans le canon, et l'enfoncer jusqu'à ce que la balle touche la poudre.

9. BOURREZ.

1 temps.

605. Au commandement BOURREZ, donner quatre coups de baguette; la tirer; la prendre par le milieu; renverser le poignet; la remettre dans le canal, et l'enfoncer avec la paume de la main; replacer le poignet gauche, en repassant la crosse entre les rênes et le corps, et saisir le pistolet de la main droite à la poignée.

10. Haut = (le) PISTOLET.

1 temps.

606. A la dernière partie du commandement, qui est PISTOLET, élever le pistolet avec la main droite, en l'abandonnant de la main gauche, le pontet en avant, le poignet à hauteur et à seize centimètres de l'épaule, le premier doigt allongé sur le pontet.

607. L'instructeur commande :

Replacez = (le) PISTOLET.

1 temps.

A la dernière partie du commandement, qui est PISTOLET, baisser le bout du canon, et remettre le pistolet dans la fonte, en le passant par-dessous les rênes.

608. Lorsque les canonniers savent bien exécuter la charge du pistolet en la décomposant, l'instructeur leur fait exécuter la charge à volonté; à cet effet, après avoir fait faire haut le pistolet, il commande :

1. Charge à volonté.

2. Chargez = (le) PISTOLET.

A la dernière partie du deuxième commandement, qui est PISTOLET, les canonniers chargent sans s'attendre ni se régler les uns sur les autres, ayant l'attention de s'arrêter, après la charge, à la position de haut le pistolet, et d'attendre le commandement de l'instructeur pour replacer l'arme.

Feux du pistolet.

609. L'instructeur commande :

Haut = (le) PISTOLET.

Comme il est prescrit n.° 596.

Apprêtez = (le) PISTOLET.

1 temps.

A la dernière partie du commandement, qui est PISTOLET, placer le pistolet dans la main gauche, le bout élevé et dirigé à gauche; armer, et faire *haut le pistolet*.

(En) JOUE.

1 temps.

610. Au commandement JOUE, abaisser le pistolet, le bras demi-tendu; fermer l'œil gauche; élever le poignet de manière que l'œil droit puisse apercevoir le cran de mire de la hausse, le guidon et l'objet sur lequel on veut viser, l'arme ne penchant ni à gauche ni à droite, la deuxième phalange du premier doigt placée sur la détente.

FEU.

1 temps.

611. Au commandement FEU, appuyer la

deuxième phalange du premier doigt sur la détente, faire feu sans déranger l'arme, et conserver la position d'*en joue*.

Haut = (le) PISTOLET.

1 temps.

612. A la dernière partie du commandement, qui est PISTOLET, relever le bout du pistolet, et prendre la position de *haut le pistolet*.

Replacez = (le) PISTOLET.

1 temps.

Comme il est prescrit n.° 607.

613. Si, après avoir fait feu du pistolet, l'instructeur veut faire charger les armes, il commande :

CHARGEZ.

1 temps.

Au commandement CHARGEZ, exécuter la charge à volonté et faire *haut le pistolet*, se tenant prêt à armer ou à replacer l'arme au commandement de l'instructeur.

614. A l'avertissement *couvrez les fontes*, fait par l'instructeur, le canonnier fait le simulacre de replacer la

schabraque, la courroie de paquetage, et ajuste les rênes.

Inspection des armes.

615. L'instructeur commande :

POUR L'INSPECTION DES ARMES.

A ce commandement, les canonniers exécutent ce qui est prescrit pour prendre le pistolet n.° 595.

Inspection du pistolet.

616. L'instructeur commande :

Inspection = (du) PISTOLET.

1 temps, 5 mouvements.

1. A la dernière partie du commandement, qui est PISTOLET, faire *haut le pistolet*.

2. Placer le pistolet dans la main gauche, qui le tient à la poignée verticalement, la platine en avant; tirer la baguette, la mettre dans le canon, et replacer la main droite sur le côté.

3. Avec la main droite, élever la baguette jusqu'à la moitié; la laisser retomber dans le canon, et replacer la main droite sur le côté.

4. Retirer la baguette du canon; la remettre dans le canal en l'enfonçant avec la paume de la main, et faire *haut le pistolet*.
↺ Replacer le pistolet.

Inspection du sabre.

617. Les canonniers ayant le sabre à la main, l'instructeur commande :

Inspection = (du) SABRE.

1 temps, 3 mouvements.

1. A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, exécuter le mouvement de *présentez le sabre n.° 592*.

2. Tourner le poignet en dedans, pour montrer l'autre côté de la lame.

3. Porter le sabre à l'épaule droite, le dos de la lame au défaut de l'épaule, le poignet sur le haut de la cuisse, le petit doigt en dehors de la poignée.

618. Lorsque les canonniers exécutent correctement l'inspection de chaque arme, pour les exercer à l'inspection des armes sans détail, l'instructeur commande :

Inspection = (des) ARMES.

A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, le canonnier fait *haut le pistolet*; le passe dans la main gauche, et met la baguette dans le canon. Quand l'instructeur arrive devant lui, le canonnier élève la baguette; la laisse retomber dans le canon, et, dès que l'instructeur l'a dépassé de deux canonniers, il la remet dans son canal; fait *haut le pistolet*; le remet dans la fonte, et met le sabre à la main.

Quand l'instructeur arrive devant lui, le canonnier présente le sabre; montre l'autre côté de la lame, et dès qu'il est dépassé de deux files, il porte le sabre; le remet dans le fourreau; couvre les fontes, et ajuste les rênes.

619. Pendant que les canonniers sont formés sur un rang, l'instructeur leur fait quitter le rang indistinctement les uns après les autres, à son simple avertissement. Cet exercice est répété aussi souvent qu'on le juge nécessaire, pour habituer les chevaux à quitter le rang facilement.

Le canonnier désigné rassemble son cheval et le détermine en avant avec douceur, évitant de le surprendre et de le brusquer.

Maniement des armes en marchant.

620. Lorsque les canonniers ont acquis l'habitude de travailler avec le sabre au côté, et qu'ils ont exécuté correctement le maniement des armes de pied ferme, l'instructeur leur apprend à se servir de leurs armes en marchant.

Les canonniers marchant en colonne *au pas*, l'instructeur fait *mettre le sabre à la main et remettre le sabre*.

Il veille à ce que les canonniers ne dérangent ni leur assiette, ni la position de la main de la bride. Il recommande également de tenir les jambes près, pour empêcher les chevaux de ralentir l'allure et de se traverser; quand les canonniers ont le sabre à la main, l'instructeur veille à ce qu'ils ne refusent pas l'épaule droite.

A mesure que les canonniers montrent plus d'adresse, l'instructeur fait *mettre le sabre à la main en marchant au trot*.

Il fait *remettre le sabre en marchant au pas*, et à cet effet il recommande

aux canonniers d'appuyer la lame à l'avant-bras gauche, jusqu'à ce qu'ils aient engagé la pointe dans le fourreau.

Il leur fait exécuter, le sabre à la main, des à droite, des à gauche et des demi-tours, au trot seulement.

621. Les canonniers marchant en colonne *au pas*, l'instructeur fait exécuter la charge à volonté et les feux de pistolet; il veille à ce que les canonniers passent exactement par tous les temps, sans cesser de conduire leurs chevaux avec la même régularité.

Saut du fossé et de la barrière.

622. Pour cet exercice, le fossé doit avoir d'un mètre à un mètre et demi de largeur, et la barrière doit être élevée de trente-trois centimètres (1 pied) à un mètre (3 pieds). On augmente progressivement les dimensions à mesure que les canonniers et les chevaux sont plus habitués à sauter.

L'instructeur forme les canonniers sur un seul rang, à trente mètres (15 toises) en arrière de l'obstacle.

Chaque canonnier successivement se met en mouvement *au pas* à l'avertissement de l'instructeur, se dirige vers l'obstacle, et au tiers du chemin passe au trot.

SAUT DU FOSSÉ.

623. En arrivant près du fossé, rendre la main et fermer les jambes, pour déterminer le cheval à s'élancer. Au moment où le cheval pose à terre, élever un peu la main pour le soutenir.

SAUT DE LA BARRIÈRE.

624. En arrivant près de la barrière, enlever son cheval, en élevant un peu la main et fermant les jambes. Au moment où le cheval s'enlève, avoir la main légère, et à l'instant où il pose à terre, élever un peu la main.

Le canonnier doit en sautant se lier à son cheval des cuisses, des jarrets et des gras de jambe, ayant soin de porter le corps un peu en avant au moment où le cheval s'enlève, et de bien s'asseoir en portant le corps en arrière au moment où le cheval pose à terre.

625. Chaque canonnier, après avoir sauté, continue de marcher *au trot*, et va prendre sa place dans le rang qui se forme à trente

mètres au-delà de l'obstacle, ayant soin de passer *au pas* un peu avant d'arrêter.

Pendant les premiers jours de cet exercice, les canonniers sautent sans armes; l'instructeur leur fait prendre le filet de la main droite.

Lorsque les canonniers ont sauté sans armes, l'instructeur leur fait répéter le même exercice avec les armes.

Les chevaux employés à l'école du canonnier doivent être déjà dressés et habitués à sauter.

Si pourtant un cheval fait quelques difficultés, l'instructeur l'aide avec la chambrière, en se conformant à ce qui est prescrit titre IV. (*Méthode pour dresser les jeunes chevaux.*)

Avant de terminer cette leçon, on pourra consacrer les deux ou trois dernières séances à en exécuter les divers détails, les hommes ayant le shako et les chevaux étant chargés.

Tir à la cible.

Nota. Indépendamment des dispositions relatives au tir à la cible contenues dans le règlement sur l'instruction dans les écoles, les canonniers montés seront exercés au tir à cheval, ainsi qu'il est prescrit ci-après.

626. La hauteur de la cible, pour le tir à cheval, est de deux mètres deux tiers (8 pieds), et sa largeur est d'un mètre (3 pieds), proportions d'un homme à cheval.

Cette cible est marquée horizontalement, à un mètre deux tiers (5 pieds) de hauteur, par une bande noire de huit centimètres (3 pouces) de largeur; c'est cette bande que les coups bien ajustés doivent frapper.

Les canonniers sont formés sur un rang, à cent mètres (50 toises), et vis-à-vis de la cible.

On plante dans la direction du peloton à la cible un jalon, indiquant la distance d'où les canonniers doivent tirer.

On fait d'abord tirer le pistolet à dix mètres; à mesure que les canonniers prennent plus d'habitude, on éloigne progressivement le jalon de la cible

jusqu'à la distance de trente mètres (15 toises).

Après que les canonniers ont été exercés à tirer le pistolet de pied ferme, l'instructeur leur donne les instructions suivantes :

Pour faire feu du pistolet en marchant, le canonnier ne doit pas s'arrêter ni changer de direction ou d'allure.

Pour le *tir en avant*, le canonnier désigné sort du rang, fait haut le pistolet et l'apprête; arrivé à la hauteur du point d'où il doit tirer, il ajuste, fait feu, marche encore quelques pas, fait demi-tour à gauche, et revient en chargeant son arme se placer à la gauche du rang.

Pour le *tir à gauche*, le canonnier désigné sort du rang, fait haut le pistolet et l'apprête, tourne à gauche, ensuite à droite, et marche droit devant lui jusqu'à hauteur du jalon; là, il tourne à droite et se dirige sur le jalon; lorsqu'il en est près, il ajuste, fait feu sans s'arrêter et sans changer de direction, ensuite il fait un *à droite*,

et vient se replacer en chargeant son arme à la gauche du rang (passant par derrière.)

Pour le *tir à droite*, le canonnier désigné sort du rang, fait haut le pistolet et l'apprête, tourne à droite, ensuite à gauche, et marche droit devant lui jusqu'à hauteur du jalon; là, il tourne à gauche et se dirige sur le jalon; lorsqu'il en est près, il ajuste, fait feu sans s'arrêter et sans changer de direction; ensuite il fait un *à gauche*, et vient se replacer, en chargeant son arme, à la gauche du rang (passant par derrière).

Pour le *tir en arrière*, le canonnier désigné sort du rang, fait haut le pistolet, l'apprête, et se dirige vers la cible, de manière à la laisser un peu à sa droite; arrivé à sa hauteur, il tourne autour, et lorsqu'il se trouve entre la cible et le rang, il ajuste, fait feu en arrière sur la cible, et revient, en chargeant son arme, se placer à la gauche du rang (passant par derrière.)

Ces mouvements ne s'exécutent qu'au pas.

ÉCOLE DU PELOTON A CHEVAL.

627. Les canonniers étant suffisamment instruits à conduire leurs chevaux et à manier leurs armes, on les fait passer à l'école du peloton, qui a pour but de les former au travail d'ensemble, en leur faisant exécuter tous les mouvements de peloton dans l'escadron, soit en colonne, soit en bataille.

Chaque mouvement, après avoir été correctement exécuté par la droite, est répété par la gauche.

Lorsque les mouvements sont bien exécutés *au pas*, l'instructeur les fait répéter *au trot*, exigeant toujours le même ensemble et la même précision.

Le peloton est composé de vingt-quatre ou trente-deux hommes (12 ou 16 files), y compris quatre brigadiers placés aux ailes de chaque rang : un sous-officier est placé en serre-file à un pas en arrière du centre; un autre sous-officier, sous le nom de *sous-instructeur*, est chargé de seconder l'instructeur.

Lorsqu'on rompt le peloton pour mar-

cher en colonne, le sous-instructeur, au commandement préparatoire, se porte à un pas (1 mètre) en avant des premières files. Dans toutes les formations et marches en bataille, le sous-instructeur se tient à un pas (1 mètre) en avant du centre du peloton pour y tenir la place du chef de peloton, l'instructeur devant être libre de ses mouvements, afin de mieux surveiller l'instruction.

Les canonniers sont en petite tenue, en arme et en shako.

Les chevaux sont sellés sans scharaque.

ARTICLE I.^{er}

Principes généraux d'alignement.

Alignement successif des files dans le peloton.

Alignement du peloton.

Ouvrir et serrer les rangs.

Faire reculer le peloton.

Rompre le peloton par un.

Marche directe en colonne par un.

Changement de direction.

Arrêter la colonne et la porter en avant.

Marche oblique individuelle.

Le peloton marchant en colonne par un, le former en avant, à gauche ou sur la droite en bataille.

Rompres le peloton par deux ou par quatre.
Marche directe en colonne par deux ou par quatre.

Changement de direction.

Marche oblique individuelle.

Le peloton marchant en colonne par deux ou par quatre, le former en avant, à gauche ou sur la droite en bataille.

Former le peloton à gauche sur un rang.

Maniement des armes.

Former le peloton à droite sur deux rangs.

628. Le peloton étant formé sur deux rangs ouverts, les canonniers à la tête de leurs chevaux ainsi que le serre-file, le sous-instructeur à cheval face à la troupe et à dix pas (10 mètres) vis-à-vis du centre, l'instructeur commande :

1. *Garde à vous.*
2. *A droite* = ALIGNEMENT.
3. *FIXE.*

Il commande ensuite :

Dans chaque rang = COMPTEZ-VOUS (PAR)
QUATRE.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 106, en commençant par la droite.

L'instructeur fait ensuite monter à cheval *par temps*, et sans explication.

Au commandement *reprenez* = VOS RANGS, le sous-instructeur se porte en avant, fait face en tête par un *demi-tour à droite*, et se place au centre du peloton, la croupe de son cheval à un pas (1 mètre) de la tête des chevaux du premier rang. Le serre-file suit le deuxième rang.

629. La première fois que le peloton est conduit sur le terrain, l'instructeur le fait rompre comme il est prescrit n.° 530.

Principes généraux d'alignement.

630. Les canonniers, pour s'aligner, doivent accorder leurs épaules sur celles de leur voisin du côté de l'alignement, et fixer les yeux sur la ligne des yeux, de manière à apercevoir la poitrine du deuxième canonnier de leur rang du côté de l'alignement : à cet effet, ils doivent tourner la tête sans cesser de rester carrément sur leurs chevaux, sentir légèrement de la botte la botte de leur voisin du côté de l'alignement, et

tenir leurs chevaux droits dans le rang, afin qu'ils aient tous une direction parallèle.

Les canonniers du deuxième rang, indépendamment de l'alignement, doivent être exactement derrière leurs chefs de file et dans la même direction, ayant soin de conserver deux tiers de mètre (2 pieds) de distance, de tête à croupe.

Alignement successif des files dans le peloton.

631. L'instructeur fait porter les deux files de droite ou de gauche à dix pas (10 mètres) en avant, et les aligne parallèlement au peloton, par les commandements : 1. *deux files de droite* (ou de gauche) en = AVANT; 2. MARCHÉ; 3. HALTE; 4. à droite (ou à gauche) = ALIGNEMENT; 5. FIXE; ensuite il commande : 1. *par file à droite* (ou à gauche) = ALIGNEMENT; 2. FIXE.

(Pl. 59, fig. A.)

A la dernière partie du premier commandement, qui est ALIGNEMENT, chaque file se porte successivement en avant, sans à-coup, les canonniers tournant la tête à droite et ralentissant les derniers pas, afin d'arriver à

hauteur des files déjà formées sans dépasser l'alignement; observant alors d'arrêter, de rendre la main, de relâcher les jambes et de conserver la tête à droite jusqu'au commandement FIXE.

Chaque file exécute le même mouvement, lorsque celle qui précède est arrivée à hauteur de la base d'alignement, de manière qu'il n'y ait jamais qu'une file qui s'aligne à la fois.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

L'instructeur fait le commandement FIXE lorsque la dernière file est alignée.

(Pl. 59, fig. B.)

632. Les canonniers exécutant correctement ces alignements, on répète cette instruction en donnant aux deux files de droite une direction oblique. A cet effet, l'instructeur ayant fait porter ces files à quatre pas (4 mètres) en avant, comme il a été prescrit, leur fait exécuter un *demi à droite* ou un *demi à gauche*, et marcher ensuite six pas (6 mètres) dans cette nouvelle direction.

Le peloton se trouvant ainsi démasqué, le reste du mouvement s'exécute

par les commandements et suivant les principes prescrits n.º 631; chaque file, lorsqu'elle est près d'arriver vis-à-vis de la place qu'elle doit occuper, exécute un *demi à droite* ou un *demi à gauche*, afin qu'ayant quitté le peloton par une ligne droite, elle arrive sur le nouvel alignement par une autre ligne droite.

633. L'instructeur fait ensuite reculer de quatre pas (4 mètres) les deux files de droite ou de gauche, et les aligne parallèlement au peloton, vis-à-vis de la place qu'elles y occupaient, par les commandements : 1. *deux files de droite* (ou *de gauche*) *en arrière*; 2. MARCHÉ; 3. HALTE; 4. *à droite* (ou *à gauche*) = ALIGNEMENT; 5. FIXE; ensuite il commande :

1. *Par file en arrière à droite* (ou *à gauche*) = ALIGNEMENT.
2. FIXE.

(Pl. 59, fig. C.)

A la dernière partie du premier commandement, qui est ALIGNEMENT, chaque file recule successivement bien droit, les canonniers tournant la tête à droite et dépassant un peu en arrière les files déjà formées, afin

de se reporter ensuite à la hauteur par un mouvement en avant, ce qui rend l'alignement plus facile.

Les canonniers du premier rang reculent lentement; les canonniers du deuxième rang se règlent sur leurs chefs de file, afin de conserver toujours leur distance pendant le mouvement.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

L'alignement en arrière donne le moyen de réparer une faute en rentrant dans l'alignement lorsqu'il a été dépassé mais il est de principe de l'éviter autant que possible.

634. L'instructeur fait ensuite aligner par deux (ou par quatre); à cet effet, il fait porter en avant les deux ou quatre files de droite, comme il a été prescrit, et il commande :

1. *Par deux* (ou *par quatre*) = *à droite* (ou *à gauche*) = ALIGNEMENT.
2. FIXE.

A la dernière partie du premier commandement, qui est ALIGNEMENT, les files s'alignent successivement par deux (ou par quatre), suivant les principes prescrits pour

s'aligner par un, ayant de plus l'attention de partir ensemble et d'arriver sur l'alignement sans se désunir.

Au commandement *FIXE*, replacer la tête directe.

635. L'instructeur veille à ce que les canonnières s'alignent sur la poitrine du deuxième homme qui les précède, et non sur l'extrémité du rang (ce qui les empêcherait de rester carrément à cheval); à ce qu'ils ne soient ni serrés ni ouverts; et enfin à ce que ceux du deuxième rang soient exactement derrière leurs chefs de file. Il habitue aussi les canonnières à juger promptement de leur alignement, de manière à ne pas tenir les chevaux long-temps *rassemblés*.

636. Lorsqu'une troupe n'est pas alignée, ce défaut vient presque toujours de ce que les chevaux ne sont pas droits.

Une troupe s'alignant à droite si l'aile gauche est en arrière, il est à présumer que la plupart des chevaux sont tournés à gauche; il faut s'en assurer et commander aux canonnières de porter un peu la main à droite, en fermant la jambe

droite, ce qui fait avancer le cheval dans le carré de l'alignement et le remet droit.

Si après ce mouvement quelques canonnières se trouvent encore trop en arrière pour apercevoir la ligne du rang, il faut, après avoir redressé leurs chevaux, qu'ils avancent jusqu'à ce qu'ils puissent la découvrir.

Une troupe s'alignant à droite, si l'aile gauche est en avant, il est à présumer que les chevaux sont tournés à droite; il faut donc commander aux canonnières de porter la main à gauche, en fermant la jambe gauche, de manière à faire reculer un peu le cheval dans le carré de l'alignement et à le remettre droit.

Si après ce mouvement quelques canonnières se trouvent encore en avant, de manière à apercevoir plus que la ligne du rang, il faut qu'ils reculent bien droit jusqu'à ce qu'ils ne puissent découvrir que cette ligne.

Dans l'alignement à gauche, on remédie aux mêmes fautes par les moyen inverses.

637. Pendant l'alignement, l'instructeur se place en face des canonniers, pour s'assurer qu'ils se mettent en mouvement sans à-coup, qu'ils ne tournent pas la tête plus qu'il n'est prescrit, qu'ils n'ouvrent pas le genou pour sentir la botte, qu'ils empêchent leurs chevaux de se jeter sur les canonniers déjà formés, qu'ils ralentissent les derniers pas, qu'ils s'alignent sans perdre de temps à mesure qu'ils arrivent, et qu'ils rendent la main en remplaçant les jambes immédiatement après s'être alignés.

Pour l'alignement successif des files dans le peloton, le sous-instructeur est placé perpendiculairement au flanc de la troupe, faisant face à gauche, si l'alignement est à droite, et faisant face à droite, si l'alignement est à gauche. Il veille à ce que les canonniers arrêtent juste à la même hauteur, et il rectifie l'alignement à voix basse. Au commandement *FIXE*, il reprend sa place devant le peloton.

638. L'instructeur insiste sur tous ces principes, mais il a l'attention d'entre-

couper les alignements de marches en colonne, pour calmer les chevaux.

Alignement du peloton.

639. Le peloton étant en bataille, l'instructeur place le brigadier de l'aile sur laquelle il veut aligner de manière qu'aucun canonnier ne soit forcé de reculer, et il commande :

1. *A droite* (ou à gauche) = ALIGNEMENT.
2. *FIXE*.

A la deuxième partie du premier commandement, qui est *ALIGNEMENT*, tous les canonniers s'alignent promptement, mais sans à-coup, ayant l'attention de ne pas se serrer et de ne point rechercher leurs chevaux de la main ni des jambes.

Au commandement *FIXE*, replacer la tête directe.

640. Dans tous les alignements, on doit habituer le brigadier de l'aile opposée à s'aligner promptement sur celui du côté de l'alignement, sans avoir égard à l'alignement individuel des canonniers

Ouvrir et serrer les rangs.

641. Pour faire ouvrir les rangs, l'instructeur commande :

1. *En arrière ouvrez vos rangs.*
2. MARCHÉ.
3. *À droite = ALIGNEMENT.*
4. FIXE.

(Pl. 59, fig. D.)

Au commandement MARCHÉ, le premier rang reste immobile; le deuxième recule de six pas (6 mètres), chaque canonnier conservant la direction de son chef de file; le serre-file recule de manière à se trouver à six pas (6 mètres) du deuxième rang.

Le sous-instructeur se porte à six pas (6 mètres) en avant et fait face à la troupe par un *demi-tour à gauche*.

Au commandement *à droite = ALIGNEMENT*, les canonniers du deuxième rang s'alignent à droite.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

642. Pour faire serrer les rangs, l'instructeur commande :

1. *Serrez vos rangs.*
2. MARCHÉ.

3. *À droite = ALIGNEMENT.*

4. FIXE.

(Pl. 59, fig. E.)

Au commandement MARCHÉ, le deuxième rang serre sur le premier, à deux tiers de mètre (2 pieds) de distance, chaque canonnier ayant soin de conserver la direction de son chef de file. Le sous-instructeur reprend sa place au centre du peloton, par un *demi-tour à droite*, et le serre-file se remet à sa distance.

Au commandement *à droite = ALIGNEMENT*, les canonniers s'alignent à droite.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

Faire reculer le peloton.

643. Le peloton étant de pied ferme, l'instructeur commande :

1. *Peloton en arrière.*
2. *Guide à droite (ou à gauche).*
3. MARCHÉ.

Au commandement MARCHÉ, tous les canonniers reculent à la fois, suivant les principes prescrits n.º 504 et 576, se réglant du côté du guide.

Lorsque le peloton a reculé quelque

pas, l'instructeur, pour l'arrêter, commande :

1. Peloton.
2. HALTE.
3. *A droite* (ou *à gauche*) = ALIGNEMENT.
4. FIXE.

Rompre le peloton par un.

644. Le peloton étant en bataille, l'instructeur commande :

1. *Par un*.
2. MARCHÉ.

(Pl. 60, fig. A.)

Au commandement *par un*, les canonniers de la première file rassemblent leurs chevaux, et les autres successivement, dès que la file qui est à leur droite se met en mouvement.

Au commandement MARCHÉ, la première file de droite se porte droit devant elle; elle est suivie par les autres files: chacune d'elles ne se met en mouvement que lorsque les hanches du cheval du deuxième rang de la file qui rompt arrivent à hauteur de la tête des chevaux du premier rang; chaque file marche six pas (6 mètres) droit devant elle, fait un quart d'à droite et marche dans cette

nouvelle direction jusqu'à ce qu'elle rencontre la colonne, où elle prend rang par un quart d'à gauche.

645. L'instructeur veille à ce que les canonniers ne rassemblent leurs chevaux et ne rompent que successivement, au moment qui leur est prescrit; à ce que la première file se porte bien droit devant elle, à ce que les autres files ne marchent jamais moins de six pas (6 mètres) avant d'obliquer, et ne fassent pas plus d'un quart d'à droite ou d'à gauche pour rejoindre la colonne.

646. Pour rompre le peloton par la gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements: 1. *par la gauche par un*; 2. MARCHÉ.

Marche directe en colonne par un.

647. Les canonniers doivent maintenir leurs chevaux droits et marcher à une allure franche et bien égale; ils doivent regarder constamment en avant, se maintenir dans la direction de la colonne, de manière à n'apercevoir que le canon-

nier qui marche devant eux, et régler leur allure sur la sienne, conservant toujours deux tiers de mètre (2 pieds) de distance, de tête à croupe, pour éviter les atteintes. Ils doivent reprendre avec modération leurs distances quand ils les ont perdues.

Plus la colonne est profonde, plus l'instructeur doit porter d'attention à l'égalité des allures et à la conservation des distances.

Changement de direction.

648. On fait exécuter à la colonne des changements de direction à droite ou à gauche, comme il est prescrit n.º 535 et 536.

Arrêter la colonne et la porter en avant.

649. La colonne étant en marche, l'instructeur, pour l'arrêter, commande :

1. Colonne.
2. HALTE.

Au commandement HALTE, les canonniers arrêtent ensemble dans la direction de leurs chefs de file et à leurs distances, ayant soin

d'empêcher leurs chevaux de reculer ou de se traverser.

650. Pour porter la colonne en avant, l'instructeur commande :

1. Colonne en avant.
2. MARCHÉ.

Au commandement MARCHÉ, les canonniers se mettent en mouvement ensemble et sans à-coup.

651. La colonne étant arrêtée, si l'instructeur veut la faire partir de pied ferme *au trot*, il se conforme à ce qui est prescrit n.º 551.

Dans ce cas, le sous-instructeur doit partir franchement *au trot*, afin de donner aux autres canonniers la facilité de prendre cette allure sans marcher d'abord au pas.

La colonne marchant *au trot*, on la fait arrêter en se conformant à ce qui est prescrit n.º 552.

Marche oblique individuelle.

652. La colonne marchant par un, l'instructeur commande :

1. *Oblique à gauche (ou à droite).*
2. MARCHÉ.

Au commandement MARCHÉ, chaque canonnier exécute un *quart d'à gauche*, et, le mouvement achevé, se porte droit devant lui dans sa nouvelle direction, tous suivant des lignes parallèles et se réglant à droite, pour se maintenir à la même hauteur et conserver leurs distances de ce côté.

Pour faire reprendre la direction primitive, l'instructeur commande :

En = AVANT.

A ce commandement, les canonniers redressent leurs chevaux par un *quart d'à droite* en avançant, se portent droit devant eux et dans la direction de leurs chefs de file.

Le peloton marchant en colonne par un, le former en avant à gauche, ou sur la droite en bataille.

653. La colonne marchant la droite en tête, pour la former en avant en bataille, l'instructeur commande :

1. *En avant en bataille.*
2. MARCHÉ.
3. HALTE.

4. *À droite = ALIGNEMENT.*
5. FIXE.

(Pl. 61, fig. A.)

Au commandement MARCHÉ, la première file continue de marcher droit devant elle. Les autres canonniers obliquent immédiatement à gauche, marchant dans cette direction, et chaque file se redresse par un *quart d'à droite*, vis-à-vis de la place qu'elle doit occuper dans le peloton.

Lorsque la première file a marché vingt pas, l'instructeur commande : HALTE. A ce commandement, elle s'arrête bien carrément; les autres viennent se former successivement à sa gauche, en s'alignant à droite.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

L'instructeur fait le commandement *à droite = ALIGNEMENT* immédiatement après celui HALTE, et ne commande FIXE que lorsque la dernière file est alignée.

654. La colonne marchant la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *en avant en bataille*; 2. MARCHÉ; 3. HALTE; 4. *à gauche = ALIGNEMENT*; 5. FIXE

655. La colonne marchant la droite en tête, pour la former en bataille sur son flanc gauche, l'instructeur commande :

1. *A gauche en bataille*
2. MARCHÉ.
3. HALTE.
4. *A droite* = ALIGNEMENT.
5. FIXE.

Au commandement MARCHÉ, la première file tourne à gauche et se porte droit devant elle; les autres files continuent de marcher droit devant elles, et à deux pas (2 mètres) avant d'arriver à hauteur de la place qu'elles doivent occuper dans le peloton, elles tournent successivement à gauche.

Lorsque la première file a marché vingt pas, l'instructeur commande : HALTE. A ce commandement, elle s'arrête bien carrément; les autres viennent se former successivement à sa gauche, en s'alignant à droite.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

L'instructeur fait le commandement *à droite* = ALIGNEMENT immédiatement après celui HALTE, et ne commande FIXE que lorsque la dernière file est alignée.

Il veille à ce que les canonniers tournent exactement sur le point indiqué, et ne se jettent pas, avant d'y arriver, du côté de la formation.

656. La colonne marchant la gauche en tête, pour la former en bataille sur le flanc droit, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *à droite* = EN BATAILLE; 2. MARCHÉ; 3. HALTE; 4. *à gauche* = ALIGNEMENT; 5. FIXE.

657. La colonne marchant la droite en tête, pour la former en bataille sur le prolongement en avant de son flanc droit, l'instructeur commande :

1. *Sur la droite en bataille.*
2. MARCHÉ.
3. HALTE.
4. *A droite* = ALIGNEMENT.
5. FIXE.

Au commandement MARCHÉ, la première file tourne à droite et se porte droit devant elle; les autres files continuent de marcher droit devant elles, et chacune tourne successivement à droite, à un pas (1 mètre) au-delà du point où a tourné celle qui précédait.

Lorsque la première file a marché vingt pas, l'instructeur commande : HALTE. A ce commandement, elle s'arrête bien carrément, les autres viennent se former successivement à sa gauche, en s'alignant à droite.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

L'instructeur fait le commandement à droite = ALIGNEMENT immédiatement après celui HALTE, et ne commande FIXE que lorsque la dernière file est alignée.

658. La colonne marchant la gauche en tête, pour la former en bataille sur le prolongement en avant de son flanc gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. sur la gauche en bataille; 2. MARCHÉ; 3. HALTE; 4. à gauche = ALIGNEMENT; 5. FIXE.

Rompre le peloton par deux ou par quatre.

659. Le peloton étant en bataille, l'instructeur commande :

1. Par deux (ou par quatre).
2. MARCHÉ.

3. Guide à gauche.

(Pl. 60, fig. B et C.)

Au commandement MARCHÉ, les deux (ou quatre) premières files de droite se portent droit devant elles; elles sont suivies par les autres files, qui ne se mettent en mouvement que lorsque les hanches des chevaux du deuxième rang arrivent à hauteur de la tête des chevaux du premier rang. Ces files marchent six pas (6 mètres) droit devant elles, exécutent un *quart d'à droite* par canonnier, et marchent dans cette direction jusqu'à ce qu'elles rencontrent la colonne, où elles prennent rang par un *quart d'à gauche*.

Le commandement *guide à gauche* est fait immédiatement après celui MARCHÉ, afin que le canonnier de gauche du premier rang de deux ou de quatre, qui devient guide de colonne, prenne aussitôt un point de direction.

Lorsqu'on a rompu par deux, les numéros deux et quatre, devant servir de guide à mesure qu'ils ont pris rang dans la colonne, conservent la tête directe. Les numéros n et trois se règlent sur eux.

Lorsqu'on a rompu par quatre, ce sont les numéros quatre qui deviennent guides de chaque rang.

660. Pour rompre le peloton par la gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *par la gauche par deux (ou par quatre)*; 2. MARCHÉ; 3. *guide à droite*.

Marche directe en colonne par deux ou par quatre.

661. Les principes de la marche directe en colonne par un sont applicables à la colonne par deux ou par quatre.

Le canonnier de gauche du premier rang de deux (ou de quatre) est guide de la colonne; il conserve la tête directe, se porte droit devant lui, et marche de manière que les canonniers de son rang soient à un pas (1 mètre) de distance de la croupe du cheval du sous-instructeur.

Le canonnier de gauche de chacun des autres rangs, qui est aussi guide de son rang, conserve la tête directe, et se maintient à deux tiers de mètre (2 pieds) de distance de son chef de file, et dans la même

direction; les autres canonniers de chaque rang conservent l'œil du côté du guide, pour s'aligner et régler sur lui leur degré de vitesse. Ils sentent légèrement la botte de son côté, et cèdent à la pression qui peut en venir. Lorsqu'on marche par quatre, ils résistent en outre à celle du côté opposé au guide.

Lorsque le peloton marche la gauche en tête, le guide est commandé à droite, et l'on se conforme du reste aux mêmes principes.

Changement de direction.

662. La colonne marchant par deux ou par quatre, la droite ou la gauche en tête, l'instructeur commande :

Tête de colonne à gauche (ou à droite).

A ce commandement, le sous-instructeur commande :

1. *Tournez* = (à) GAUCHE.
2. *En* = AVANT.

(Pl. 61, fig. D et E.)

A la première partie du premier commandement, qui est *tournez*, le canonnier de gauche, qui est pivot, se prépare à tourner

à la même allure, et le canonnier de l'aile droite à allonger la sienne.

A la deuxième partie du même commandement, qui est GAUCHE, le premier rang de deux (ou de quatre) tourne à gauche. Le pivot tourne à la même allure, en décrivant un *arc de cercle de cinq pas* (5 mètres). Le canonnier placé à l'aile opposée tourne en allongeant l'allure; les autres canonniers tournent la tête du côté de l'aile marchante, afin de régler sur elle leur degré de vitesse, et sentent légèrement la botte du côté du pivot.

A la première partie du deuxième commandement, qui est *en*, la tête de colonne se prépare à reprendre la marche directe.

A la deuxième partie du même commandement, qui est AVANT, les canonniers qui ont augmenté l'allure reprennent le degré de vitesse auquel ils marchaient précédemment, et la tête de la colonne marche bien droit dans la nouvelle direction.

Chaque rang exécute le même mouvement, en arrivant sur le terrain où le premier a tourné.

Le sous-instructeur doit faire le commandement *tournez*, assez à temps pour commander GAUCHE lorsqu'il se trouve

à *trois pas* du point indiqué pour la conversion; il exécute son mouvement en allongeant un peu l'allure sans abandonner le centre du premier rang, se réglant sur l'aile marchante, pour faire la deuxième partie du commandement *en* = AVANT à l'instant où le premier rang, ayant exécuté un *quart de conversion*, se trouve dans une direction perpendiculaire à l'ancienne.

663. Lorsque les changements de direction doivent s'exécuter aux angles d'un terrain limité, et que la colonne marche par quatre, le sous-instructeur commande : 1. *tournez* = (à) GAUCHE (ou [à] DROITE); 2. *en* = AVANT, sans attendre le commandement *tête de colonne, à gauche* (ou *à droite*).

664. La colonne marchant par deux ou par quatre, l'instructeur l'arrête comme il est prescrit n.º 649. Pour la porter en avant, il commande :

1. *Colonne en avant.*
2. MARCHÉ.
3. *Guide à gauche.*

Marche oblique individuelle.

665. La colonne étant en marche, par deux ou par quatre, l'instructeur commande :

1. *Oblique à gauche (ou à droite).*
2. MARCHÉ.

(Pl. 62, fig. A et B.)

Au commandement MARCHÉ, chaque canonnier exécute un *quart d'à gauche*.

Le canonnier de gauche du premier rang, qui est le guide de la colonne, se porte droit devant lui dans la nouvelle direction, parallèlement au sous-instructeur. Le canonnier de gauche de chacun des autres rangs, qui est le guide de son rang, se porte aussi en avant, ayant l'œil sur le guide de la colonne, pour se maintenir à sa hauteur en suivant une direction parallèle.

Les autres canonniers se portent en avant, ayant l'œil à gauche pour s'aligner sur leur guide. Chacun d'eux place le genou gauche derrière le genou droit de son voisin de gauche, et la tête de son cheval vis-à-vis de l'extrémité de l'encolure de celui qui est à sa gauche. Les canonniers marchent ainsi liés, dans chaque rang, pendant toute la durée de la marche oblique.

Pour faire reprendre la direction primitive, on se conforme à ce qui est prescrit n.° 650.

Si les canonniers se désunissent pendant la marche oblique, ils doivent rejoindre le guide de leur rang en gagnant plus de terrain en avant que sur le côté, afin de ne pas perdre leur alignement, ni retarder ceux qui marchent derrière eux. Si le guide d'un rang cesse d'être à hauteur du guide de la colonne, il doit allonger ou ralentir l'allure sans changer de direction, pour ne pas perdre sa distance.

666. Pour rectifier les distances, le degré d'obliquité, et s'assurer que les guides, ainsi que les autres canonniers, sont dans la même direction, l'instructeur peut faire arrêter la colonne, aux commandements : 1. *colonne*; 2. HALTE; il remet ensuite la colonne en mouvement dans la direction oblique, aux commandements : 1. *colonne en* = AVANT; 2. MARCHÉ.

Le peloton marchant en colonne par deux ou par quatre, le former en avant, à gauche ou sur la droite en bataille.

667. La colonne marchant la droite en tête, pour la former en avant en bataille, l'instructeur commande :

1. *En avant en bataille.*
2. MARCHÉ.
3. HALTE.
4. *A droite* = ALIGNEMENT.
5. FIXE.

(Pl. 61, fig. B et C.)

Au commandement MARCHÉ, les deux (ou quatre) premières files continuent de marcher droit devant elles; les autres rangs de deux (ou de quatre) obliquent à gauche, marchent dans cette direction, et se redressent par un *quart d'à droite* vis-à-vis de la place qu'ils doivent occuper dans le peloton.

Lorsque les premières files ont marché vingt pas, l'instructeur commande HALTE. A ce commandement, elles s'arrêtent bien carrément; les autres viennent se former successivement à leur gauche, en s'alignant à droite.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

L'instructeur fait le commandement *à droite* = ALIGNEMENT immédiatement après celui HALTE, et ne commande FIXE que lorsque le dernier rang de deux ou de quatre est aligné.

668. La colonne marchant la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *en avant en bataille*; 2. MARCHÉ; 3. HALTE; 4. *à gauche* = ALIGNEMENT; 5. FIXE.

669. La colonne marchant la droite en tête, pour la former en bataille sur son flanc gauche, l'instructeur commande :

1. *A gauche en bataille.*
2. MARCHÉ.
3. HALTE.
4. *A droite* = ALIGNEMENT.
5. FIXE.

(Pl. 63, fig. A et B.)

Au commandement MARCHÉ, les deux (ou quatre) premières files tournent à gauche

et se portent droit devant elles; les autres rangs de deux (ou de quatre) continuent de marcher droit, et à trois pas (3 mètres) avant d'arriver à hauteur de la place qu'ils doivent occuper dans le peloton, ils tournent successivement à gauche.

Lorsque les premières files ont marché vingt pas, l'instructeur commande HALTE. A ce commandement, elles s'arrêtent bien carrément; les autres viennent se former successivement à leur gauche, en s'alignant à droite.

Au commandement FIXE replacer la tête directe.

L'instructeur fait le commandement à droite = ALIGNEMENT immédiatement après celui HALTE, et ne commande FIXE que lorsque les deux (ou quatre) dernières files sont alignées.

670. La colonne marchant la gauche en tête, pour la former en bataille sur son flanc droit, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements: 1. à droite en bataille; 2. MARCHÉ; 3. HALTE; 4. à gauche = ALIGNEMENT; 5. FIXE.

671. La colonne marchant la droite en tête, pour la former en bataille sur le prolongement en avant de son flanc droit, l'instructeur commande:

1. Sur la droite en bataille.
2. MARCHÉ.
3. HALTE.
4. A droite = ALIGNEMENT.
5. FIXE.

(Pl. 64, fig. A et B.)

Au commandement MARCHÉ, les deux (ou quatre) premières files tournent à droite et se portent droit devant elles; les autres rangs de deux (ou de quatre) continuent de marcher droit devant eux, et chacun tourne successivement à droite, à trois pas (3 mètres) au-delà du point où a tourné le rang de quatre qui le précédait.

Lorsque les premières files ont marché vingt pas, l'instructeur commande HALTE. A ce commandement, elles s'arrêtent bien carrément; les autres viennent se former successivement à leur gauche, en s'alignant à droite.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

L'instructeur fait le commandement à droite = ALIGNEMENT immédiatement

après celui HALTE, et ne commande **FIXE** que lorsque les deux ou quatre dernières files sont alignées.

672. La colonne marchant la gauche en tête, pour la former en bataille sur le prolongement en avant de son flanc gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *sur la gauche en bataille*; 2. **MARCHE**; 3. **HALTE**; 4. *à gauche* = **ALIGNEMENT**; 5. **FIXE**.

673. L'explication des mouvements qui précèdent a été donnée par deux ou par quatre pour éviter les répétitions, mais l'instructeur ne les fait exécuter par quatre qu'après avoir obtenu de l'ensemble et de la précision dans le travail par deux. Lorsqu'ils s'exécutent avec régularité *au pas*, il les fait répéter *au trot*.

Former le peloton à gauche sur un rang.

674. Le peloton étant formé sur deux rangs, l'instructeur commande :

1. *A gauche sur un rang.*
2. **MARCHE.**
3. **FRONT.**
4. **HALTE.**
5. *A droite* = **ALIGNEMENT.**
6. **FIXE.**

(Pl. 64, fig. C.)

Au commandement **MARCHE**, le premier rang se porte à six pas (6 mètres) en avant, se réglant à droite; le canonnier de l'aile gauche du deuxième rang fait un *à gauche* et se porte en avant; il est suivi par tous les canonniers de ce rang, qui exécutent successivement le même mouvement.

Au commandement **FRONT**, le canonnier de l'aile gauche du deuxième rang fait un *à droite*, et successivement les autres canonniers, lorsqu'ils sont près d'arriver vis-à-vis de la place qu'ils doivent occuper dans le rang.

Au commandement **HALTE**, le premier canonnier de la gauche arrête, et successivement les autres canonniers, en arrivant à sa hauteur.

Au commandement *à droite* = **ALIGNEMENT**, tous les canonniers du deuxième rang s'alignent à droite.

Au commandement **FIXE**, replacer la tête directe.

L'instructeur fait le commandement **FRONT** à l'instant où le tiers des canonniers du deuxième rang, en colonne, a débordé le premier rang, et il ne commande *à droite* = **ALIGNEMENT** que lorsque le canonnier de la droite du deuxième rang a fait **FRONT**.

Maniement des armes.

675. Le peloton étant sur un rang, l'instructeur fait exécuter le maniement des armes comme il est prescrit n.° 590 et suivants.

Former le peloton à droite sur deux rangs.

676. Le peloton étant sur un rang, l'instructeur désigne le canonnier qui doit avoir la gauche du premier rang et celui qui doit avoir la droite du deuxième, et il commande :

1. *A droite sur deux rangs.*
2. **MARCHE.**
3. *A droite* = **ALIGNEMENT.**
4. **FIXE.**

(Pl. 64, fig. D.)

Au commandement **MARCHE**, le premier rang se porte à six pas (6 mètres) en avant, se réglant à droite; le premier canonnier de l'aile droite du deuxième rang fait un *à droite* aussitôt que le premier rang l'a dépassé, et se porte en avant en obliquant à droite; lorsqu'il est près d'arriver derrière le canonnier de droite du premier rang, il fait front par un *à gauche*. Tous les autres canonniers exécutent successivement le même mouvement, se plaçant exactement derrière leurs chefs de file et à leurs distances.

Au commandement *à droite* = **ALIGNEMENT**, tous les canonniers s'alignent à droite.

Au commandement **FIXE**, replacer la tête directe.

L'instructeur fait le commandement *à droite* = **ALIGNEMENT** quand le canonnier de la droite du deuxième rang a fait **FRONT**.

677. Le travail étant terminé, l'instructeur fait mettre pied à terre et défiler. A la première partie du commandement: **PRÉPAREZ-VOUS POUR METTRE PIED A TERRE**, le sous-instructeur se porte à douze pas (12 mètres) en avant, et fait face à la troupe par un *demi-tour*

à gauche; au même commandement, le serre-file recule de quatre pas (4 mètres), et met pied à terre avec la troupe.

L'instructeur et le sous-instructeur restent à cheval jusqu'à ce que le dernier canonnier du peloton ait défilé.

ARTICLE II.

Doubler par deux et par quatre à la même allure.

Dédoubler par deux et par un à la même allure.

Doubler par deux et par quatre en doublant l'allure.

Dédoubler par deux et par un en doublant l'allure.

Faire quitter le peloton par file.

Doubler par deux et par quatre à la même allure.

678. Le peloton marchant en colonne par un, la droite en tête, pour faire marcher deux, l'instructeur commande:

1. *Marchez deux.*

2. MARCHÉ.

(Pl. 65, fig. A.)

Au commandement MARCHÉ, la première file continue de marcher, et s'arrête lorsqu'elle a marché dix pas (10 mètres). La deuxième file se porte de suite, en obliquant à gauche, à hauteur de la première; en y arrivant, elle se redresse et s'arrête; toutes les autres files continuent de marcher droit devant elles; les files 2 et 4 exécutent leur doublement de la même manière, mais successivement, et lorsque les files 1 et 3, sur lesquelles elles doivent doubler, sont près d'arriver à leur distance et de s'arrêter.

679. Le peloton marchant en colonne par deux, la droite en tête, pour faire marcher quatre, l'instructeur commande:

1. *Marchez quatre.*

2. MARCHÉ.

(Pl. 65, fig. B.)

Au commandement MARCHÉ, les deux premières files continuent de marcher, et s'arrêtent lorsqu'elles ont marché dix pas (10 mètres); les deux files suivantes se portent de suite, en obliquant à gauche, à hauteur des deux premières. En y arrivant elles se redressent et s'arrêtent; toutes les autres files continuent de marcher droit devant elles; les files 3 et 4 exécutent leur doublement de la même manière, mais succes-

sivement, et lorsque les files 1 et 2, sur lesquelles elles doivent doubler, sont près d'arriver à leur distance et de s'arrêter.

680. Lorsque la colonne est *au trot* pour faire doubler à la même allure, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes; la première ou les deux premières files passent *au pas*, au commandement MARCHÉ; les autres continuent de marcher *au trot* jusqu'à ce qu'elles soient arrivées à hauteur de celles sur lesquelles elles doivent doubler; alors elles passent *au pas*.

Lorsqu'on double *au trot*, le guide est commandé aussitôt que les premières files ont doublé. Dans le doublement *au pas*, la tête de colonne devant arrêter, le guide n'est pas commandé.

La colonne marchant la gauche en tête, ces mouvements s'exécutent suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

Dédoubler par deux et par un à la même allure.

681. Le peloton marchant en colonne

par quatre, la droite en tête, pour faire dédoubler par deux, l'instructeur commande :

1. *Par deux.*
2. MARCHÉ.
3. *Guide à gauche.*

(Pl. 65, fig. C.)

Au commandement *par deux*, tous les canonniers se préparent à arrêter, à l'exception des files 1 et 2 du premier rang de quatre.

Au commandement MARCHÉ, les files 1 et 2 du premier rang de quatre continuent de marcher à la même allure; toutes les autres arrêtent. Les files 3 et 4 de ce même rang ne se mettent en mouvement qu'à l'instant où elles sont dépassées par la croupe des chevaux des n.^{os} 1 et 2 du deuxième rang; alors elles obliquent à droite et se placent en colonne derrière les files 1 et 2, se redressant par un *quart d'à gauche* en avançant.

Chaque rang de quatre exécute successivement le même mouvement; les files 1 et 2 rompent dès que les files 3 et 4 du rang qui les précède ont commencé leur oblique pour entrer en colonne.

Les files 1 et 2, qui rompent droit devant elles, règlent leur allure de manière à avoir

leurs distances, et les files 3 et 4 tiennent leurs chevaux bien droits, pour ne pas gêner le mouvement des files 1 et 2.

682. Le peloton marchant en colonne par deux, la droite en tête, pour faire dédoubler par un, l'instructeur commande :

1. *Par un.*

2. MARCHÉ.

(Pl. 65, fig. D.)

Au commandement *par un*, tous les canonniers se préparent à arrêter, à l'exception de la file de droite du premier rang de deux.

Au commandement MARCHÉ, la file de droite du premier rang de deux continue de marcher à la même allure; toutes les autres arrêtent. La file de gauche de ce même rang ne se met en mouvement qu'à l'instant où elle est dépassée par la croupe du cheval du n.° 1 du deuxième rang; alors elle oblique à droite et se place en colonne derrière la première file, se redressant par un *quart d'à gauche* en avançant.

Chaque rang de deux exécute successivement le même mouvement, les files 1 et 3 rompant dès que les files 4 et 2 qui les précèdent ont commencé leur oblique pour entrer en colonne.

Les files 1 et 3, qui rompent droit devant elles, règlent leur allure de manière à avoir leurs distances. Les files 2 et 4 tiennent leurs chevaux bien droits, pour ne pas gêner le mouvement des files 1 et 3.

683. Lorsque la colonne est *au trot*, le dédoublement s'exécute suivant les mêmes principes; les premières files de droite continuent de marcher *au trot*; toutes les autres prennent *le pas* au commandement MARCHÉ, et ne se remettent *au trot*, pour prendre rang dans la colonne, qu'à mesure qu'elles sont dédoublées.

L'instructeur veille à ce que les files qui doivent dédoubler arrêtent, changent d'allure et se remettent en mouvement sans à-coup; à ce que les files qui dédoublent contiennent leurs chevaux bien droits, pour ne pas retarder le mouvement de celles qui n'ont qu'à marcher droit devant elles; et à ce qu'elles reprennent successivement leurs distances, leur direction et leur première allure.

684. La colonne marchant la gauche

en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements :

1. *par la gauche par deux (ou par un)*;
2. MARCHÉ. Si la colonne doit marcher par deux, le guide est indiqué à droite, immédiatement après le commandement

MARCHÉ.

Doubler par deux et par quatre en doublant l'allure.

685. Le peloton marchant en colonne par un, la droite en tête, pour faire marcher deux, l'instructeur commande :

1. *Marchez deux = au trot.*
2. MARCHÉ.
3. *Guide à gauche.*

Au commandement *marchez deux = au trot*, tous les canonniers se préparent à prendre *le trot*, à l'exception de la file qui est à la tête.

Au commandement MARCHÉ, tous les canonniers prennent *le trot*, à l'exception de la première file; la deuxième file se porte de suite, en obliquant à gauche, à hauteur de la première; en y arrivant, elle se redresse et prend *le pas*; toutes les autres files conti-

nent de marcher droit devant elles *au trot*. Les files 4 et 2 exécutent leur doublement de la même manière, mais successivement, lorsque les files 3 et 1, sur lesquelles elles doivent doubler, sont près d'arriver à leur distance et de passer *au pas*.

686. Le peloton marchant en colonne par deux, la droite en tête, pour faire marcher quatre, l'instructeur commande :

1. *Marchez quatre = au trot.*
2. MARCHÉ.
3. *Guide à gauche.*

Au commandement *marchez quatre = au trot*, tous les canonniers se préparent à prendre *le trot*, à l'exception des deux files qui sont à la tête.

Au commandement MARCHÉ, tous les canonniers prennent *le trot*, à l'exception des deux premières files; les deux files suivantes se portent de suite, en obliquant à gauche, à la hauteur des deux premières; en y arrivant, elles se redressent et prennent *le pas*; toutes les autres files continuent de marcher droit devant elles *au trot*. Les files 3 et 4 exécutent leur doublement de la même manière, mais successivement, lorsque les files 1 et 2, sur lesquelles elles doivent doubler,

sont près d'arriver à leur distance et de passer *au pas*.

687. La colonne marchant la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements: 1. *marchez deux* (ou *marchez quatre*) *au trot*; 2. MARCHÉ; 3. *guide à droite*.

688. L'instructeur exige que la première file qui doit obliquer le fasse immédiatement après le commandement MARCHÉ; qu'on double l'allure avec modération, que le doublement s'étende successivement de la tête à la queue, les files qui doivent marcher devant elles contenant leurs chevaux dans la main et dans les jambes, pour les empêcher de suivre celles qui obliquent; il veille également à ce que les files qui doivent doubler le fassent un peu avant d'être arrivées à leurs distances, surtout en marchant par quatre; à ce que les files qui doublent ne dépassent jamais l'alignement de celles sur lesquelles elles viennent se former.

Dédoubler par deux et par un en doublant l'allure.

689. Le peloton marchant en colonne par quatre, l'instructeur commande:

1. *Par deux* = *au trot*.
2. MARCHÉ.
3. *Guide à gauche*.

Au commandement *par deux* = *au trot*, les files 1 et 2 du premier rang de quatre se préparent à prendre le *trot*.

Au commandement MARCHÉ, elles prennent le *trot* avec modération; toutes les autres files continuent de marcher *au pas*, et successivement; lorsque les files 3 et 4 sont dédoublées, elles passent *au trot* en obliquant à droite, pour se mettre en colonne derrière les files 1 et 2.

Le mouvement terminé, l'instructeur fait passer *au pas*.

690. Le peloton marchant en colonne par deux, la droite en tête, pour faire dédoubler par un, l'instructeur commande:

1. *Par un* = *au trot*.
2. MARCHÉ.

Au commandement *par un* = *au trot*, la

file de droite du premier rang de deux se prépare à prendre le *trot*.

Au commandement *MARCHE*, elle prend le *trot* avec modération; toutes les autres files continuent de marcher *au pas*, successivement; lorsque les files 2 et 4 sont dédoublées, elles passent *au trot*, en obliquant à droite, pour se mettre en colonne derrière les files 1 et 3.

691. La colonne marchant la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements: 1. *par la gauche par deux* (ou *par un*) = *au trot*; 2. *MARCHE*. Si la colonne doit marcher par deux, le guide est indiqué à droite immédiatement après le commandement *MARCHE*.

692. Comme il importe à la régularité des doublements et des dédoublements que les canonniers n'oublient pas leurs numéros, l'instructeur doit s'en assurer de temps à autre.

Faire quitter le peloton par file.

693. L'instructeur fait quitter le peloton par file, en se conformant à ce

qui est prescrit n.º 619; il veille à ce que le canonnier du deuxième rang suive exactement son chef de file.

694. Le travail étant terminé, l'instructeur fait mettre pied à terre et défiler comme il est prescrit n.º 677.

ARTICLE III.

Marche directe du peloton en bataille.

Contre-marche.

Des conversions.

Conversions à pivot fixe.

Conversions à pivot mouvant.

Marche oblique individuelle.

Le peloton marchant en bataille, le rompre par quatre ou par deux à la même allure.

Le peloton marchant en colonne par deux ou par quatre, le former à la même allure.

Le peloton marchant en bataille, le rompre par quatre ou par deux en doublant l'allure.

Le peloton marchant en colonne par deux ou par quatre, le former en doublant l'allure.

Mouvements par quatre, le peloton étant en colonne ou en bataille.

Marche directe du peloton en bataille.

695. Les principes de la marche directe donnent aux canonniers les moyens :

- 1.° De conserver l'alignement en marchant sans se désunir;
- 2.° De ne pas se serrer, et de reprendre l'aisance quand ils sont serrés;
- 3.° De ne pas s'ouvrir, et de se rapprocher quand ils se sont ouverts;
- 4.° De ne pas jeter le guide hors de sa direction, et de la lui laisser reprendre s'il a été forcé de s'en écarter.

696. Le point le plus important dans la *marche directe* étant de contenir les chevaux droits, il est indispensable que les canonniers conservent la tête directe.

Pour se maintenir alignés, les canonniers doivent sentir légèrement la botte de leur voisin du côté du guide, conserver l'aisance des files et marcher à une allure bien égale.

Dans tous les instants de la marche, les canonniers doivent céder à la pression qui vient du côté du guide et ré-

sister à celle qui vient du côté opposé.

Le guide doit toujours marcher à une allure franche et soutenue, et n'en changer qu'avec modération, pour éviter les à-coups.

Si les canonniers sont en avant ou en arrière de l'alignement, trop rapprochés ou trop écartés de leur voisin du côté du guide, ils s'en éloignent ou s'en rapprochent avec modération et en gagnant du terrain en avant.

Lorsque le guide se sent jeté hors de sa direction, il étend le bras en avant pour indiquer qu'il est forcé. Alors les canonniers portent la main du côté opposé, jettent un coup d'œil sur le guide, et redressent leurs chevaux aussitôt qu'ils ont repris l'aisance nécessaire.

697. Le brigadier de l'aile opposée au guide n'est pas astreint à conserver la tête directe. Il doit s'attacher à rester aligné sur le guide et sur l'ensemble de la troupe.

L'instructeur a l'attention de commander le guide à droite et à gauche

alternativement, pour que les canonniers prennent une égale habitude des deux alignements.

Lorsqu'après avoir marché on arrête le peloton, l'alignement est commandé du côté où était le guide.

Lorsqu'on veut exercer le peloton à la marche directe, on le conduit à l'extrémité d'un terrain où il puisse marcher longtemps sans changer de direction.

698. Le peloton étant en bataille, l'instructeur commande :

1. *Ouvrez les files à gauche (ou à droite).*
2. MARCHÉ.
3. *À droite (ou à gauche) = ALIGNEMENT.*
4. FIXE.

Au commandement MARCHÉ, tous les canonniers, à l'exception de la file de droite, appuient à gauche comme il est prescrit n.º 556 ; le deuxième canonier redresse son cheval et arrête aussitôt qu'il a gagné un pas (un mètre) d'intervalle entre lui et le canonier de droite.

Chacun des autres canonniers exécute successivement le même mouvement, se réglant toujours, pour l'intervalle, sur le canonier qui est à sa droite.

Les canonniers du deuxième rang suivent leurs chefs de file et se maintiennent à leur distance.

L'instructeur commande l'alignement au moment où le deuxième canonier de droite est à son intervalle.

Les canonniers étant alignés, l'instructeur indique au guide de droite ou de gauche un point fixe dans une direction perpendiculaire au front du peloton ; il lui prescrit de prendre un point intermédiaire, de ne jamais perdre de vue ces deux points, afin de se maintenir toujours dans la direction et d'en choisir un plus éloigné à mesure qu'il approche du premier qu'il a pris.

Pour donner le point de direction, l'instructeur se place exactement derrière la file de droite ou de gauche, et indique au canonier du premier rang un objet dans la campagne, immobile et apparent, tel qu'une maison, un clocher, un moulin, un arbre ; il indique ce même objet au canonier du deuxième rang, qui se maintient toujours à sa distance et en file, de manière que

l'homme du premier rang lui cache le point de direction indiqué.

699. Pour porter le peloton en avant, l'instructeur commande :

1. *Peloton en avant.*
2. *Guide à droite (ou à gauche).*
3. MARCHÉ.

Au commandement MARCHÉ, tous les canonniers se portent droit devant eux, à la même allure que leur voisin du côté du guide.

Les canonniers n'ayant pas le contact de la botte, doivent jeter de temps en temps un coup d'œil du côté du guide.

Pendant la durée de la marche, l'instructeur se porte tantôt sur le flanc du côté du guide pour s'assurer que les canonniers marchent à la même hauteur, tantôt derrière le guide, pour veiller à ce qu'il suive la direction indiquée.

700. Pour arrêter le peloton, l'instructeur commande :

1. *Peloton.*
2. HALTE.
3. *A droite (ou à gauche) = ALIGNEMENT.*
4. FIXE.

Au commandement HALTE, les canonniers arrêtent.

Au commandement à droite = ALIGNEMENT, ils s'alignent.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

701. Les canonniers ayant été suffisamment exercés à marcher à files ouvertes, l'instructeur fait arrêter le peloton, et il commande :

1. *Serrez les files à droite (ou à gauche).*
2. MARCHÉ.
3. *A droite (ou à gauche) = ALIGNEMENT.*
4. FIXE.

Au commandement MARCHÉ, tous les canonniers, à l'exception de la file de droite, appuient à droite, comme il est prescrit n.º 566, et resserrent successivement leur intervalle de ce côté, en commençant par le deuxième canonnier.

702. Après avoir aligné le peloton, l'instructeur fait marcher à files serrées, par les commandements prescrits n.º 699.

Les canonniers marchent droit devant eux, sentent légèrement la botte du côté du guide et conservent l'aisance dans le rang.

703. Quand les canonniers commencent

à mener leurs chevaux bien droit *au pas*, on leur fait ouvrir et serrer les files en marchant à la même allure, ayant soin de ne pas répéter ces mouvements coup sur coup, mais, au contraire, de faire marcher longtemps après avoir ouvert les files sans les serrer, et après les avoir serrées sans les ouvrir; à cet effet, l'instructeur commande :

1. *Ouvrez les files à gauche (ou à droite).*
2. MARCHÉ.

Au commandement MARCHÉ, tous les canonniers, à l'exception de la file de droite, font un *quart d'à gauche*, toujours en avançant, et conservent leur alignement; lorsqu'ils se trouvent à un pas (1 mètre) de leur voisin de droite, ils redressent leurs chevaux et se portent droit devant eux.

704. Pour faire serrer les files, l'instructeur commande :

1. *Serrez les files à droite (ou à gauche).*
2. MARCHÉ.

Ce mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses. Chaque canonnier doit fermer la jambe assez à temps, pour empêcher son cheval de presser celui sur lequel il serre.

On fait toujours ouvrir les files du côté opposé au guide, et on les fait serrer du côté du guide.

705. Ces différents mouvements ayant été exécutés à droite et à gauche, en marchant *au pas*, on les fait répéter *au trot*, en passant souvent *du pas au trot et du trot au pas*.

On exerce ensuite le peloton à partir de pied ferme *au trot*, et à s'arrêter marchant à cette allure.

706. Après que les canonniers ont été suffisamment exercés à la marche directe, on peut quelquefois, pour les fortifier dans les principes, faire usage des moyens suivants, qui consistent à faire commettre des fautes pour apprendre à les réparer.

Le peloton étant en marche, l'instructeur prévient le guide d'augmenter ou de ralentir son allure peu à peu, et de temps à autre, sans commandement. Il recommande alors aux canonniers d'employer les moyens prescrits pour se replacer sur l'alignement.

L'instructeur prévient ensuite le guide de prendre une direction qui le porte un

peu en dehors, répétant à la deuxième file et aux autres qu'elles ne doivent gagner de terrain sur le côté qu'en avançant.

Lorsque les canonniers savent se resserrer sans à-coup, l'instructeur prescrit au guide de prendre sa direction de manière à produire un resserrement sur le rang; alors les canonniers cèdent à la pression et gagnent insensiblement du terrain vers le côté opposé.

L'instructeur leur rappelle que les irrégularités ne doivent être réparées ni trop vivement, ni avec force, pour ne pas en causer de nouvelles.

Lorsque les canonniers ont acquis, dans l'exécution de ces mouvements *au pas*, l'intelligence et l'adresse nécessaires pour éviter les à-coups, on les leur fait répéter *au trot*.

707. Pour habituer les files d'encadrement à se régler les unes sur les autres et à observer l'alignement général, sans avoir égard à l'alignement individuel, l'instructeur les fait porter à vingt pas en avant, et, après les avoir correctement alignées, il donne à l'une d'elles

un point de direction, prescrivant à la file d'encadrement, du côté opposé au guide, de conserver exactement son intervalle, et de marcher bien alignée.

L'instructeur fait connaître le point de direction au canonnier placé à l'aile du peloton du côté du guide, lui recommande de marcher de manière à pouvoir se reporter à la hauteur de ce guide, quand on fait rentrer le peloton dans les files d'encadrement; après avoir fait marcher les files d'encadrement et le peloton ainsi disposés, l'instructeur les arrête, et porte le peloton en avant pour le faire rentrer dans les files d'encadrement, en prévenant celles-ci de ne pas bouger.

Lorsque le peloton arrive à hauteur de ces files, l'instructeur l'arrête et il veille à ce que les canonniers y rentrent avec calme et ensemble, sans les dépasser ni se jeter sur celle qui était guide pendant la marche.

Contre-marche.

708. Le peloton étant arrivé à l'extrémité du terrain, pour le faire changer

de direction, l'instructeur commande :

1. *Contre-marche par l'aile droite.*
2. *Par file à droite.*
3. MARCHÉ.

(Pl. 66, fig. A.)

Au commandement *contre-marche par l'aile droite*, le sous-instructeur se place faisant face en arrière, la croupe de son cheval à six pas (6 mètres) du deuxième rang, de manière que le canonnier qui doit venir se placer à sa gauche, se trouve dans la direction du canonnier de gauche du peloton. Le sous-officier serre-file se place à la droite du peloton, faisant face à droite, la croupe de son cheval à un pas (1 mètre) et à hauteur des hanches des chevaux du deuxième rang, pour marquer le point de la conversion.

Au commandement MARCHÉ, le canonnier de droite de chaque rang fait d'abord un *à droite*; le canonnier du deuxième rang se joignant dans son mouvement à celui du premier; ils convertissent ensuite à droite, le canonnier du premier rang allongeant un peu son allure; ils passent devant le sous-officier serre-file, rasant la croupe des chevaux du deuxième rang, et sont suivis par les autres canonniers, qui exécutent successivement le même mouvement, ayant soin de passer exactement sur le même terrain que les premiers.

Lorsque la première file est à deux pieds du sous-instructeur qui indique la place où elle doit se reformer, l'instructeur commande :

1. FRONT.
2. HALTE.
3. *À droite* = ALIGNEMENT.
4. FIXE.

Aux commandements FRONT et HALTE, la première file fait un *à gauche* et arrête, le canonnier du deuxième rang ayant soin de ralentir l'allure et de se placer exactement derrière son chef de file. Toutes les autres files exécutent successivement le même mouvement.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

L'instructeur fait le commandement, *à droite* = ALIGNEMENT immédiatement après celui HALTE, et ne commande FIXE que lorsque la dernière file est alignée.

Le sous-instructeur et le serre-file se remettent à leur place.

709. La contre-marche s'exécute par la gauche suivant les mêmes principes, aux commandements : 1. *contre-marche par l'aile gauche*; 2. *par file à gauche*;

3. MARCHÉ; et ensuite: 1. FRONT; 2. HALTE;
3. à gauche = ALIGNEMENT; 4. FIXE.

710. L'instructeur s'attache à ce que les canonniers exécutent régulièrement leur à droite ou leur à gauche, qu'ils ne se jettent ni d'un côté ni de l'autre, conversent bien ensemble sur le point où les premiers ont tourné, et se placent sur une ligne parallèle à celle que le peloton occupait précédemment.

La contre-marche doit s'exécuter de préférence au trot. A cet effet, après le deuxième commandement, l'instructeur indique l'allure.

Des conversions.

711. On distingue deux sortes de conversions.

La conversion à pivot fixe, et la conversion à pivot mouvant.

La conversion est toujours à pivot fixe, excepté dans le cas où on commande : *tournez* = (à) DROITE (ou [à] GAUCHE).

Toute troupe qui converse doit exécuter ce mouvement sans se désunir et

sans que l'alignement cesse d'être observé.

Dans toute espèce de conversion, le conducteur de l'aile marchante doit mesurer de l'œil l'arc de cercle qu'il a à parcourir, de manière à ne point faire ouvrir ni serrer les files; il tourne parfois la tête du côté du pivot, sans appuyer de ce côté, de manière à voir l'ensemble du rang; s'il s'aperçoit que les canonniers se resserrent ou s'ouvrent; il agrandit ou diminue sans précipitation l'étendue de son cercle, en gagnant plus de terrain en avant que sur le côté.

Chaque canonnier du premier rang doit décrire son arc de cercle en raison de l'éloignement où il se trouve du pivot. Ces différents arcs de cercle devant être parcourus dans un même temps, il est nécessaire que chaque canonnier ralentisse son allure en proportion de son éloignement de l'aile marchante.

Pendant toute la durée de la conversion, les canonniers doivent avoir la tête légèrement tournée du côté de l'aile marchante, pour régler leur degré de

vitesse sur cette aile et se maintenir alignés; ils doivent aussi sentir légèrement la botte du côté du pivot, afin de rester liés de ce même côté. Les canonniers doivent encore céder à la pression qui vient du côté du pivot, et résister à celle qui vient de l'aile marchante. Ils tiennent leurs chevaux ployés du côté du pivot, afin de les maintenir sur la ligne circulaire qu'ils ont à parcourir.

Lorsque les canonniers sont ouverts, ils doivent se rapprocher insensiblement du pivot, en diminuant leur cercle par degrés et gagnant plus de terrain en avant que sur le côté, sans trop ployer les chevaux. Dans ce cas, ils donnent alternativement un coup d'œil sur le pivot et sur l'aile marchante, ayant soin de se redresser assez à temps pour ne pas forcer le pivot.

Lorsque les canonniers sont serrés, ils doivent reprendre l'aisance avec modération, en agrandissant leur cercle par degrés, et gagnant plus de terrain en avant que sur le côté. A cet effet, ils donnent alternativement un coup d'œil

sur l'aile marchante et sur le pivot, ayant soin de se redresser à l'instant où ils ne sentent plus que légèrement la botte du côté du pivot.

Dans toute espèce de conversion, les canonniers doivent cesser de converser et reprendre la marche directe à la dernière partie du commandement *en AVANT*, à quelque point que l'on soit de la conversion; il faut veiller aussi à ce que les ailes qui deviennent pivots ou ailes marchantes, ne ralentissent pas l'allure ou ne l'augmentent pas avant le commandement d'exécution.

Conversion à pivot fixe.

712. La conversion à pivot fixe a pour objet principal, lorsque le peloton fait partie de l'escadron, de le faire passer de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne, et de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille.

Le canonnier qui forme le pivot de la conversion tourne sur place, c'est-à-dire sans avancer ni reculer, sans se jeter ni à droite ni à gauche, de manière que

le centre de gravité de son cheval reste toujours sur le même point.

Ainsi, dans une conversion à droite, les épaules du cheval du pivot doivent décrire un arc de cercle en appuyant de gauche à droite, tandis que les hanches en décrivent un autre en appuyant de droite à gauche.

Le canonnier qui est au pivot doit tourner légèrement la tête vers l'aile marchante, afin de conformer son mouvement au sien et de rester toujours aligné avec le conducteur de cette aile.

Lorsqu'on est en marche, le pivot arrête et l'aile marchante exécute son mouvement à la même allure qu'avant la conversion.

Si, pour converser, on indique une nouvelle allure, l'aile marchante converse à cette allure; tous les autres canonniers, qui ont réglé leur degré de vitesse en raison de leur éloignement de l'aile marchante, prennent franchement son allure au commandement *en = AVANT*.

Lorsque après une conversion à pivot fixe on arrête le peloton. l'alignement

est toujours commandé du côté de l'aile marchante; mais comme le pivot ne doit jamais bouger de place, l'aile marchante doit arriver à sa hauteur.

Lorsque après une conversion à pivot fixe on porte le peloton en avant, le guide est commandé sur l'aile marchante immédiatement après le commandement *en = AVANT*, à moins que le mouvement du peloton dans l'escadron n'exige le contraire.

La conversion à pivot fixe est commandée du côté du guide, à moins de nécessité contraire.

713. On commence l'école de conversion par rang de peloton; à cet effet on porte le premier rang en avant, et on le fait arrêter lorsqu'il se trouve entre les deux rangs une distance double de leur front; le serre-file reste à sa place, le sous-instructeur se place derrière le premier rang, chacun d'eux surveille le rang derrière lequel il est placé.

Les rangs étant alignés, l'instructeur commande :

1. *Peloton en cercle à droite (ou à gauche).*
2. MARCHÉ.

(Pl 66, fig. B.)

Au commandement MARCHÉ, les canonniers se mettent en mouvement, tournant la tête du côté de l'aile marchante. Le sous-officier qui conduit cette aile, marche *au pas*, mesurant de l'œil l'étendue du cercle qu'il doit parcourir, pour ne causer ni ouverture ni resserrement dans le rang, et les canonniers restent alignés. Le pivot tourne sur lui-même, en se réglant, ainsi que les autres canonniers, sur l'aile marchante.

L'instructeur recommande aux canonniers de conserver assez d'aisance pour éviter la pression dans les rangs, ce qui occasionne du désordre sur de grands fronts et à des allures vives.

714. Lorsque les canonniers ont fait un tour ou deux, l'instructeur, pour arrêter, commande :

1. *Peloton.*
2. HALTE.
3. *À gauche (ou à droite) = ALIGNEMENT.*
4. FIXE.

Au commandement HALTE, les canonniers redressent leurs chevaux et arrêtent sans à-coup.

Au commandement *à gauche (ou à droite) = ALIGNEMENT*, ils s'alignent du côté indiqué. Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

715. On porte ensuite les deux rangs en avant, conservant la même distance entre eux, et on leur fait recommencer le même mouvement de conversion. Lorsque l'instructeur veut faire reprendre la marche directe, il commande :

1. *En = AVANT.*
2. *Guide à gauche (ou à droite).*

A la première partie du premier commandement, qui est *en*, le pivot se prépare à reprendre l'allure à laquelle il marchait précédemment.

A la deuxième partie du même commandement, qui est AVANT, tous les canonniers redressent leurs chevaux, et les deux ailes se portent en avant à la même allure, se conformant aux principes de la marche directe.

Au commandement *guide à gauche (ou à droite)*, les canonniers se règlent du côté indiqué.

716. Lorsque les canonniers ont exécuté quelques conversions à droite et à gauche, entrecoupées de marches direc-

tes, et que les chevaux sont plus calmes, l'instructeur les fait passer *au trot*; après quelques tours *au trot*, il les remet *au pas*.

717. Les canonniers conversant en cercle à droite, pour faire changer le côté de la conversion sans arrêter, l'instructeur commande :

1. *Peloton, en cercle à gauche.*
2. MARCHÉ.

Au commandement MARCHÉ, l'aile gauche arrête et devient pivot. L'aile droite, prenant l'allure à laquelle marchait l'aile gauche, se porte en avant et décrit un cercle proportionné à l'étendue du front. Tous les autres canonniers redressent leurs chevaux, et les dirigent de manière à parcourir de nouveaux cercles en sens inverse.

Lorsque les canonniers commencent à converser régulièrement, l'instructeur exige que les conducteurs des ailes marchantes règlent l'allure de manière à arriver ensemble en bataille et en colonne, le conducteur de chaque rang se réglant toujours sur celui qui le précède.

718. Les canonniers étant suffisam-

ment exercés aux conversions par rang *au pas* et *au trot*, on fait serrer les rangs pour exécuter les conversions par peloton, en suivant la même gradation.

L'instructeur commande :

1. *Peloton, en cercle à droite (ou à gauche).*
2. MARCHÉ.

(Pl. 66, fig. C.)

Au commandement MARCHÉ, les canonniers du premier rang exécutent leur mouvement comme il est prescrit n.° 713; les canonniers du deuxième rang tournent la tête et portent la main du côté de l'aile marchante, afin que chacun d'eux puisse être de deux canonniers en dehors de la direction de son chef de file. A cet effet, au moment où la conversion commence, chaque canonnier du deuxième rang exécute un *quart d'à gauche*, en rangeant les hanches de son cheval avec la jambe droite (ou un *quart d'à droite*, en rangeant les hanches de son cheval avec la jambe gauche), se maintenant, pendant toute la durée de la conversion, dans la direction de son nouveau chef de file, et restant exactement à deux tiers de mètre (2 pieds) de distance du premier rang. Les deux canonniers de l'aile marchante du deuxième rang, qui n'ont plus de chef de file, doivent décrire leur cercle san-

déborder le premier rang plus qu'il n'est indiqué, afin de se replacer plus facilement à leurs chefs de file. Pendant toute la conversion, ils doivent régler leur allure de manière que le deuxième rang, qui s'aligne sur eux, soit à sa distance.

719. Pour arrêter la conversion, l'instructeur commande :

1. *Peloton.*
2. HALTE.
3. *A gauche (ou à droite)* = ALIGNEMENT.
4. FIXE.

Au commandement *peloton*, les canonnières du deuxième rang redressent leurs chevaux et se replacent à leurs chefs de file.

Au commandement HALTE, tous les canonnières arrêtent.

Au commandement *à gauche (ou à droite)* = ALIGNEMENT, ils s'alignent du côté indiqué.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

On porte ensuite le peloton en avant, et on lui fait recommencer le même mouvement de conversion.

720. Lorsque l'instructeur veut faire reprendre la marche directe, il commande :

1. *En* = AVANT.
2. *Guide à gauche (ou à droite).*

A la première partie du premier commandement, qui est *en*, les canonnières du deuxième rang se replacent à leurs chefs de file, de manière à se porter droit devant eux à la dernière partie du commandement, qui est AVANT.

721. Le peloton conversant à droite, pour changer le côté de la conversion, sans s'arrêter, l'instructeur commande :

1. *Peloton, en cercle à gauche.*
2. MARCHÉ.

(Pl. 66, fig. C.)

Au commandement *peloton, en cercle à gauche*, les canonnières du deuxième rang se replacent à leurs chefs de file.

Au commandement MARCHÉ, les canonnières du premier rang se conforment à ce qui est prescrit n.º 717 ; ceux du deuxième rang portent la main du côté de l'aile marchante, pour la déborder, comme il est prescrit n.º 718.

L'instructeur fait le commandement MARCHÉ, à l'instant où les canonnières du deuxième rang sont à leurs chefs de file.

722. Pour habituer à réparer les fautes, on fait quelquefois appuyer le pivot sur son rang, afin que les canonniers, se sentant pressés, apprennent à gagner du terrain vers l'aile marchante. On fait ensuite porter le pivot du côté opposé à l'aile marchante, ce qui oblige les canonniers à se rapprocher de lui.

Lorsque les canonniers ont acquis, dans l'exécution de ces mouvements *au pas*, l'intelligence et l'adresse nécessaires pour éviter les à-coups, on les leur fait répéter *au trot*.

723. Le peloton étant de pied ferme, pour le placer dans une direction perpendiculaire à l'ancien front, l'instructeur commande :

1. *Peloton à droite (ou à gauche)*.
2. MARCHÉ.
3. HALTE.
4. *A gauche (ou à droite) = ALIGNEMENT.*
5. FIXE.

Ce qui s'exécute suivant les principes de la conversion à pivot fixe.

L'instructeur fait le commandement HALTE lorsque l'aile marchante est près

de terminer son quart de conversion.

724. Le peloton étant de pied ferme, pour faire face en arrière, l'instructeur commande :

1. *Peloton, demi-tour à droite (ou à gauche)*.
2. MARCHÉ.
3. HALTE.
4. *A gauche (ou à droite) = ALIGNEMENT.*
5. FIXE.

Ce qui s'exécute suivant les principes n.º 723, le peloton parcourant une moitié de cercle équivalente à deux à droite.

L'instructeur fait le commandement HALTE lorsque l'aile marchante est près d'arriver face en arrière, sur une ligne parallèle à l'ancien front.

725. Le peloton étant de pied ferme, pour le placer vers sa droite, dans une direction oblique à l'ancien front, l'instructeur commande :

1. *Peloton, demi à droite (ou demi à gauche)*.
2. MARCHÉ.
3. HALTE.
4. *A gauche (ou à droite) = ALIGNEMENT.*
5. FIXE.

Ce qui s'exécute suivant les principes des conversions à pivot fixe.

L'instructeur fait le commandement HALTE, lorsque l'aile marchante est près d'arriver à la moitié d'un à droite ou d'un à gauche.

726. Avant d'aligner le peloton, l'instructeur fait porter le canonnier de l'aile marchante à hauteur du pivot, afin que les canonniers n'aient pas à reculer pour s'aligner.

727. Le peloton étant en marche, l'instructeur lui fait exécuter les mêmes mouvements, aux commandements : 1. peloton à droite (ou à gauche), demi-tour à droite (ou demi-tour à gauche), demi à droite (ou demi à gauche); 2. MARCHÉ; 3. en = AVANT; 4. guide à gauche (ou à droite).

Au commandement MARCHÉ, l'aile qui doit converser tourne à l'allure à laquelle la troupe marchait précédemment; l'aile qui devient pivot arrête.

A la première partie du troisième commandement, qui est en, le pivot se prépare à reprendre l'allure à laquelle le peloton marchait précédemment.

A la deuxième partie du même commandement, qui est AVANT, les deux ailes se portent

en avant ensemble et à la même allure.

L'instructeur veille à ce que les canonniers ne prennent la marche directe qu'à la dernière partie du commandement en = AVANT.

Ces mouvements s'exécutant bien de pied ferme et en marchant, on les répète au trot.

Conversion à pivot mouvant.

728. La conversion à pivot mouvant s'emploie dans les changements de direction successifs en colonne.

Dans cette conversion, le pivot mouvant a pour objet de dégager par degrés le terrain où commence le mouvement, et de l'abandonner en avançant dans la nouvelle direction.

Le conducteur de l'aile marchante doit augmenter son allure et décrire son arc de cercle de manière à ne point faire ouvrir ni serrer les files. Le pivot décrit un arc de cercle de cinq pas, en ralentissant l'allure. Dans chaque rang, les canonniers placés depuis le milieu du

rayon de la conversion jusqu'à l'aile marchante augmentent progressivement l'allure, de manière que celui du milieu du rayon conserve l'allure à laquelle il marchait précédemment. Les canonniers placés depuis le milieu du rayon jusqu'au pivot ralentissent dans la même progression. A la fin d'une conversion à pivot mouvant, la portion de la troupe qui a augmenté son allure doit la diminuer, et celle qui l'a diminuée doit l'augmenter.

Tous les canonniers redressent leurs chevaux; l'aile marchante et le pivot reprennent l'allure à laquelle on marchait précédemment.

Dans la conversion à pivot mouvant, on ne doit pas entendre par le milieu du rayon de conversion le centre de la troupe qui converse, mais le milieu de la ligne qui, partant de l'aile marchante, irait aboutir au point autour duquel le pivot décrit son arc de cercle. Ainsi, dans un peloton de douze files, le milieu du rayon de la conversion est entre la quatrième et la cinquième file. C'est

donc la cinquième file du côté du pivot qui doit conserver l'allure à laquelle on marchait précédemment.

729. Le peloton étant en marche, et supposé tête de colonne, pour lui faire changer de direction, l'instructeur commande :

Tête de colonne (à gauche (ou [à] droite).

A ce commandement, le sous-instructeur commande :

1. *Tournez (à) GAUCHE (OU [à] DROITE).*
2. *En = AVANT.*

(Pl. 66, fig. D.)

A la première partie du premier commandement, qui est *tournez*, le pivot se prépare à ralentir son allure et l'aile marchante à augmenter la sienne.

A la deuxième partie du commandement, qui est *GAUCHE*, le peloton tourne à gauche, le pivot ralentissant son allure en décrivant un *arc de cercle de cinq pas*; l'aile marchante augmente la sienne et se règle sur le pivot pendant toute la durée de la conversion.

A la première partie du deuxième commandement, qui est *en*, le pivot et l'aile marchante se préparent à reprendre l'allure à laquelle ils marchaient précédemment.

A la deuxième partie du même commandement, qui est *AVANT*, tous les canonniers redressent leurs chevaux, le pivot et l'aile marchante reprennent la marche directe et l'allure à laquelle on marchait avant de converser.

Marche oblique individuelle.

730. Le peloton marchant en bataille, pour lui faire gagner du terrain vers l'un de ses flancs, sans changer de front, l'instructeur commande :

1. *Oblique (à) droite (ou [à] gauche).*
2. *MARCHE.*

(Pl. 67, fig. A.)

Au commandement *MARCHE*, les canonniers exécutent tous, en même temps, un *quart d'à droite*, de manière que la tête de chaque cheval se trouve placée vis-à-vis de l'extrémité de l'encolure du cheval qui est à sa droite, et que le genou droit de chaque canonnier soit en arrière du genou gauche du canonnier vers lequel il oblique. Ce premier mouvement exécuté, les canonniers se portent droit devant eux dans la nouvelle direction, se réglant sur le guide.

Lorsque le peloton a suffisamment obliqué, l'instructeur commande :

En = AVANT.

A la dernière partie du commandement, qui est *AVANT*, les canonniers redressent leurs chevaux et se portent droit devant eux, se réglant du côté du guide.

Dans la marche oblique, le guide est toujours du côté vers lequel on oblique, sans que l'indication *en* soit faite; et, après le commandement *en = AVANT*, le guide revient, également sans indication, du côté où il était précédemment.

Lorsque les canonniers ne sont pas liés les uns aux autres, ils doivent augmenter progressivement l'allure pour se rapprocher du côté vers lequel on marche; ils doivent insensiblement la ralentir, s'ils sont serrés ou plus avancés que l'aile vers laquelle ils obloquent.

Tous ces mouvements s'exécutent en gagnant plus de terrain en avant que sur le côté.

731. Le peloton marchant *au pas*, pour exécuter l'oblique *au trot*, l'instructeur commande : 1. *oblique à droite (ou à gauche) = au trot*; 2. *MARCHE.*

Lorsque le peloton a suffisamment

obliqué, l'instructeur commande *en = AVANT*.

Le guide a l'attention de partir *au trot*, sans précipitation.

Le peloton marchant en bataille, le rompre par quatre ou par deux à la même allure.

732. L'instructeur commande :

1. *Par quatre (ou par deux)*.
2. MARCHÉ.
3. *Guide à gauche*.

Au commandement MARCHÉ, les quatre (ou deux) premières files de droite continuent de marcher droit devant elles à la même allure, les autres files arrêtent et rompent successivement par quatre (ou par deux), comme il est prescrit n.° 659.

Le peloton marchant en bataille, pour le rompre par un, le mouvement s'exécute par files, suivant les mêmes principes, en observant que la première file continue seule de marcher.

733. Le peloton marchant *au trot*, on le fait rompre suivant les mêmes principes, les premières files continuant

de marcher à la même allure, toutes les autres passant *au pas* au commandement MARCHÉ, et ne reprenant *le trot* qu'en commençant leur oblique.

734. Pour rompre le peloton par la gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *par la gauche par quatre (ou par deux)*; 2. MARCHÉ; 3. *guide à droite*.

Le peloton marchant en colonne par deux ou par quatre, le former à la même allure.

735. Le peloton marchant en colonne, la droite en tête, l'instructeur commande :

1. *Formez le peloton*.
2. MARCHÉ.
3. *Guide à droite*.

Ce mouvement s'exécute comme pour *l'en avant en bataille*, n.° 667.

736. Le peloton marchant en colonne *au trot*, la droite en tête, l'instructeur commande :

1. *Formez le peloton.*
2. MARCHÉ.
3. *Guide à droite.*

Au commandement MARCHÉ, les deux (ou quatre) premières files passent *au pas*; les autres files continuent de marcher à la même allure, obliquent immédiatement à gauche, marchent droit devant elles dans cette direction, se redressent par un *quart d'à droite* vis-à-vis de la place qu'elles doivent occuper dans le peloton, et passent *au pas* en arrivant sur l'alignement des premières.

Au commandement *guide à droite*, elles se règlent à droite.

La colonne marchant par un, on forme le peloton suivant les mêmes principes.

737. La colonne marchant la gauche en tête, on forme le peloton suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements: 1. *formez le peloton*; 2. MARCHÉ; 3. *guide à gauche*.

Le peloton marchant en bataille, le rompre par quatre ou par deux, en doublant l'allure.

738. L'instructeur commande:

1. *Par quatre (ou par deux) = au trot.*
2. MARCHÉ.
3. *Guide à gauche.*

Au commandement MARCHÉ, les quatre (ou deux) premières files de droite prennent le *trot*; les autres continuent de marcher *au pas* et prennent successivement le *trot*, quand elles sont dédoublées et qu'elles obliquent à droite pour entrer dans la colonne.

Le peloton marchant en bataille, pour le rompre par un, le mouvement s'exécute par files, suivant les mêmes principes.

739. Pour rompre le peloton par la gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements: 1. *par la gauche par quatre (ou par deux) = au trot*; 2. MARCHÉ; 3. *guide à droite*.

Le peloton marchant en colonne par deux ou par quatre, le former en doublant l'allure.

740. Le peloton marchant en colonne, la droite en tête, l'instructeur commande:

1. *Formez le peloton = au trot.*
2. MARCHÉ.
3. *Guide à droite.*

Au commandement MARCHÉ, les deux (ou quatre) premières files continuent de marcher droit devant elles à la même allure; les autres files prennent *le trot*, obliquent immédiatement à gauche, marchent dans cette direction, se redressent par un *quart d'à droite*, vis-à-vis de la place qu'elles doivent occuper dans le peloton, et passent *au pas* en arrivant sur l'alignement des premières.

Au commandement *guide à droite*, elles se règlent à droite.

La colonne marchant par un, on forme le peloton suivant les mêmes principes.

741. La colonne marchant la gauche en tête, on forme le peloton suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements: 1. *formez le peloton = au trot*; 2. MARCHÉ; 3. *guide à gauche.*

Mouvements par quatre, le peloton étant en colonne ou en bataille.

742. Le peloton étant en colonne.

la droite en tête, l'instructeur commande :

1. *A gauche (ou à droite) par quatre.*
2. MARCHÉ.

(Pl. 67, fig. B.)

Au commandement MARCHÉ, chaque rang de quatre exécute son *à gauche* suivant les principes des conversions à pivot fixe; les numéros 4 tournent sur eux-mêmes, rangent de la jambe gauche les hanches de leurs chevaux, afin de ne pas gêner l'emboîtement du rang placé derrière eux, et se règlent, ainsi que les autres canonniers, sur les ailes marchantes.

L'emboîtement presque terminé, l'instructeur commande :

1. HALTE.
2. *A droite (ou à gauche) = ALIGNEMENT.*
3. FIXE.

Au commandement HALTE, les canonniers redressent leurs chevaux, et arrêtent sans à-coup.

Dans ce mouvement, le premier et le deuxième rang exécutent, chacun pour son compte, une conversion à pivot fixe. Chaque rang de quarte du

deuxième rang vient se placer à côté du rang de quatre, composé de ses chefs de file. Le mouvement terminé, le peloton se trouve sur un rang.

743. Le peloton étant sur un rang, on le remet en colonne par les commandements prescrits n.º 742; alors les canonniers du deuxième rang sont placés en avant de leurs chefs de file.

En exécutant encore deux *à gauche par quatre* de la même manière, on remet le peloton dans l'ordre naturel.

Dans le premier *à gauche par quatre*, le premier rang de quatre doit faire son mouvement lentement, afin de donner aux autres le temps d'exécuter le leur; mais au deuxième *à gauche par quatre*, le dernier rang de quatre, qui devient tête de colonne, doit faire son mouvement en allongeant un peu l'allure pour ne pas retarder la queue de la colonne.

744. Le peloton étant en colonne, et ayant fait un *à gauche par quatre*, comme il est prescrit n.º 742, ce qui le met sur un rang, l'instructeur, pour

faire face du côté opposé, commande :

1. *Demi-tour à gauche (ou à droite) par quatre.*

2. MARCHÉ.

Au commandement MARCHÉ, chaque rang de quatre fait un *demi-tour à gauche*, suivant les mêmes principes que pour les *à gauche par quatre*.

Pour faire arrêter après le demi-tour, l'instructeur commande :

1. HALTE.

2. *À droite (ou à gauche) = ALIGNEMENT.*

3. FIXE.

Pour remettre le peloton en colonne dans l'ordre naturel, l'instructeur fait exécuter un *à gauche (ou un à droite) par quatre*.

745. Lorsque la colonne est en marche, le mouvement s'exécute comme il est prescrit n.º 742, en observant qu'au commandement MARCHÉ, les pivots arrêtent aussitôt sans à-coup, et tournent sur eux-mêmes en rangeant de la jambe gauche les hanches de leurs chevaux.

L'emboîtement presque terminé, l'instructeur commande :

1. *En* = AVANT.
2. *Guide à droite* (ou à gauche).

A la deuxième partie du premier commandement, qui est AVANT, les pivots se portent en avant, ainsi que tous les autres canonniers, se conformant aux principes de la marche directe et se réglant du côté du guide.

746. Le peloton marchant en colonne, et ayant fait un *à gauche par quatre*, ce qui le met sur un rang, l'instructeur fait exécuter un *demi-tour à gauche* (ou à droite) *par quatre*; l'emboîtement presque terminé, il commande :

1. *En* = AVANT.
2. *Guide à droite* (ou à gauche).

Pour remettre le peloton en colonne dans l'ordre naturel, l'instructeur fait exécuter un *à gauche* ou un *à droite par quatre*, et il indique le guide à gauche.

747. Le peloton marchant en colonne par quatre, la droite en tête, pour le faire rétrograder, l'instructeur commande :

1. *Demi-tour à gauche* (ou à droite) *par quatre*.

2. MARCHÉ.
3. *En* = AVANT.
4. *Guide à droite* (ou à gauche).

Ce qui s'exécute suivant les principes prescrits, n.º 744, en observant que les rangs de quatre doivent arriver ensemble à l'emboîtement; qu'ils doivent déboîter légèrement en commençant le deuxième quart de conversion, et se régler sur le dernier rang de quatre, qui, devenant tête de colonne, allonge l'allure pour ne pas retarder les autres. Après ce mouvement, les canonniers du deuxième rang sont placés en avant de leurs chefs de file.

On remet la colonne dans l'ordre naturel en lui faisant exécuter un *demi-tour à droite* (ou *demi-tour à gauche*) *par quatre*.

748. Le peloton étant en bataille, pour lui faire gagner du terrain vers sa droite ou vers sa gauche, l'instructeur commande :

1. *À droite* (ou à gauche) *par quatre*.
2. MARCHÉ.
3. *En* = AVANT.
4. *Guide à gauche* (ou à droite).

Le peloton ayant fait *à droite par quatre*,

les canonniers sont formés sur huit de front. Chaque rang de quatre exécutant le mouvement pour son compte, les quatre canonniers du deuxième rang se trouvent placés à droite des quatre canonniers du premier.

C'est l'inverse, si le mouvement s'exécute par la gauche.

749. Le peloton ayant fait à droite (ou à gauche) par quatre, et se trouvant sur huit de front, pour faire changer de direction, l'instructeur commande :

Tête de colonne à gauche (ou à droite).

A ce commandement, le sous-instructeur commande :

1. *Tournez* = (à) GAUCHE (ou [à] DROITE).
2. *En* = AVANT.

A la deuxième partie du premier commandement, qui est GAUCHE, le premier rang de huit tourne à gauche, le pivot continue de marcher à la même allure, en décrivant un arc de cercle de cinq pas; l'aile marchante augmente la sienne, tous les autres rangs de huit conversent de la même manière, en arrivant sur le terrain où le premier a tourné.

750. Pour remettre le peloton en bataille, l'instructeur commande :

1. *A gauche (ou à droite) par quatre.*
2. MARCHÉ.
3. HALTE.
4. *A droite (ou à gauche)* = ALIGNEMENT.
5. FIXE.

751. Le peloton ayant fait un à droite (ou un à gauche) par quatre, et se trouvant formé sur huit de front, pour le faire rétrograder dans cet ordre, l'instructeur fait exécuter un demi-tour comme il est prescrit n.º 746.

752. Le peloton étant en bataille, pour le faire rétrograder, l'instructeur commande :

1. *Demi-tour à gauche (ou à droite) par quatre.*
2. MARCHÉ.
3. *En* = AVANT.
4. *Guide à droite (ou à gauche).*

(Pl. 67, fig. C.)

Après ce mouvement, le deuxième rang se trouve placé en avant du premier, et les rangs de quatre sont intervertis dans tout le peloton.

Dans la marche en arrière, le peloton se conforme aux principes de la marche directe. On exige la même pré-

cision que s'il marchait dans l'ordre naturel.

L'instructeur remet le peloton face en tête par le même mouvement.

753. Avant de commencer les mouvements *par quatre*, l'instructeur s'assure que les canonniers connaissent bien leurs numéros, et que ceux du deuxième rang ont leur distance. Il veille à ce que les pivots ne ralentissent pas l'allure, au commandement préparatoire; à ce qu'ils arrêtent et tournent sans reculer, au commandement MARCHÉ; qu'ils ne se jettent d'aucun côté et rangent exactement les hanches de leurs chevaux, se réglant sur les ailes marchantes; enfin à ce que les ailes marchantes aient leurs chevaux ployés du côté du pivot; qu'elles emboîtent légèrement et qu'elles déboîtent de même.

754. Dans les mouvements de flanc, le sous-instructeur se place du côté du guide, à hauteur du premier rang de huit.

Le serre-file fait un *à droite* (ou un

à gauche) et marche à hauteur de sa place de bataille.

Dans les demi-tours, le peloton étant en bataille, le sous-instructeur et le serre-file font *demi-tour* pour leur compte, et se trouvent alors, le sous-instructeur derrière le centre du peloton, et le serre-file en avant du centre du deuxième rang, devenu premier.

755. Les mouvements *par quatre* doivent s'exécuter *à droite et à gauche*, alternativement, et à l'allure à laquelle on marche.

Lorsque le peloton marche en colonne, la droite en tête, on fait des *demi-tours à gauche*; et lorsqu'il marche la gauche en tête, on fait des *demi-tours à droite*.

756. Le peloton marchant en bataille à rangs ouverts, et les files à un pas d'intervalle, l'instructeur fait exécuter le maniement des armes.

757. Le travail étant terminé, l'instructeur fait mettre pied à terre et défilé.

ÉCOLE DE L'ESCADRON A CHEVAL.

758. L'escadron à cheval est formé, dans l'ordre en bataille et dans l'ordre en colonne par quatre, et dans l'ordre en colonne par pelotons, comme il est prescrit n.° 201, 202 et 203.

La tenue des canonniers et celle des chevaux sont les mêmes qu'à l'école du peloton.

Les principes généraux exposés au commencement de l'*École de l'escadron à pied*, n.° 204, s'appliquent à l'escadron à cheval, avec les modifications et additions suivantes.

L'allure est toujours celle du pas, lorsqu'aucun commandement n'en indique d'autre. A mesure que l'escadron acquiert du calme et de l'ensemble, et qu'un mouvement est bien compris, il est répété le sabre à la main, et alternativement, aux deux allures.

Lorsque le capitaine commandant veut faire changer d'allure, il choisit le moment où l'escadron marche avec calme et ensemble; il exige que tous

les canonniers prennent à la fois, et sans à-coup, l'allure indiquée.

On fait monter à cheval et mettre pied à terre sans explications et par temps.

Le capitaine commandant s'assure que, dans tous les mouvements, les distances entre les pelotons sont exactement observées; que les canonniers conservent beaucoup d'aisance entre eux, et que ceux du deuxième rang sont non-seulement dans la direction de leurs chefs de file, mais encore à deux pieds, de tête à croupe.

Dans les alignements, le guide particulier de droite ou de gauche, au commandement HALTE, vient appuyer la tête de son cheval à la botte du guide principal, déjà sur la ligne.

Le pas, qui est compté de deux tiers de mètre dans l'école de l'escadron à pied, est de un mètre dans l'école de l'escadron à cheval.

ARTICLE I.^{er}

Alignement successif des pelotons dans l'escadron.

Alignement de l'escadron.

Ouvrir et serrer les rangs.

Rompre l'escadron par quatre.

Marche directe en colonne par quatre.

Changement de direction.

Marche oblique individuelle.

L'escadron marchant en colonne par quatre, le former en avant, à gauche ou sur la droite en bataille.

Régler la vitesse des allures.

759. L'escadron étant formé sur deux rangs ouverts, les sous-officiers, brigadiers et canonniers à la tête de leurs chevaux, les chefs de peloton à cheval, à dix pas (10 mètres) vis-à-vis du centre de leurs pelotons, et leur faisant face, le capitaine commandant commande :

1. *Garde à vous.*
2. *A droite* = ALIGNEMENT.
3. *FIXE.*

Il commande ensuite :

Dans chaque peloton et dans chaque rang =
* COMPTÉZ-VOUS (par) QUATRE.

A ce commandement, les canonniers se comptent dans les quatre pelotons à la fois, en commençant par la droite de chaque rang.

Le capitaine commandant fait ensuite monter à cheval.

Au commandement *reprenez* = VOS RANGS, les chefs de peloton se portent en avant, sont face en tête par un *demi-tour à droite*, et se placent devant le centre de leur troupe, la croupe de leurs chevaux à un pas (1 mètre) de la tête des chevaux du premier rang. Les serre-files suivent le deuxième rang.

Alignement successif des pelotons dans l'escadron.

760. Mêmes commandements qu'aux n.^{os} 206, 207 et 208, les mouvements des pelotons s'exécutant d'après les principes de l'École du peloton à cheval.

Alignement de l'escadron.

761. Comme il est prescrit n.^{os} 209 et 210 de l'École de l'escadron à pied.

Ouvrir et serrer les rangs.

762. Comme il est prescrit n.º 211 et 212, avec les modifications suivantes :

Les canonniers du deuxième rang, au commandement MARCHÉ, reculent de six pas (6 mètres) ; les chefs de peloton, au même commandement, se portent à six pas (6 mètres) en avant, et font face au centre de leurs pelotons par un *demi-tour à gauche*.

Rompre l'escadron par quatre.

763. L'escadron étant en bataille, le capitaine commandant commande :

1. *Par quatre.*
2. MARCHÉ.
3. *Guide à gauche.*

Au premier commandement, le chef du premier peloton se place devant les quatre files de droite de son peloton, et le guide particulier de droite se place à sa droite.

Au commandement MARCHÉ, les quatre premières files se portent droit devant elles et sont suivies par les autres files, qui rompent successivement comme il est prescrit n.º 659.

Les chefs des autres pelotons rompent avec les quatre premières files de leurs pelotons,

et se maintiennent à leur hauteur à un pas sur le flanc du côté du guide, chaque rang de quatre ne conservant que deux tiers de mètre (2 pieds) de distance de l'un à l'autre.

Il est essentiel que les files, après avoir marché six pas (6 mètres) droit devant elles, ne cherchent pas à entrer trop tôt dans la colonne, et restent dans l'oblique individuel jusqu'à ce qu'elles la rencontrent.

Le capitaine commandant ne commande le guide que lorsque les quatre premières files ont rompu.

764. En arrivant sur le terrain d'exercice, le capitaine commandant commande :

1. *Colonne.*
2. HALTE.

Marche directe en colonne par quatre.

765. Quand la colonne est arrêtée, le capitaine commandant s'assure que les officiers, les serre-files et les guides particuliers sont placés comme il est prescrit titre II, n.º 202 ; ensuite il commande :

1. *Colonne en avant.*
2. MARCHÉ.
3. *Guide à gauche.*

766. Le but de cette marche en colonne étant de calmer les chevaux et de donner de l'ensemble aux allures, les canonniers évitent de rechercher leurs chevaux; mais le capitaine commandant exige qu'ils se conforment aux principes de la marche directe, que les rangs de quatre soient exactement alignés, que les files marchent dans une même direction, que les canonniers, rapprochés botte à botte, conduisent leurs chevaux sans employer de force, conservant la position du corps et la main de la bride bien placée.

767. La colonne ayant marché par quatre pendant un quart d'heure au moins, le capitaine commandant commande :

1. *Au trot.*
2. MARCHÉ.

Au commandement MARCHÉ, les canonniers prennent le *trot*, ayant toujours soin de ne pas rechercher leurs chevaux, et de les calmer quand ils s'animent.

Lorsque la colonne a parcouru au *trot* environ mille pas (1000 mètres), le capitaine commandant commande :

1. *Au pas.*
2. MARCHÉ.

Ayant marché quelque temps, on fait reprendre l'allure *du trot*, et après avoir de nouveau parcouru mille pas (1000 mètres), on fait passer *au pas*.

Le capitaine commandant choisit, pour changer d'allure, l'instant où l'escadron marche avec calme et ensemble; il exige que tous les canonniers prennent à la fois et sans à-coup l'allure indiquée.

Changement de direction.

768. Mêmes commandements qu'au n.º 216, se conformant pour l'exécution à ce qui est prescrit n.º 662 de l'École du peloton à cheval.

Marche oblique individuelle.

769. Mêmes commandements qu'à l'École de l'escadron à pied, n.º 217 :

pour l'exécution, on se conformera à ce qui est prescrit n.º 665 de l'École du peloton à cheval.

L'escadron marchant en colonne par quatre, le former en avant, à gauche ou sur la droite en bataille.

770. L'escadron marchant en colonne par quatre, la droite en tête, pour le former en avant en bataille, on se conformera à ce qui est prescrit n.º 219.

771. La colonne marchant la droite en tête, pour la former en bataille sur son flanc gauche, le capitaine commandant commande :

1. *A gauche en bataille.*
2. MARCHÉ.
3. *A droite = ALIGNEMENT.*
4. FIXE.

Au commandement MARCHÉ, les quatre premières files tournent à gauche et se portent droit devant elles; lorsqu'elles ont marché trente pas, le chef du premier peloton commande : HALTE.

A ce commandement, les quatre premières files arrêtent bien carrément, et le guide particulier de droite se remet à la droite de l'es-

cadron. Toutes les autres files viennent successivement, et sans commandement des chefs de peloton, se former à la gauche et sur l'alignement des premières, comme il est prescrit n.º 669, observant de se maintenir carrément et dans la même direction, avant de tourner à gauche, afin de ne pas se rapprocher de la ligne de bataille.

Le capitaine commandant, les chefs de peloton et le guide particulier de gauche, se conforment exactement à ce qui est prescrit pour l'en avant en bataille.

772. La colonne marchant la droite en tête, pour la former en bataille sur le prolongement en avant de son flanc droit, on se conformera à ce qui est prescrit n.º 221.

773. On fait rompre l'escadron par la gauche, aux commandements: 1. *par la gauche, par quatre*; 2. MARCHÉ; 3. *guide à droite*; et on l'exerce à la marche en colonne, aux changements de direction et à la marche oblique individuelle. Il est aussi exercé aux différentes formations, qui s'exécutent suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements:

1. *en avant* (à droite ou sur la gauche) *en bataille*; 2. MARCHÉ; 3. à gauche = ALIGNEMENT; 4. FIXE.

774. Dans toutes ces formations on s'attache de plus en plus à la régularité de l'exécution, à mesure que les canonniers s'y habituent et que les chevaux deviennent plus calmes.

On répète cette première instruction plusieurs jours de suite; et lorsque l'escadron paraît affermi dans les principes de la marche directe en colonne par quatre, des changements de direction, des obliques et des diverses formations en bataille, on fait exécuter tous ces mouvements *au trot*.

Régler la vitesse des allures.

775. Quand les marches et formations prescrites ci-dessus ont mis dans les allures assez d'ensemble et de précision, le capitaine commandant s'occupe d'en régler la vitesse. A cet effet, il fait mesurer deux longueurs d'environ mille pas (1000 mètres) et les fait parcourir successivement à l'une et à

l'autre allure, pour s'assurer qu'elles sont réglées de manière à faire cent à cent dix pas (100 à 110 mètres) par minute, *au pas*, deux cents à deux cent vingt pas (200 à 220 mètres), *au trot*.

Lorsque l'on a obtenu la précision et la régularité dans les formations aux diverses allures, le capitaine commandant exerce l'escadron à rompre par quatre de pied ferme, *au trot*.

Dans un terrain très-uni, les distances ci-dessus indiquées peuvent se parcourir en moins de temps; mais on ne doit allonger les allures que dans les circonstances extraordinaires.

On exerce l'escadron à ce qu'il doit exécuter en pareil cas, en lui faisant allonger *le trot* de temps à autre: on donne rarement cette leçon, et seulement quand les allures sont franches et parfaitement réglées.

ARTICLE II.

L'escadron étant en bataille, le former en colonne avec distance.

- Marcher en colonne avec distance.
- Changement de direction par des conversions successives.
- Marche oblique individuelle.
- Changer d'allure, étant en colonne avec distance.
- Rompre par quatre, par deux, par un; doubler par deux, par quatre, et former les pelotons à la même allure.
- Mêmes mouvements, en doublant l'allure.
- L'escadron marchant en colonne avec distance, faire face au côté opposé à sa direction, et se remettre face en tête.
- Arrêter la colonne.
- A gauche en bataille.
- Rompre par la droite pour marcher vers la gauche.
- A droite, ordre inverse en bataille.
- Rompre en arrière, par la droite, pour marcher vers la gauche.
- Sur la droite en bataille.
- Sur la gauche, ordre inverse en bataille.
- Rompre par pelotons en avant de son front.
- En avant en bataille.
- Rompre par pelotons à droite et se porter en avant, après la conversion.

- En avant, ordre inverse en bataille.
 - Rompre par pelotons à droite, tête de colonne à gauche, ou demi à gauche.
 - Sur la queue de la colonne, face en arrière, en bataille.
 - Sur la queue de la colonne, face en arrière, ordre inverse en bataille.
 - Rompre par pelotons à droite, tête de colonne à droite ou demi à droite.
 - Sur la tête de la colonne, face en arrière, en bataille.
 - Sur la tête de la colonne, face en arrière, ordre inverse en bataille.
 - Mouvements par quatre, l'escadron étant en colonne avec distance.
- L'escadron étant en bataille, le former en colonne avec distance.
776. Comme il est prescrit n.º 229.
- Marcher en colonne avec distance.
777. Comme il est prescrit n.º 230 et 231.
- Les chefs de peloton sont responsables de la conservation de la distance, qui doit être de la moitié du front du

peloton, six pas (6 mètres) comptés de la croupe des chevaux du deuxième rang qui précède, à la tête des chevaux du premier rang de leur peloton.

Changement de direction par des conversions successives.

778. Mêmes principes et mêmes commandements qu'au n.° 232.

Marche oblique individuelle.

779. Comme il est prescrit n.° 233 et 234 de l'École de l'escadron à pied.

Changer l'allure, étant en colonne avec distance.

780. On fait passer la colonne *du pas au trot*, et *du trot au pas*; et lorsque les pelotons ont pris de l'ensemble dans ces changements d'allure, on fait partir *au trot*, la colonne étant de pied ferme, et l'on fait arrêter la colonne marchant *au trot*.

Le capitaine commandant veille à ce que les pelotons arrêtent, partent et changent d'allures, tous à la fois.

Il fait aussi parfois allonger ou diminuer insensiblement l'allure de la tête de la colonne, sans commandement, pour juger de l'attention des guides et les habituer à se conformer aux différentes progressions d'allure des pelotons qui les précèdent.

Rompre par quatre, par deux, par un; doubler par deux, par quatre, et former les pelotons à la même allure.

781. L'escadron marchant en colonne avec distance, la droite en tête, pour rompre par quatre à la même allure, le capitaine commandant commande :

1. *Par quatre.*
2. MARCHÉ.
3. *Guide à gauche.*

Au premier commandement, répété par le chef du premier peloton, cet officier et le guide particulier de droite se placent comme il est prescrit n.° 763.

Au commandement MARCHÉ, répété par le chef du premier peloton, ce peloton rompt par quatre, comme il est prescrit n.° 732,

et les chefs des trois derniers pelotons commandent : HALTE.

Le chef du deuxième peloton, et successivement ceux des troisième et quatrième, commandent *par quatre*, assez à temps pour commander MARCHÉ à l'instant où les quatre dernières files du peloton qui précède commencent leur oblique pour entrer dans la colonne.

782. L'escadron marchant en colonne par quatre, la droite en tête, pour rompre par deux à la même allure, le capitaine commandant commande :

1. *Par deux.*
2. MARCHÉ.
3. *Guide à gauche.*

Les chefs de peloton se conforment à ce qui est prescrit pour la rupture par quatre, et font les commandements : HALTE, et ensuite : 1. *par deux* ; 2. MARCHÉ, de manière à ne causer aucune interruption dans la colonne.

783. L'escadron marchant en colonne par deux, la droite en tête, pour rompre par un à la même allure, le capitaine commandant commande :

1. *Par un.*
2. MARCHÉ.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.º 782, pour les dédoublements par deux, le guide particulier de droite se plaçant derrière le chef du premier peloton.

784. L'escadron marchant en colonne avec distance *au trot*, la droite en tête, pour rompre par quatre à la même allure, le capitaine commandant commande :

1. *Par quatre.*
2. MARCHÉ.
3. *Guide à gauche.*

Au premier commandement, répété par le chef du premier peloton, cet officier et le guide particulier de droite se placent comme il est prescrit n.º 763, et les chefs des trois derniers pelotons commandent : *au pas*.

Au commandement MARCHÉ, répété par tous les chefs de peloton, le premier peloton rompt par quatre, comme il est prescrit n.º 733, et les trois derniers pelotons prennent *le pas*.

Le chef du deuxième peloton, et successivement ceux des troisième et quatrième, commandent : *par quatre = au trot*, assez à temps pour commander MARCHÉ, quand les quatre dernières files du peloton qui précède commencent leur oblique pour entrer dans la colonne.

Ces principes sont applicables aux doubléments par deux et par un.

785. L'escadron marchant en colonne par un, la droite en tête, pour faire marcher deux à la même allure, le capitaine commandant commande :

1. *Marchez deux.*
2. MARCHÉ.

Aux commandements *marchez deux* et MARCHÉ, successivement répétés par le chef du premier peloton, ce peloton exécute son mouvement comme il est prescrit n.° 678; le guide particulier de droite se porte à la droite du chef du premier peloton, qui commande HALTE, après avoir marché dix pas.

Les trois autres pelotons continuent de marcher par un, et exécutent successivement leur doublément aux commandements de leurs chefs, qui ne commandent MARCHÉ qu'à l'instant où la première file de leur peloton arrive à sa distance.

786. L'escadron marchant en colonne par deux, la droite en tête, pour faire marcher quatre à la même allure, le capitaine commandant commande :

1. *Marchez quatre.*
2. MARCHÉ.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 785, pour le doublément par deux.

787. L'escadron marchant en colonne par quatre la droite en tête, pour faire former les pelotons à la même allure, le capitaine commandant commande :

1. *Formez les pelotons.*
2. MARCHÉ.

Au premier commandement, le chef du premier peloton commande : *formez le peloton.*

Au commandement MARCHÉ, répété par le chef du premier peloton, le guide particulier de droite se met à la droite de ce peloton, qui se forme comme il est prescrit n.° 735; le chef du peloton commande : HALTE, après avoir marché vingt pas.

Les autres pelotons continuent de marcher en colonne par quatre, et se forment successivement aux commandements : 1. *formez le peloton*; 2. MARCHÉ, faits par leurs chefs assez à temps pour commander HALTE lorsque les quatre premières files de leur peloton arrivent à six pas du peloton qui précède.

788. Lorsque la colonne est *au trot*, on se conforme aux mêmes principes, excepté qu'au lieu d'arrêter, les deux ou

quatre premières files du premier peloton passent *au pas*, au commandement MARCHÉ de leurs chefs.

Les autres pelotons continuent de marcher *au trot*, et exécutent leur mouvement à la même allure, les deux ou quatre premières files de chaque peloton passant également *au pas*, au commandement MARCHÉ, fait par leurs chefs quand elles arrivent à leur distance.

789. Lorsque l'on double en marchant *au trot*, le guide est commandé par le capitaine commandant aussitôt que les premières files ont doublé, ou que le premier peloton est formé; dans ce dernier cas seulement, chaque chef de peloton répète le commandement du guide dès que son peloton est formé.

790. Dans le doublement *au pas*, le guide n'est pas commandé, la tête de la colonne devant s'arrêter.

Rompre par quatre, par deux et par un; doubler par deux, par quatre et former les pelotons en doublant l'allure.

791. L'escadron marchant en colonne avec distance, la droite en tête, pour rompre par quatre en doublant l'allure, le capitaine commandant commande :

1. *Par quatre = au trot.*
2. MARCHÉ.
3. *Guide à gauche.*

Au premier commandement, répété par le chef du premier peloton, cet officier et le guide particulier de droite se placent comme il est prescrit n.° 763.

Au commandement MARCHÉ, répété par le chef du premier peloton, ce peloton rompt par quatre, comme il est prescrit n.° 738.

Les autres pelotons continuent de marcher *au pas*; leurs chefs commandent successivement : *par quatre = au trot*, assez à temps pour commander MARCHÉ à l'instant où les quatre dernières files du peloton qui précède commencent leur oblique pour entrer dans la colonne.

Ces principes sont applicables aux doublements par deux et par un.

792. L'escadron marchant en colonne par un, pour faire marcher deux en doublant l'allure, le capitaine commandant commande :

1. *Marchez deux = au trot.*
2. MARCHÉ.
3. *Guide à gauche.*

Aux commandements *marchez deux = au trot* et MARCHÉ, successivement répétés par le chef du premier peloton, ce peloton exécute son mouvement comme il est prescrit n.º 685, et le guide particulier de droite se porte à la droite du chef du premier peloton.

Au premier commandement, les chefs des trois derniers pelotons commandent : *au trot*. Au commandement MARCHÉ, répété par eux, les trois derniers pelotons prennent *le trot*.

Le chef du deuxième peloton, et successivement les chefs des troisième et quatrième, commandent : *marchez deux*, assez à temps pour commander MARCHÉ à l'instant où la première file de leur peloton est près d'arriver à sa distance; cette première file passe alors au pas.

793. L'escadron marchant en colonne par deux, pour marcher quatre en doublant l'allure, le capitaine commandant commande :

1. *Marchez quatre au trot.*
2. MARCHÉ.
3. *Guide à gauche.*

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.º 792, pour le doublement par deux.

794. L'escadron marchant en colonne par quatre, pour faire former les pelotons en doublant l'allure, le capitaine commandant commande :

1. *Formez les pelotons = au trot.*
2. MARCHÉ.
3. *Guide à gauche.*

Au premier commandement, le chef du premier peloton commande : *formez le peloton = au trot*.

Les chefs des trois derniers pelotons commandent : *au trot*.

Au commandement MARCHÉ, répété par ces mêmes officiers, le premier peloton se forme comme il est prescrit n.º 740, et le guide particulier de droite se met à la droite de ce peloton.

Les trois derniers pelotons prennent *le trot*, et ne se forment successivement qu'au commandement : *formez le peloton*, fait par leurs chefs assez à temps pour commander MARCHÉ, lorsque les quatre premières files

arrivent à leur distance du peloton qui les précède; alors ces quatre premières files prennent le pas.

Le capitaine commandant ne commande *guide à gauche* que lorsque le premier peloton est formé, et il lui donne un point de direction.

Chaque chef de peloton répète successivement le commandement du guide, dès que son peloton est formé.

795. Les dédoublements et les doublements sont applicables au passage de défilé; le capitaine commandant se plaçant toujours à la tête de son escadron, pour en diriger les mouvements suivant les localités. S'il arrive que les chefs des derniers pelotons n'entendent pas le commandement, ils se conforment immédiatement aux mouvements des pelotons qui les précèdent.

L'escadron marchant en colonne avec distance, faire face au côté opposé à sa direction, et se remettre face en tête.

796. Comme il est prescrit à l'École

de l'escadron à pied, n.º 238, 239 et 240.

Arrêter la colonne.

797. Comme il est prescrit n.º 241.

A gauche en bataille.

798. On se conforme pour ce mouvement à ce qui est prescrit n.º 242 et 243.

799. Pour former l'escadron en colonne avec distance, la gauche en tête, le capitaine commandant commande : 1. *pelotons à gauche*; 2. MARCHÉ; 3. HALTE; ce qui s'exécute comme il est prescrit n.º 776, et par les moyens inverses. Pour marcher en colonne avec distance, la gauche en tête, le capitaine commandant commande : 1. *colonne en avant*; 2. MARCHÉ; 3. *guide à droite*; ce qui s'exécute comme il est prescrit quand on a la droite en tête.

Les changements de direction par des conversions successives, et la marche oblique individuelle, s'exécutent en marchant la gauche en tête, suivant les mêmes principes que lorsqu'on a la droite en tête, excepté que, dans les change-

ments de direction, c'est le guide principal de gauche qui marque le point de la conversion, en se plaçant comme il est dit pour le guide principal de droite quand on a la droite en tête.

L'escadron marchant en colonne avec distance, la gauche en tête, on fait rompre par quatre, par deux et par un; doubler par deux, par quatre et former les pelotons, à la même allure ou en doublant l'allure, suivant les principes prescrits la colonne ayant la droite en tête, et par les moyens inverses.

Pour les dédoublements, on commande : 1. *par la gauche par quatre* (ou *par deux, ou par un*); 2. MARCHÉ.

L'escadron marchant en colonne avec distance, la gauche en tête, pour faire face au côté opposé à sa direction, on se conforme aux principes prescrits ayant la droite en tête, en employant les moyens inverses.

L'escadron marchant en colonne avec distance, la gauche en tête, pour l'arrêter, on se conforme à ce qui est prescrit ayant la droite en tête.

L'escadron étant en colonne avec distance, la gauche en tête, pour le former à droite en bataille, le capitaine commandant commande : 1. *à droite en bataille*; 2. MARCHÉ; 3. HALTE; 4. *à gauche* = ALIGNEMENT; 5. FIXE; ce qui s'exécute comme il est prescrit n.º 798, et par les moyens inverses.

Rompre par la droite pour marcher vers la gauche.

800. Comme il est prescrit n.º 245.

A droite, ordre inverse en bataille.

801. Comme il est prescrit n.º 246 : les principes exposés aux n.ºs 247, 248, 249, 250, sont également applicables à l'escadron à cheval.

Rompre en arrière par la droite pour marcher vers la gauche.

802. Comme il est prescrit n.º 251.

Sur la droite en bataille.

803. Comme il est prescrit n.º 252.

Sur la gauche, ordre inverse en bataille.

804. Comme il est prescrit n.° 253 : on appliquera également à l'escadron à cheval les principes des n.° 254, 255 et 256.

Rompres par pelotons en avant de son front.

805. Comme il est prescrit n.° 257.

En avant en bataille.

806. Comme il est prescrit n.° 258 : les principes des n.° 259, 260 et 261 s'appliquent aussi à l'escadron à cheval.

Rompres par pelotons à droite et se porter en avant après la conversion.

807. Mêmes principes et mêmes commandements qu'au n.° 262.

En avant, ordre inverse en bataille.

808. Comme il est prescrit n.° 263, 264, 265.

Rompres par pelotons à droite, tête de colonne à gauche ou demi à gauche.

809. Comme il est prescrit n.° 266.

Sur la queue de la colonne, face en arrière en bataille.

810. Comme il est prescrit n.° 267.

Sur la queue de la colonne, face en arrière, ordre inverse en bataille.

811. Comme il est prescrit n.° 268 : les principes et les commandements des n.° 269, 270 et 271 sont également applicables à l'escadron à cheval.

Rompres par pelotons à droite, tête de colonne à droite ou demi à droite.

812. Comme il est prescrit n.° 272.

Sur la tête de la colonne, face en arrière en bataille.

813. Comme il est prescrit n.° 273.

Sur la tête de la colonne, face en arrière, ordre inverse en bataille.

814. Comme il est prescrit n.° 274

les principes exposés dans les n.º 275, 276, 277, sont également applicables à l'escadron à cheval.

Mouvements par quatre, l'escadron étant en colonne avec distance.

815. L'escadron étant en colonne avec distance, la droite en tête, pour lui faire gagner du terrain vers son flanc gauche, le capitaine commandant commande :

1. *A gauche par quatre.*
2. MARCHÉ.
3. *En = AVANT.*
4. *Guide à droite.*

Au commandement MARCHÉ, les conversions s'exécutent dans chaque rang de quatre comme il est prescrit n.º 748.

Si, au lieu de se porter en avant, après avoir fait *à gauche par quatre*, le capitaine commandant veut arrêter, il commande : HALTE.

Pour reprendre une direction parallèle à la première et se remettre en colonne avec distance, le capitaine commandant commande :

1. *À droite par quatre.*
2. MARCHÉ.
3. HALTE.

Ce qui s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

Si, au lieu d'arrêter, le capitaine commandant veut se porter en avant, il commande : 1. *en = AVANT*; 2. *guide à gauche*.

816. L'escadron étant en colonne avec distance, la droite en tête, on lui fait gagner du terrain vers son flanc droit, aux commandements : 1. *à droite par quatre*; 2. MARCHÉ; 3. *en = AVANT*; 4. *guide à gauche*; et on reprend la direction primitive aux commandements : 1. *à gauche par quatre*; 2. MARCHÉ; 3. HALTE (ou *en = AVANT*); 4. *guide à gauche*.

817. L'escadron étant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le faire rétrograder, le capitaine commandant commande :

1. *Demi-tour à gauche par quatre.*
2. MARCHÉ.
3. *En = AVANT.*
4. *Guide à droite.*

Au commandement MARCHÉ, le mouvement

s'exécute dans chaque rang de quatre comme il est prescrit n.º 752.

Si, au lieu de se porter en avant après le *demi-tour à gauche par quatre*, le capitaine commandant veut arrêter, il commande : HALTE.

Pour remettre la colonne dans sa direction primitive, le capitaine commandant commande :

1. *Demi-tour à droite par quatre.*
2. MARCHÉ.
3. HALTE.

Ce qui s'exécute comme il vient d'être prescrit, et par les moyens inverses.

818. Si le capitaine commandant veut se porter en avant, il commande : 1. *en AVANT*; 2. *guide à gauche.*

Dans tous les mouvements d'*à gauche* et d'*à droite par quatre*, les chefs de peloton se portent à la hauteur du premier rang de leur peloton, du côté du guide.

Le capitaine commandant, les serre-files et les guides particuliers de droite et de gauche conservent leurs places, après avoir fait leur *à gauche* ou leur *à droite*, chacun pour son compte.

Dans les *demi-tours à gauche* ou *demi-tours à droite par quatre*, les chefs de peloton marchent en arrière du centre de leurs pelotons, et les serre-files en avant. Le guide particulier de droite se trouve à la gauche de son peloton, et le guide particulier de gauche en tête du sien.

Dans la marche de flanc, le capitaine commandant veille à ce que tous les rangs marchent à la même hauteur, se règlent du côté du guide, conservent une direction parallèle à celle du premier peloton, et à ce que les canonniers suivent exactement à deux pieds de distance ceux qui les précèdent et exécutent correctement les déboitements et emboitements que cette marche nécessite; il veille encore à ce que les chefs des trois derniers pelotons maintiennent leurs intervalles du côté du guide, afin de se retrouver à leurs distances dès que l'escadron reprend l'ordre en colonne.

Les rangs ayant été comptés par quatre avant de monter à cheval, s'il arrivait qu'un des rangs de quatre fût réduit à trois, le rang n'en ferait pas moins son

mouvement comme s'il était complet.

Les mouvements par quatre s'exécutent de même, la colonne étant en marche.

L'escadron marchant en colonne avec distance, la gauche en tête, tous ces mouvements s'exécutent suivant les mêmes principes.

ARTICLE III.

Marche de l'escadron en bataille.

Contre-marche.

Des conversions.

Conversions à pivot fixe.

Conversions à pivot mouvant.

Marche oblique individuelle.

Marche oblique par troupe.

Mouvements par quatre.

L'escadron étant en bataille, lui faire gagner du terrain en arrière et le remettre face en tête.

L'escadron marchant en bataille, le rompre par pelotons à droite et le remettre en ligne.

L'escadron marchant en bataille, le faire marcher en arrière par un demi-tour par peloton.

L'escadron marchant en bataille, le rompre en avant par pelotons et le reformer.

L'escadron marchant en bataille, le rompre en avant par pelotons, en doublant l'allure, et le reformer.

Passage d'obstacle.

Marche de l'escadron en bataille.

819. Les principes de la marche directe, prescrits n.^{os} 695 et suivants, sont applicables à l'escadron.

Les canonniers, pour se maintenir alignés, doivent sentir légèrement la botte de leur voisin du côté du guide : on rappelle ici ce principe, qui est le seul moyen de conserver l'aisance dans le rang et l'alignement individuel. Quant à l'alignement général, il faut que les sous-officiers et les files d'encadrement cherchent à rester alignés entre eux et sur l'ensemble de la troupe; ils ne sont donc pas tenus à conserver la tête directe, mais ils doivent donner de temps en temps un coup d'œil du côté du guide, pour se maintenir à sa hauteur, évitant de porter la main de ce côté, afin de ne pas occasionner de resserrement dans le rang.

820. Il a déjà été prescrit que le guide

d'une troupe ne doit jamais se mettre en mouvement par à-coup; le guide de l'escadron doit donc entamer lentement l'allure indiquée et la porter peu à peu à son degré. Il en est de même pour passer d'une allure vive à une plus lente : ce principe s'applique également aux canonniers qui ne doivent regagner leur alignement que peu à peu, en allongeant ou ralentissant l'allure.

Les autres prescriptions données aux n.º 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288 et 289 de l'École de l'escadron à pied sont applicables à la marche en bataille de l'escadron à cheval.

821. Ce travail ayant été exécuté plusieurs fois *au pas*, on le fait répéter *au trot*.

822. Lorsque les files d'encadrement ont été habituées à ne pas se régler sur les canonniers de leur rang, mais seulement entre elles, on exerce l'escadron entier à marcher en bataille, d'abord *au pas*, et ensuite *au trot*.

823. L'escadron étant en bataille, pour le porter en avant, le capitaine commandant commande :

1. Escadron en avant.
2. Guide à droite.
3. MARCHÉ.

Au deuxième commandement, le guide particulier et le serre-file du premier peloton se conforment à ce qui est prescrit au n.º 820.

Au commandement MARCHÉ, l'escadron se met en mouvement.

824. Pour arrêter, le capitaine commandant commande :

1. Escadron.
2. HALTE.
3. *A droite* = ALIGNEMENT,
4. FIXE.

Au commandement HALTE, l'escadron arrête.

Au troisième commandement, l'escadron s'aligne comme il est prescrit n.º 761.

L'escadron étant aligné, le capitaine commandant commande : FIXE.

825. L'escadron marchant *au pas*, pour le faire passer *au trot*, le capitaine commandant s'assure que le point de direction est bon, que l'escadron marche avec ensemble et sans flottement.

Dans les marches *au trot*, il faut faire passer *au pas*, dès qu'on aperçoit quelque désordre.

Lorsqu'on arrête l'escadron marchant *au trot*, on veille à ce que les canonniers agissent régulièrement de la main et des jambes, soutiennent leurs chevaux pour ne pas reculer après l'arrêt, et rendent la main dès que leurs chevaux ont arrêté.

L'escadron est exercé à marcher avec le guide à gauche comme avec le guide à droite.

Contre-marche.

826. L'escadron étant en bataille, pour faire face au côté opposé, le capitaine commandant commande :

1. Contre-marche par l'aile droite.
2. Par file à droite.
3. MARCHÉ.

Au deuxième commandement, les chefs de peloton font un *à droite*, celui du premier peloton se portant à hauteur de la première file; les serre-files font un *à gauche*, et passent à la gauche de l'escadron, ceux des deux derniers pelotons à hauteur du premier rang.

Le guide particulier de droite de l'escadron va se placer promptement derrière le guide particulier de gauche, faisant face en arrière, la croupe de son cheval à six pas (6 mètres) du deuxième rang.

Au commandement MARCHÉ, le mouvement s'exécute comme il est prescrit n.º 708.

Lorsque la première file est à deux pas du guide particulier qui indique la place où elle doit se reformer, le capitaine commandant commande :

1. FRONT.
2. HALTE.
3. *À droite* = ALIGNEMENT.
4. FIXE.

Les serre-files suivent le mouvement, et reprennent leurs places à mesure qu'ils y arrivent.

Après avoir commandé MARCHÉ, le capitaine commandant se porte rapidement à l'aile par laquelle s'exécute le mouvement, pour diriger la tête de la colonne et reformer l'escadron en arrière, sur une ligne parallèle à celle qu'il occupait précédemment.

L'escadron étant aligné, le capitaine commandant commande :

FIXE.

A ce commandement, les chefs de peloton se remettent face en tête par un *à gauche*.

La contre-marche doit s'exécuter de

préférence au trot; à cet effet, après le deuxième commandement, le capitaine commandant indique l'allure.

827. Ce mouvement s'exécute par l'aile gauche, suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *contre-marche par l'aile gauche*; 2. *par file à gauche*; 3. MARCHÉ; et 1. FRONT; 2. HALTE; 3. à gauche = ALIGNEMENT; 4. FIXE.

Des conversions.

828. Les principes de conversions prescrits pour le peloton, n.º 711 et suivants, sont applicables à l'escadron conversant à pivot fixe et à pivot mouvant; on se conformera en outre à ce qui est indiqué aux numéros 296, 297, 298 de l'École de l'escadron à pied.

Conversion à pivot fixe.

829. L'escadron est exercé aux conversions à pivot fixe d'après les principes exposés à l'École du peloton à cheval, et en se conformant à ce qui est prescrit aux n.ºs 299, 300, 301,

302, 303, 304 et 305 de l'École de l'escadron à pied.

Conversion à pivot mouvant.

830. Dans les conversions à pivot mouvant, le pivot doit décrire un *arc de cercle de vingt pas*, en ralentissant l'allure; l'aile marchante augmente la sienne. La sixième file du deuxième peloton du côté du pivot, qui est le milieu du rayon de la conversion, conserve l'allure à laquelle elle marchait précédemment. Les canonniers placés entre cette file et le pivot diminuent proportionnellement leur allure; ceux placés entre cette même file et l'aile marchante augmentent proportionnellement la leur.

La conversion à pivot mouvant se commande indistinctement sur le guide ou sur l'aile opposée.

Après une conversion à pivot mouvant, le guide reste où il était avant la conversion, et on lui donne de nouveau un point de direction.

831. L'escadron marchant en bataill

pour le faire changer de direction à droite, le capitaine commandant commande :

1. *Tournez (à) droite.*
2. *En = AVANT.*

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.º 729, le pivot décrivant un arc de cercle de vingt pas.

Lorsque cette conversion s'exécute bien *au pas*, l'aile marchante prenant *le trot*, on la fait exécuter *au trot*, l'aile marchante prenant *le galop*.¹

Pour changer de direction à gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, aux commandements : 1. *tournez (à) gauche*; 2. *en = AVANT.*

Marche oblique individuelle.

832. Comme il est prescrit n.º 309 et 310.

¹ Le changement de direction au trot nécessite l'emploi du galop de la part de l'aile marchante; pour ce cas seulement, d'un usage très-rare dans l'artillerie, on déroge au principe qui n'admet le galop qu'au travail individuel.

Ce mouvement s'exécute *au pas* et *au trot*.

Marche oblique par troupe.

833. Comme il est prescrit pour l'escadron à pied, n.ºs 312, 313, 314 et 315.

La marche oblique par troupe s'exécute *au pas* et *au trot*, l'escadron étant de pied ferme ou en marche.

Mouvement par quatre.

834. L'escadron marchant en bataille, pour lui faire gagner du terrain vers son flanc droit, le capitaine commandant commande :

1. *A droite par quatre.*
2. *MARCHE.*
3. *En = AVANT.*
4. *Guide à gauche.*

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.º 748. Les chefs de peloton marchent sur le flanc, du côté du guide, à un pas et à hauteur des premiers canonniers de leurs pelotons.

Le guide particulier de droite marche en tête de la colonne, à un pas du premier rang

de huit; le guide particulier de gauche derrière le dernier rang de huit du quatrième peloton.

835. L'escadron ayant fait à droite par quatre, et se trouvant en colonne, pour lui faire changer de direction à gauche, le capitaine commandant commande :

Tête de colonne à gauche.

Le chef du premier peloton commande : 1. *tournez = (à) gauche*; 2. *en = AVANT.*

Pour changer de direction à droite, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses, au commandement : *tête de colonne à droite.*

836. Pour remettre l'escadron en bataille, le capitaine commandant commande :

1. *A gauche par quatre.*
2. MARCHÉ.
3. HALTE.
4. *A droite = ALIGNEMENT.*
5. FIXE.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit

n.º 750, les guides particuliers reprenant leurs places de bataille.

837. Ces mêmes mouvements s'exécutent par la gauche suivant les mêmes principes, aux commandements : 1. *à gauche par quatre*; 2. MARCHÉ; 3. *en = AVANT*; 4. *guide à droite*; et 1. *à droite par quatre*; 2. MARCHÉ; 3. HALTE; 4. *à gauche = ALIGNEMENT*; 5. FIXE.

L'escadron marchant en bataille, lui faire gagner du terrain en arrière et le remettre face en tête.

838. L'escadron étant en bataille, pour faire face au côté opposé à sa direction, le capitaine commandant commande :

1. *Demi-tour à droite par quatre.*
2. MARCHÉ.
3. *En = AVANT.*
4. *Guide à gauche.*

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.º 752.

Les chefs de peloton, les serre-files et les guides particuliers font leur *demi-tour* individuellement, et marchent, les chefs de pe-

loton derrière le centre de leur peloton, les serre-files devant, et les guides particuliers à hauteur du deuxième rang, devenu premier.

Au quatrième commandement, le serre-file du côté du guide appuie pour se placer en avant du guide particulier; le capitaine commandant lui donne un point de direction et l'indique aussi au guide particulier, qui, dans ce mouvement, reste à l'aile de l'escadron.

Le capitaine commandant remet l'escadron *face en tête*, par le mouvement dont il s'est servi pour le faire rétrograder.

Les *demi-tours à gauche par quatre* s'exécutent suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

Ces mouvements *par quatre* s'exécutent de pied ferme, et en marchant *au pas* et *au trot*.

L'escadron marchant en bataille, le rompre par pelotons à droite et le remettre en ligne.

839. Comme il est prescrit n.^{os} 318 et 319.

Ces mouvements sont exécutés d'après

les mêmes principes, l'escadron marchant *au trot*.

L'escadron marchant en bataille, le faire marcher en arrière par un demi-tour par pelotons.

840. L'escadron marchant en bataille avec le guide à droite, le capitaine commandant commande:

1. *Pelotons, demi-tour à droite.*
2. MARCHÉ.
3. *En = AVANT.*
4. *Guide à gauche.*

Au commandement MARCHÉ, les pivots arrêtent court et tournent sur eux-mêmes, en rangeant les hanches de leurs chevaux; les ailes marchantes déboitent en même temps, se réglant à droite pendant le premier quart de conversion, de manière à arriver ensemble en colonne, et à gauche pendant le deuxième quart de conversion, pour arriver ensemble en bataille.

Dans chaque peloton, le deuxième rang et les serre-files portent la main du côté de l'aile marchante, pour faciliter le mouvement.

Au troisième commandement, l'escadron reprend la marche directe.

Au quatrième commandement, le guide particulier du côté indiqué se porte à hauteur des chefs de peloton; il est immédiatement remplacé, et on lui donne le point de direction.

Les prescriptions comprises dans les n.ºs 321 et 322 de l'École de l'escadron à pied sont applicables à l'escadron à cheval.

Les demi-tours par pelotons s'exécutent de pied ferme et en marchant *au trot*.

L'escadron marchant en bataille, le rompre en avant par pelotons et le reformer.

841. Comme il est prescrit n.ºs 323, 324 et 325.

La rupture de l'escadron s'exécute de même en marchant *au trot*.

L'escadron marchant en colonne avec distance *au trot*, pour le former en bataille, on se conformera à ce qui est prescrit pour le même mouvement *au pas*, avec les modifications suivantes; le chef du premier peloton commande:

1. *au pas*; 2. MARCHÉ.

Le guide particulier de droite, au commandement *guide à droite*, se porte à hauteur des officiers; chacun des autres chefs de peloton commande: 1. *au pas*; 2. MARCHÉ, en arrivant en ligne.

L'escadron marchant en bataille, le rompre en avant par pelotons, en doublant l'allure, et le reformer.

842. Le capitaine commandant commande:

1. *Par pelotons = rompez l'escadron au trot*.
2. MARCHÉ.
3. *Guide à gauche*.

Au premier commandement, le chef du premier peloton commande: *au trot*, et ceux des trois autres pelotons commandent: *peloton, demi à droite = au trot*.

Au commandement MARCHÉ, répété par ces mêmes officiers, le mouvement s'exécute comme il est prescrit n.º 805.

843. L'escadron marchant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le former en doublant l'allure, le capitaine commandant commande:

1. *Formez l'escadron au trot*.

2. MARCHÉ.

3. *Guide à droite.*

Au premier commandement, les chefs des trois derniers pelotons commandent: *peloton, demi à gauche au trot.*

Au commandement MARCHÉ, répété par les chefs des trois derniers pelotons, le premier peloton continue de marcher droit devant lui *au pas*, et son chef répète l'indication du guide.

Les trois autres pelotons exécutent leur *demi à gauche au trot*, à pivot fixe.

Le *demi à gauche* presque terminé, les chefs de ces pelotons commandent: 1. *en = AVANT*; 2. *guide à droite*; se portent droit devant eux, et dès que la file de droite de leur peloton est dans la direction de la file de gauche du peloton qui précède, ils commandent: 1. *demi (à) DROITE*; 2. *en = AVANT*, et ensuite *au pas*, assez à temps pour commander MARCHÉ, quand leur peloton arrive en ligne; alors les canonniers se remettent *au pas* et s'alignent en marchant.

Chaque peloton, après son *demi à gauche*, se porte droit sur le point où il doit tourner, et sans obliquer vers les pelotons qui précèdent.

844. L'escadron marchant en bataille, on le rompt par la gauche en avant par

pelotons, en doublant l'allure, suivant les principes prescrits n.º 842, et par les moyens inverses, aux commandements: 1. *par la gauche = par pelotons = rompez l'escadron au trot*; 2. MARCHÉ; 3. *guide à droite.*

On le reforme en doublant l'allure, aux commandements: 1. *formez l'escadron = au trot*; 2. MARCHÉ; 3. *guide à gauche.*

Passage d'obstacles.

845. L'escadron marchant en bataille, pour lui faire exécuter des passages d'obstacles, le capitaine commandant commande:

1. *Obstacle.*
2. *Premier peloton.*
3. HALTE.

Au commandement HALTE, répété par le chef du premier peloton, ce peloton arrête, et son chef commande immédiatement: 1. *oblique à gauche = au trot*; 2. MARCHÉ; et le peloton double sur le deuxième.

Lorsque le peloton qui a obliqué est derrière celui sur lequel il a doublé, son chef commande: 1. *en = AVANT*; 2. *guide à droite*; 3. *au pas*; 4. MARCHÉ.

Pour faire rentrer à sa place le peloton qui a doublé, le capitaine commandant commande :

1. *Premier peloton.*
2. EN LIGNE.

Au commandement EN LIGNE, le chef du peloton commande : 1. *oblique à droite = au trot* ; 2. MARCHÉ ; lorsqu'il est vis-à-vis du terrain qu'il doit occuper, il commande : 1. *en = avant* ; 2. *guide à gauche* ; 3. *au pas* ; et lorsqu'il arrive en ligne, 4. MARCHÉ.

Le chef du peloton a l'attention de commander *en = AVANT* un peu avant que sa dernière file ait dépassé la file droite du peloton sur lequel il se forme.

846. Si le guide est à droite, dès que le premier peloton est rentré en ligne, le capitaine commandant indique de nouveau le guide ; il en est de même dès que le quatrième peloton est rentré en ligne, si le guide est à gauche.

On fait exécuter le même mouvement au deuxième peloton, qui, se conformant aux mêmes principes, se met en colonne derrière le premier peloton, en obliquant à droite ; puis au troisième, qui se met derrière le qua-

trième, en obliquant à gauche, et au quatrième, qui se place derrière le troisième, en obliquant à droite.

Les chefs de peloton doivent avoir l'attention de faire rapidement les commandements prescrits, de faire forcer un peu le degré d'obliquité, pour que le mouvement soit plus promptement exécuté, et de prendre leur distance de peloton.

847. L'escadron marchant en bataille, pour faire exécuter un passage d'obstacle sur la tête de chaque peloton, le capitaine commandant commande :

1. *Dans chaque peloton = par quatre (ou par deux) = au trot.*
2. MARCHÉ.
3. *Guide à droite.*

Au premier commandement, les chefs de peloton commandent : *par quatre (ou par deux) = au trot.*

Au commandement MARCHÉ, répété par ces mêmes officiers, chaque peloton exécute son dédoublement, comme il est prescrit n.º 738 ; les chefs de peloton marchent en tête de leur peloton ; le guide particulier de droite, qui marche à hauteur des chefs de peloton, se

met à la droite du chef du premier peloton ; le guide particulier de gauche à la queue du quatrième peloton , et les serre-fîles sur le flanc droit de leurs pelotons.

Chaque peloton , ainsi rompu en colonne , doit conserver une direction parallèle avec celui où est le guide , se maintenir à la même hauteur et toujours à distance de front , pour pouvoir se reformer en ligne.

Si le terrain oblige un peloton à dévier de sa direction , il doit , dès qu'il le peut , la reprendre , ainsi que sa distance du côté du guide.

On peut , en marchant ainsi , dédoubler *par deux et par un* , ayant soin de *marcher deux et quatre* dès que le terrain le permet.

Ces mêmes mouvements s'exécutent , l'escadron marchant *au trot*.

La rupture n'étant que momentanée , on laisse le guide du côté où il était dans la marche en bataille , afin de ne pas changer la base d'alignement.

848. Pour reformer l'escadron , chaque peloton ayant rompu par quatre ou par deux *au trot* , la droite en tête , le capitaine commandant commande :

1. *Formez les pelotons.*

2. MARCHÉ.

3. *Guide à droite.*

Au premier commandement , les chefs de peloton commandent : *formez le peloton.*

Au commandement MARCHÉ , répété par ces mêmes officiers , chaque peloton se forme comme il est prescrit n.º 736.

Si le terrain ne permet pas de former tous les pelotons à la fois , celui devant lequel se trouve l'obstacle , se forme derrière l'autre peloton de sa division , et reprend sa place en ligne aussitôt qu'il le peut.

849. Ces mouvements s'exécutent par la gauche suivant les mêmes principes , et par les moyens inverses , aux commandements : 1. *dans chaque peloton = par la gauche par quatre (ou par deux) = au trot* ; 2. MARCHÉ ; 3. *guide à gauche* ; et pour se reformer : 1. *formez les pelotons* ; 2. MARCHÉ ; 3. *guide à gauche.*

De la colonne par divisions.

850. L'escadron étant en bataille , si l'on veut employer l'ordre en colonne par divisions , on se conformera à tout

ce qui est prescrit à l'École de l'escadron à pied, n.º 331.

Dans les conversions à pivot mouvant par divisions, c'est la neuvième file du peloton sur lequel la conversion s'exécute qui est le milieu du rayon de conversion, et c'est elle qui doit conserver le même degré de vitesse : l'arc de cercle décrit par le pivot est de dix pas.

851. L'escadron marchant en colonne par pelotons, la droite en tête, pour former les divisions à la même allure, le capitaine commandant fait les mêmes commandements et les pelotons exécutent leurs mouvements d'après les mêmes principes qu'à l'École de l'escadron à pied, n.º 332.

Lorsque la colonne est au trot, pour former les divisions à la même allure, on se conforme à ce qui vient d'être prescrit, excepté que les chefs des premier et troisième pelotons, au premier commandement, commandent au pas; qu'au commandement MARCHÉ, répété par eux, leurs pelotons passent au pas, continuent de marcher, et que les chefs

des deuxième et quatrième pelotons, qui exécutent leurs doublements en marchant au trot, commandent au pas assez à temps pour commander MARCHÉ quand leurs pelotons arrivent à hauteur de ceux sur lesquels ils doublent.

Le capitaine commandant commande alors : *guide à gauche*.

La colonne ayant la gauche en tête, on se conforme aux mêmes principes, les premier et troisième pelotons exécutant en sens inverse ce qui est prescrit pour les deuxième et quatrième, et ceux-ci se conformant à ce qui est prescrit pour les premier et troisième pelotons.

852. L'escadron marchant en colonne par divisions, la droite en tête, pour rompre les divisions par pelotons, le capitaine commandant commande :

1. *Par pelotons = rompez les divisions*
2. MARCHÉ.
3. *Guide à gauche*.

Au premier commandement, les chefs des deuxième et quatrième pelotons commandent : *peloton, demi à droite*.

Au commandement MARCHÉ, répété par les mêmes officiers, les deuxième et quatrième pelotons exécutent un *demi à droite* à pivot fixe, et les premier et troisième pelotons continuent de marcher droit devant eux.

Les chefs des deuxième et quatrième pelotons, le *demi à droite* presque terminé, commandent : 1. *en* = AVANT ; 2. *guide à gauche* ; se portent droit devant eux, et dès que la file de gauche de leur peloton arrive dans la direction de la file de gauche du peloton qui précède, ils commandent : 1. *demi à gauche* ; 2. *en* = AVANT ; et se portent droit devant eux en prenant leurs distances.

On rompt les divisions par pelotons suivant les mêmes principes, en marchant *au trot*.

La colonne ayant la gauche en tête, le capitaine commandant commande :

1. *par la gauche par pelotons* = rompez les divisions ; 2. MARCHÉ ; 3. *guide à droite* ; ce qui s'exécute suivant les mêmes principes, les premier et troisième pelotons exécutant en sens inverse ce qui est prescrit pour les deuxième et quatrième, et ceux-ci se conformant à ce qui est prescrit pour les premier et troisième pelotons.

853. L'escadron marchant en colonne par pelotons, la droite en tête, pour former les divisions, en doublant l'allure, le capitaine commandant commande :

1. *Formez les divisions* = *au trot*.
2. MARCHÉ.
3. *Guide à gauche*.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.º 332, les premier et troisième pelotons continuant de marcher à la même allure, et les chefs des deuxième et quatrième pelotons commandent : 1. *peloton, demi à gauche* = *au trot* ; 2. MARCHÉ ; 3. *en* = AVANT ; 4. *guide à droite* ; et 1. *demi à droite* ; 2. *en* = AVANT ; 3. *au pas*. Quand ils arrivent à hauteur du peloton sur lequel ils doublent, ils commandent : 4. MARCHÉ.

854. L'escadron marchant en colonne par divisions, la droite en tête, pour rompre les divisions par pelotons, en doublant l'allure, le capitaine commandant commande :

1. *Par pelotons* = rompez les divisions = *au trot*.
2. MARCHÉ.
3. *Guide à gauche*.

Au premier commandement, les chefs des premier et troisième pelotons commandent : *peloton, demi à droite au trot.*

Au commandement MARCHÉ, répété par les chefs de peloton, les premier et troisième pelotons se portent droit devant eux *au trot.* Les deuxième et quatrième exécutent leur *demi à droite* à pivot fixe *au trot*, et le mouvement s'exécute comme il est prescrit n.° 333.

855. L'escadron étant en bataille, pour rompre par division par la droite, pour marcher vers la gauche, on se conformera à ce qui est prescrit n.° 334.

856. Pour rompre l'escadron par divisions, en arrière par la droite, pour marcher vers la gauche, on se conformera à ce qui est prescrit n.° 335.



Extrait du Catalogue de la librairie militaire de
V.^e Berger-Levrault et Fils.

Théorie du pointage à l'usage des sous-officiers d'artillerie, par C. de Page, professeur à l'école d'artillerie de Laferrière, publiés avec autorisation du comité de l'artillerie; in-12 avec 11 planches; 2 fr. 50 c.

Règlement provisoire sur les manœuvres de l'artillerie; Titre I et II: Service des bouches à feu de campagne et de l'obusier de montagne; in-32, 50 c.

Idem, Titre III: Service des bouches à feu de siège et de place, in-32, 50 c.

Idem, Titre IV: Mouvements de matériel; in-32, avec 17 planches, 1 fr. 25 c.

— Sans planches, 80 c.

Idem, Titre V: Service des bouches à feu de côte et mouvements de matériel particulier de l'armement des côtes; in-32, cart., 40 c.

Règlement sur la conservation et l'entretien des armes dans les corps, approuvé le 1^{er} mars 1854, avec les modèles et les planches; 2 vol. in-32, 3 fr.

Ordonnance sur le service intérieur des troupes à cheval; 1 vol. in-32, 1 fr. 25 c.

— Extrait à l'usage des sous-officiers; in-32, cart., 50 c.